



20 23

Rapport d'activités



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le



ID : 033-243301389-20240912-DEL660924-DE

Année 2023



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le



ID : 033-243301389-20240912-DEL660924-DE

Annexes

Les comptes rendus d'activités de nos partenaires :

- GIP du LITTORAL
- Syndicat mixte GIRONDE NUMÉRIQUE
- Parc Naturel Régional Médoc
- VEOLIA PROPLETE
- Mission locale du Médoc
- Société Publique Locale Enfance Jeunesse Médullienne
- Enfance pour tous
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Étangs du Littoral Girondin
- Oiseau Lire
- Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnaud
- VESTA
- DDTM
- OT Médoc Plein Sud
- Agence Nationale de l'Habitat
- Direction Régionale des Finances Publiques de Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde
- Nouvelle-Aquitaine Mobilités
- Suez
- SCRELEC
- PENA

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le

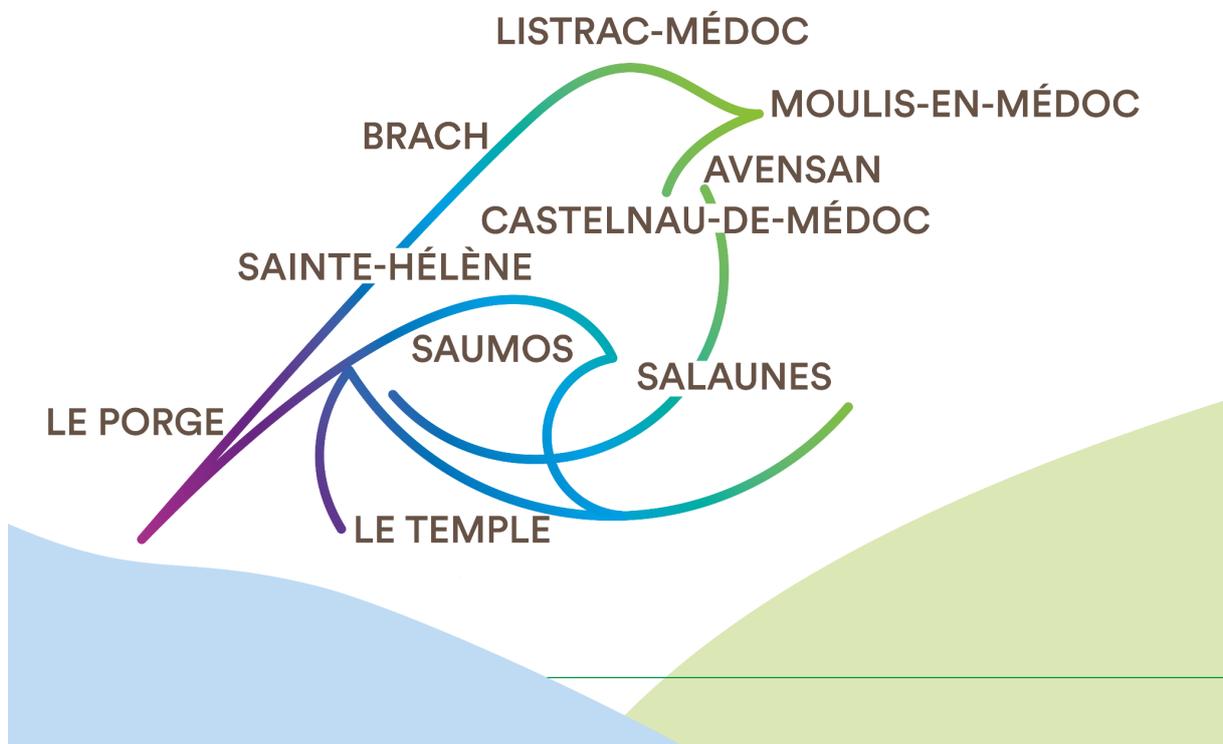


ID : 033-243301389-20240912-DEL660924-DE



Communauté de Communes Médullienne

*De l'océan vers l'estuaire
en sud Médoc*



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le



ID : 033-243301389-20240912-DEL660924-DE



10 communes | 32 conseillers communautaires

L'exécutif : le Bureau communautaire : 1 Président, 9 vice-président(e)s et 2 conseillers délégués

Le Président

Christian Lagarde

9 Vice-Président(e)s

Aurélie Teixeira, 1^{er} vice-présidente en charge de l'aménagement de l'espace, urbanisme réglementaire, anticiper un PLUI obligatoire

Didier Phoenix, 2^e vice-président en charge des équipements sportifs d'intérêts communautaire et du développement économique : suivi des ZA, accompagnement des entreprises locales, commerçants, artisans, équipements sportifs d'intérêt communautaire

Sophie Brana, 3^e vice-présidente en charge du tourisme, développement durable (Agenda 21), préservation de la biodiversité. Référente à la parité.

Lionel Montillaud, 4^e vice-président en charge de la fiscalité, des finances, des ressources humaines, de la mutualisation et de l'évaluation des transferts de charge

Eric Arrigoni, 5^e vice-président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets

Karine Nouette-Gaulain 6^e vice-présidente en charge de la famille, de la solidarité et de l'action culturelle

Didier Chautard, 7^e vice-président en charge du SPANC, GEMAPI, et de la préparation à la reprise eau et assainissement en 2026

Laurent Pascual, 8^e vice-président en charge du patrimoine communautaire

Damien Hoareau, 9^e vice-président en charge du logement, des mobilités et des gens du voyage

2 conseillers délégués

Philippe PAQUIS

Conseiller délégué à la Petite Enfance, à l'Enfance et au réseau de la lecture publique

Fabrice RICHARD

Conseiller délégué à la jeunesse, à la parentalité et aux relations avec les SPL Enfance Jeunesse Médullienne

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le



ID : 033-243301389-20240912-DEL660924-DE



Les compétences¹ de la communauté de communes Médullienne

I Les compétences obligatoires

1) Aménagement de l'espace

- SCOT - aménagement numérique - ORT

2) Développement économique

>Création, aménagement, gestion, entretien des zones d'activités

>Politique locale du commerce d'intérêt communautaire

>Promotion du tourisme

3) GEMAPI – action des articles 1-2-5-8 de l'article L211-7 du code de l'environnement au titre des compétences obligatoires et des articles 3-4-6-7-9-10-11-12 au titre des compétences facultatives

4) Création, aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage

5) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

>Le rapport annuel du service est réalisé conformément au décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 et annexé au présent rapport.

¹ La formulation des compétences a été synthétisée et ne reprend pas dans son entièreté la formulation du CGCT

II Les compétences optionnelles supplémentaires

- 1) Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie
- 2) Politique du logement social d'intérêt communautaire (PLH)
- 3) Politique de la Ville, élaboration de diagnostics de territoire, animation et coordination de dispositifs contractuels (OPAH)
- 4) Création, aménagement, entretien de voirie d'intérêts communautaires (voirie de zone d'activités)
- 5) Action sociale d'intérêt communautaire (enfance – petite enfance – parentalité – insertion et lutte contre l'illettrisme – jeunesse – gestion du centre de santé scolaire du Médoc)
- 6) Création et gestion de maisons de services publics (Bus France Services)

III Les compétences optionnelles facultatives

- 1) Mutualisation des moyens informatiques et de télétransmission
- 2) Création – entretien – animation du réseau des bibliothèques
- 3) Assainissement Non Collectif (ANC)
- 4) Définition, mise en œuvre, suivi et évaluation d'un Agenda 21
- 5) Etudes, gestion de suivi ou délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour le compte d'une ou plusieurs communes
- 6) Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement sportif intercommunal (équipement aquatique)

Ce rapport d'activités présente l'activité de la communauté de communes Médullienne en 2023 dans l'ordre des compétences qui lui sont dévolues.

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le



ID : 033-243301389-20240912-DEL660924-DE

I LES COMPETENCES OBLIGATOIRES



AMENAGEMENT DE L'ESPACE, SCOT, AMENAGEMENT NUMERIQUE, ORT

Le service intercommunal ADS constitue un service commun au sens de l'article L 5211-4-2 du CGCT.

Le service utilise un logiciel métier et un SIG.

L'activité du service intercommunal du Droit des Sols est principalement axée sur les 3 thématiques suivantes :

- « **L'instruction** » qui porte sur l'analyse technique et réglementaire des dossiers relevant du Droit des Sols et la production de propositions de réponses aux maires.
- « **L'assistance aux communes et aux administrés** », fonction qui comprend les missions de renseignements (physiques et téléphoniques) des pétitionnaires, élus et agents des communes.
- « **Les constats et conformités** » qui consiste à procéder à la vérification sur le terrain de la conformité de travaux en cours de réalisation ou achevés, à la demande des communes, et à la rédaction de certificats de conformité, de mises en demeure ou de procès-verbaux.

1- RAPPEL EFFECTIF, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

L'équipe, composée de 6 agents pour 5 ETP répartis de la manière suivante comprend une responsable de service, une assistante à ½ temps, quatre instructrices dont une adjointe au service à ½ temps.

2- RESTRUCTURATION INTERNE : CREATION POLE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

A la suite de la restructuration interne des services de la CDC, un nouveau pôle regroupant le service développement économique, l'habitat indigne, l'OPAH et le service ADS a été créé afin d'apporter une cohérence fonctionnelle au sein de ces services.

Ce pôle permet une meilleure fluidité des informations entre les différents services qui le composent pour le suivi et le montage des dossiers, mais également pour une meilleure anticipation des projets à venir sur le territoire.

A la suite de cette restructuration mise en place au 1^{er} octobre, la responsable adjointe du service ADS, a pris les fonctions de chargée de mission « Lutte contre l'habitat indigne » à mi-temps. Elle occupe donc les fonctions de responsable adjointe du service ADS en alternance avec ses nouvelles missions.

3- STATISTIQUES DU NOMBRE DE DOSSIERS DEPOSES SUR LE TERRITOIRE :

2023	PC	DP	PA	CU	PD	TOTAL 2023
AVENSAN	49	85	4	1	1	140
BRACH	23	24	0	1	3	51
CASTELNAU	61	139	4	2	3	209
LE PORGE	76	157	6	3	13	255
LE TEMPLE	11	14	1	0	1	27
LISTRAC	38	84	0	4	2	128
MOULIS	51	6	6	0	4	67
SAINTE-HÉLÈNE	70	99	1	0	3	173
SALAUNES	19	66	0	0	2	87
SAUMOS	13	11	1	1	1	27
TOTAL	411	685	23	12	33	1164

4- LES DEPOTS DE DOSSIERS PAR VOIE DEMATERIALISEE

L'année 2023 est marquée par une augmentation significative du nombre de dossiers déposés via la plateforme SVE destinée aux dépôts par voie dématérialisée mise en place par le service ADS. Cette plateforme permet un gain de temps tant pour les usagers car elle leur permet d'éviter de se déplacer en mairie, que pour les agents des communes pour qui les modalités d'enregistrement du dossier en mairie est largement facilité.

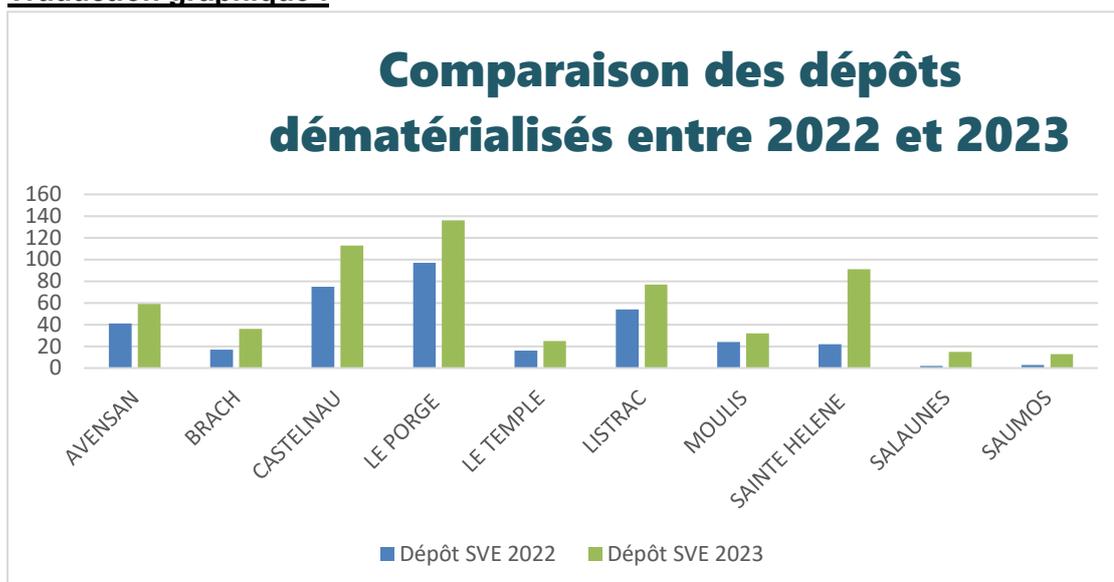
Les dépôts de dossiers par voie dématérialisée comptabilisaient 29% du nombre total de dossiers sur l'ensemble du territoire en 2022.

En 2023, ce pourcentage est passé à 51%. Ce qui démontre que les usagers ont adopté ce moyen de dépôt qui se généralise au fur et à mesure des années.

Comparatif dépôts SVE 2022/2023

Communes	Dépôt SVE 2022	Dépôt SVE 2023
AVENSAN	41	59
BRACH	17	36
CASTELNAU	75	113
LE PORGE	97	136
LE TEMPLE	16	25
LISTRAC	54	77
MOULIS	24	32
SAINTE HELENE	22	91
SALAUNES	2	15
SAUMOS	3	13
TOTAL	351	597
Pourcentages	29%	51%

Traduction graphique :



5- INSTRUCTION TOTALEMENT DEMATERIALISEE

Le service ADS a mis en place en 2023 une nouvelle procédure d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. Grâce au logiciel ADS et à un grand nombre de paramétrages qui ont été nécessaires pour mener à bien cette mission, le service ADS a mis en place une instruction totalement dématérialisée permettant d'atteindre un objectif « 0 papier ».

L'instruction est donc assurée de A à Z à l'aide du logiciel ADS et du SIG. Les réceptions des dossiers par les communes, les consultations des services externes, les demandes de pièces complémentaires, les décisions ou tout autre procédure lors de l'instruction d'un dossier sont réalisées directement via les outils informatiques dédiés.

Cette nouvelle procédure garantit une économie budgétaire en termes de fournitures administratives pour le service ADS mais également un archivage informatique complet des dossiers permettant une double sécurité de conservation pour les communes. Elle permet également des échanges plus simples et plus rapides avec les usagers, les agents et les acteurs externes.

6- LES PERMANENCES ADS

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers en termes d'informations d'urbanisme sur un projet ou une aide à la constitution d'une demande d'autorisation, la CDC a mis en place des permanences en communes à raison de 4 demi-journées par mois (les mardis matin).

Ces permanences sont réalisées à tour de rôle sur les communes de BRACH, MOULIS et le PORGE. Une prise de rendez-vous par les usagers au préalable est nécessaire auprès du service ADS.

Ces permanences restent une aide complémentaire à l'attention des usagers pour la faisabilité d'un projet et des agents des communes qui ne pourraient pas répondre aux sollicitations complexes des usagers. Les primo accueil en urbanisme restent cependant prioritairement traités en mairie.

Nombre de personnes reçues en permanences ADS du 01/01/2023 au 31/12/2023

PAR COMMUNES	
Communes	Total
AVENSAN	6
BRACH	8
CASTELNAU-DE-MEDOC	10
LE PORGE	45
LE TEMPLE	7
LISTRAC-MEDOC	16
MOULIS-EN-MEDOC	8
SAINTE-HELENE	7
SALAUNES	1
SAUMOS	10
Total	118

7- PROCEDURES PENALES :

Le service instructeur conserve une assistance aux communes en matière de conformités et d'infractions.

En 2023, 9 constats sur place ont été réalisés et 4 procès-verbaux ont été dressés :

- 1 PV sur la commune d'AVENSAN
- 2 PV sur la commune de SAINTE-HÉLÈNE
- 1 PV sur la commune de CASTELNAU DE MEDOC.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

CREATION, AMENAGEMENT, GESTION, ENTRETIEN DES ZA ; POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ; PROMOTION DU TOURISME

Projets d'aménagement des zones d'activités économiques communautaires

- **Création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « Pas du Soc 2 » à Avensan**

En octobre 2022, la Communauté de Communes Médullienne a (re)déposé auprès des services de l'Etat le dossier de demande d'autorisation environnementale intégrant les réponses aux demandes de compléments formulées par les services de l'Etat.

Dans le cadre de l'instruction de ce dossier, le Conseil National de Protection de la Nature (CNP) a été saisi.

Ce dernier a donné un avis défavorable au projet le 20 avril 2023 pour plusieurs motifs, parmi lesquels figurent notamment l'insuffisance des inventaires réalisés sur place.

La CDC MEDULLIENNE – après une première réponse apportée à cet avis en septembre 2023 – a dû faire le choix de relancer des inventaires complémentaires pour combler l'ensemble des lacunes soulevées par le CNPN.

- **Création d'une zone artisanale communautaire à Brach**

A la suite d'une demande des services de l'Etat de redessiner le projet d'aménagement pour éviter la destruction de zones humides, la CDC MEDULLIENNE a missionné le cabinet de maître d'œuvre S²LO pour retravailler le plan de composition et actualise le dossier de permis d'aménager au premier trimestre 2023.

Sur la base de ce nouveau plan, le bureau d'études ENVOLIS a repris l'ensemble des dossiers réglementaires environnementaux et a ainsi permis à la CDC MEDULLIENNE de déposer un dossier de demande de dérogation espèces protégées le 14 avril 2023.

Le 7 juillet 2023, la DREAL formulait une nouvelle de complément, à laquelle il a été répondu le 28 septembre 2023 en vue de l'instruction du dossier.

Mise à jour du Relais d'Informations Services (RIS) sur la zone de la Gare au Porge.

En décembre 2023, l'ensemble des entreprises de la zone ont été contactées afin de procéder à la mise à jour des informations sur le panneau. Il a été convenu que la mise à jour de ce panneau serait effectuée tous les ans si les modifications concernent plus de 8 entreprises. La mise à jour de ce panneau est prise en charge par la CDC Médullienne.



Commerce – artisanat

Au niveau organisationnel, en 2023, le service développement économique n'a pas eu de direction sur le dernier trimestre.

Définition de la politique commerciale

La CdC Médullienne a confié en 2021 à la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde (CCIBG) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale de Nouvelle-Aquitaine (CMARNA 33) la réalisation d'une **étude stratégique de redynamisation commerciale**, avec un volet « programmation commerciale » à l'échelle de la CdC Médullienne et des centres-bourgs des 10 Communes du territoire, avec un zoom sur les 4 polarités signataires de l'ORT (Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Listrac-Médoc et Sainte Hélène).

Le programme d'action retenu s'articule autour de 3 axes :



Ce qui a conduit à la validation d'une stratégie pour la CDC Médullienne en Mai 2023 lors de la commission développement économique

Une stratégie a été définie en deux zones, une stratégie pour les pôles structurants et une stratégie sur les pôles secondaires.

Politique commerciale

Stratégie pôles structurants :

- Densification de l'appareil commercial
- Identification d'un parcours marchand
- Remembrement de cellules commerciales
- Accompagnement des organisations collectives (association de commerçants)
- Amélioration esthétique de l'appareil commercial (réalisation d'une charte sur les devantures commerciales)

Stratégie sur l'ensemble des autres polarités :

- Mettre en place des pôles structurants de type lieu de vie ou commerce multi-service
- Maintenir les activités actuelles et favoriser l'implantation de nouveaux commerces
- Maintenir les marchés créés à la suite du covid et compléter l'offre commerciale (passer de 4 à 6 commerçants par exemple)

La mise en œuvre de la politique commerciale s'appuie également sur des outils permettant d'avoir un observatoire de l'évolution commerciale.

➤ Bourse aux locaux vacants



La bourse aux locaux vacants recense, sur l'ensemble du territoire de la CdC Médullienne, les fonciers économiques ou les locaux commerciaux, disponibles à l'achat ou à la location. Objectif : faciliter l'implantation de nouveaux commerces dans les centres-bourgs de la CdC Médullienne.

- Pour chaque local, le manager de commerce prend contact avec le propriétaire pour connaître le projet pour son local commercial (vente, location, changement d'usage...) => fiche « local vacant »
- Réalisation de plusieurs visites de locaux commerciaux
- Mises en relation par le Manager Commerce entre propriétaires et porteurs de projet. Si le propriétaire est d'accord.

Bilan 2023 en termes de locaux vacants : 26 locaux ont été identifiés. Le recensement des locaux commerciaux, lorsque cela est nécessaire, passe par l'envoi d'une lettre aux propriétaires. 14 demandes ont été envoyées en 2023 (10 retours). 12 locaux visités en 2023.



Figure 1: Local commercial à Sainte-Hélène.

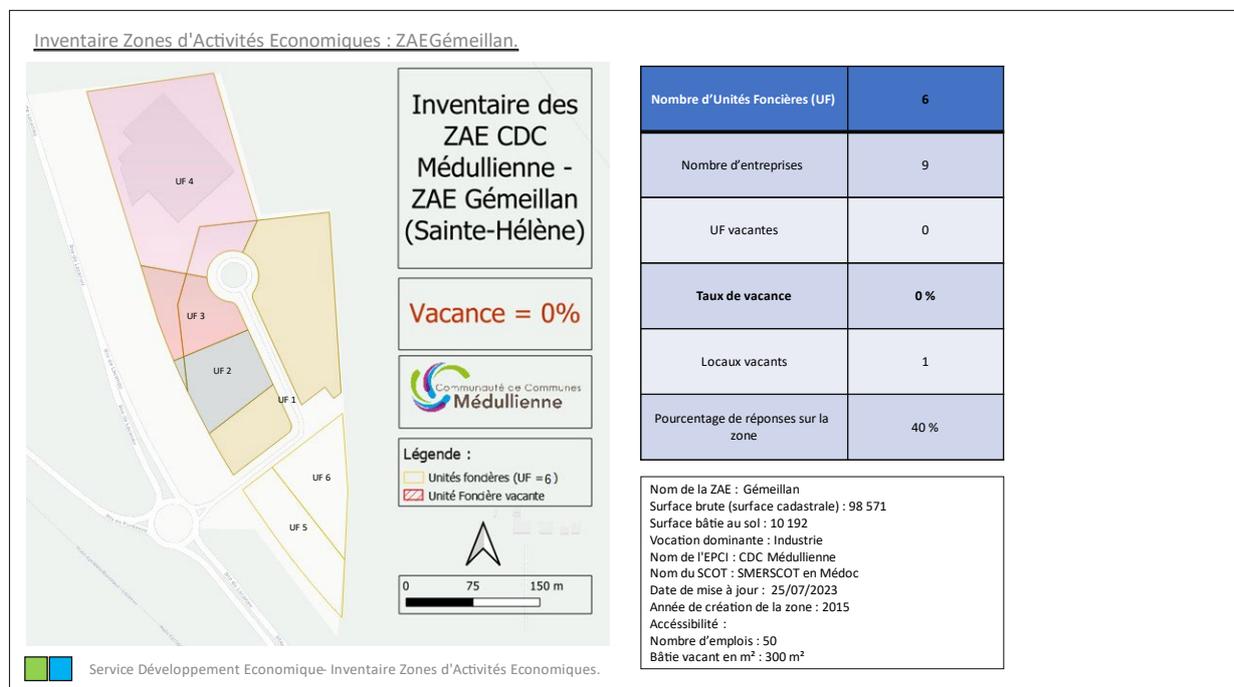
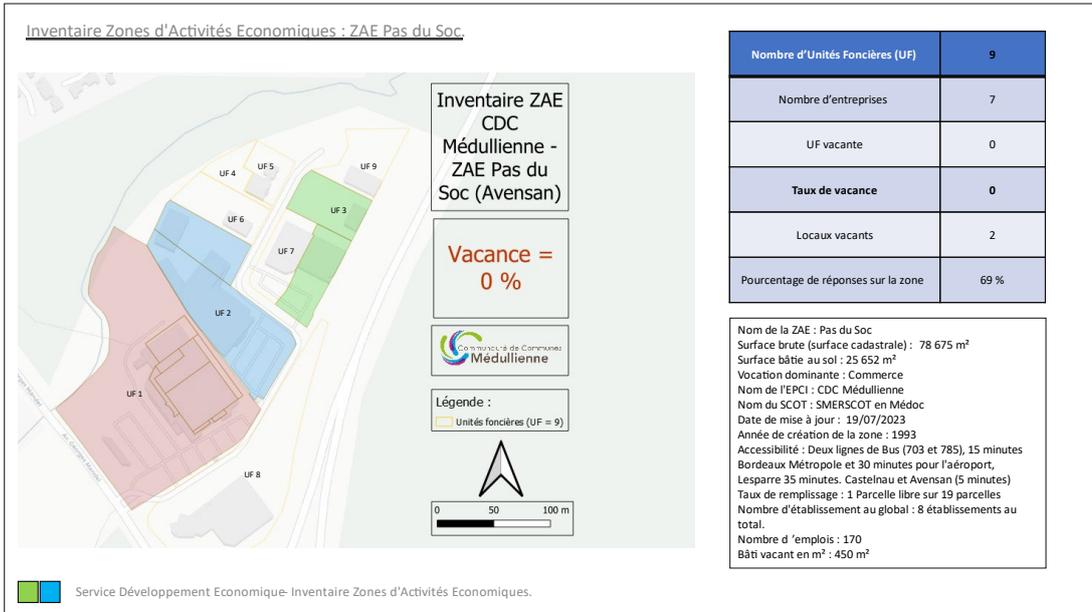


Figure 2: Local commercial à Avensan.

➤ Inventaire des Zones d'activités

Dans le cadre de la loi climat et résilience, il a été demandé aux EPCI de produire un inventaire de leurs zones d'activités afin d'interroger la vacance de ces zones. La Médullienne a fait le choix de porter son analyse sur 5 zones d'activités identifiées dans le SCOT Médoc.

L'Etat à travers cet exercice souhaite interroger la vacance structurelle existant sur les Zones d'Activités Economiques. Sont considérés comme vacantes, les parcelles où il n'y a aucune activité économique depuis 5 ans. 56 propriétaires et 76 dirigeants d'entreprises ont été interrogés. Le taux de réponse moyen sur cet exercice a été de 44 %. L'ensemble des propriétaires et occupants ont été interrogés. Voici les résultats :



Inventaire Zones d'Activités Economiques : ZAE de la Confrérie.

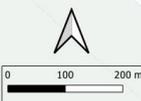


Inventaire ZAE
CDC Médullienne
- ZAE de la
Confrérie
(Salaunes)

Vacance
foncière
= 0 %



Légende :
Unités foncières (UF = 19)

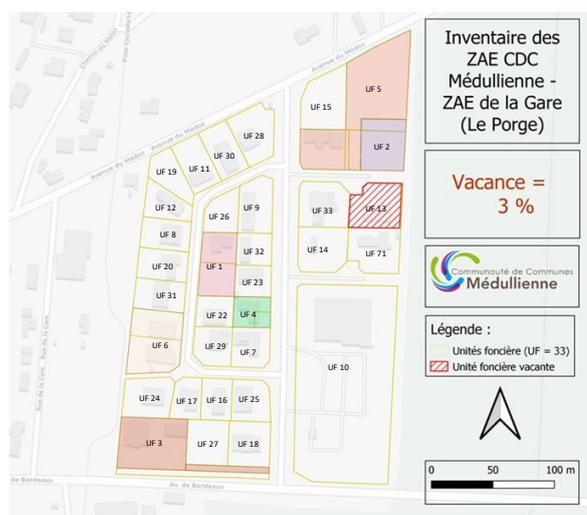


Service Développement Economique- Inventaire Zones d'Activités Economiques.

Nombre d'Unités Foncières (UF)	17
Nombre d'entreprises	21
UF vacantes	0
Taux de vacance	0 %
Locaux vacants	1
Pourcentage de réponses sur la zone	30 %

Nom de la ZAE : Confrérie
Surface brute (surface cadastrale) : 288 722 m²
Surface bâtie au sol : 84 679 m²
Vocation dominante : Industrie
Nom de l'EPCI : CDC Médullienne
Nom du SCOT : SMERSCOT en Médoc
Date de mise à jour : 25/07/2023
Année de création de la zone : 1984
Accessibilité :
Nombre d'emplois : 500
Bâtir vacant en m² : 200m²

Inventaire Zones d'Activités Economiques : ZAE de la Gare

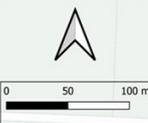


Inventaire des
ZAE CDC
Médullienne -
ZAE de la Gare
(Le Porge)

Vacance =
3 %



Légende :
Unités foncières (UF = 33)
Unité foncière vacante

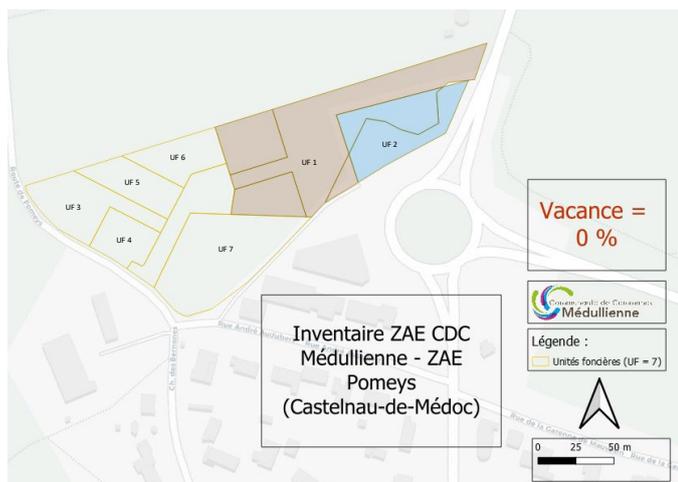


Service Développement Economique- Inventaire Zones d'Activités Economiques.

Nombre d'Unités Foncières (UF)	33
Nombre d'entreprises	35
UF vacantes	1
Taux de vacance	3 %
Locaux vacants	4
Pourcentage de réponses sur la zone	44 %

Nom de la ZAE : la Gare
Surface brute (surface cadastrale) : 109 352 m²
Surface bâtie au sol : 10 857 m²
Vocation dominante : Commerce/Artisanat
Nom de l'EPCI : CDC Médullienne
Nom du SCOT : SMERSCOT en Médoc
Date de mise à jour : 19/07/2023
Année de création de la zone : 2010
Surface au sol habitation : 1125 m²
Nombre d'emplois :

Inventaire Zones d'Activités Economiques : ZAE de Pomeys.

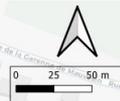


Inventaire ZAE CDC
Médullienne - ZAE
Pomeys
(Castelnau-de-Médoc)

Vacance =
0 %



Légende :
Unités foncières (UF = 7)



Service Développement Economique- Inventaire Zones d'Activités Economiques.

Nombre d'Unités Foncières (UF)	7
Nombre d'entreprises	4
UF vacantes	0
Taux de vacance	0 %
Locaux vacants	0
Pourcentage de réponses sur la zone	36 %

Nom de la ZAE : Pomeys
Surface brute (surface cadastrale) : 38 915 m²
Surface bâtie au sol : 4 296 m²
Vocation dominante : Service
Nom de l'EPCI : CDC Médullienne
Nom du SCOT : SMERSCOT en Médoc
Date de mise à jour : 19/07/2023
Année de création de la zone :
Nombre d'emplois :

Sur les 56 unités foncières identifiées sur les Zones d'Activités, une seule est considérée comme vacante au regard de la loi climat et résilience.

L'ensemble de ces résultats ont été transmis aux autorités compétentes en matière de SCOT et PLU. La loi impose de renouveler ce travail une fois avant juin 2029.



Photo de l'inventaire des ZAE de la CDC Médullienne. Photos présent par Hugo FIASCHI en 2023

Ce travail d'inventaire a permis d'identifier l'ensemble des entreprises présentes sur ces zones ainsi que les propriétaires. Les répondants nous ont transmis de nombreuses informations comme le contact du propriétaire ou du dirigeant d'entreprise. Ce travail a été enrichi par des photographies.

➤ **Information sur le dispositif de soutien aux entreprises dans le contexte de hausse des prix de l'énergie**

Dans le contexte de hausse des tarifs de l'énergie, la CdC a mené, en lien avec les chambres consulaires, une action vers les artisans boulangers afin de les informer d'un dispositif d'aide déployé par l'Etat. Ce dispositif avait comme finalité de limiter la hausse des factures d'énergie (4% maximum de hausse pour les clients jusqu'en février 2023). Ce dispositif se poursuit encore aujourd'hui. Via ce bouclier tarifaire, le gouvernement a limité la hausse des tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVe) à 4 % TTC du 1er février 2022 au 31 janvier 2023. Depuis le 1er février 2023, la hausse des tarifs est limitée à 15 % TTC en moyenne.

➤ **Suivi de l'élaboration des Conventions d'Aménagement de Bourg (CAB) des communes de Castelnau-de-Médoc, Listrac-Médoc et de Sainte-Hélène**

Dans le cadre des projets de dynamisation des centres-bourgs, les d'embellissement, d'adaptation de la voirie, de mise en valeur des entrées de circulation aux nouveaux usages.

Intervention et participation du Manager Commerce aux Comités de pilotage, sur le volet « Commerce » des CAB.

- Participation à 1 COPIL CAB pour la commune de Sainte-Hélène en 2023
- Participation à 3 COPIL CAB pour la commune de Listrac-Médoc en 2023
- Participation à 2 COPIL CAB pour la commune de Castelnau de Médoc en 2023

Dans le cas de la commune de Castelnau de Médoc, 2 autres actions ont été menées :

- Une visite des agences bancaires, assurances et agences immobilières a été réalisée pour les sensibiliser sur la question du stationnement, ainsi que deux visites des commerçants du centre bourg pour recevoir leurs avis et ressentis sur le programme de la CAB.
- Participation à 3 réunions de l'association de commerçants de Castelnau-de-Médoc afin de coconstruire la politique d'aménagement du centre-bourg.

➤ **Accompagnement des commerçants et des Communes**

A titre individuel : 40 entreprises ont sollicité le manager commerce en 2023 pour des questions relatives aux déchets, à des demandes de formation ou de communication, à la promotion des dispositifs de reprise d'entreprise, à l'acquisition de Licence 4, à la e-visibilité, pour des questions fiscales, dossier d'enseigne, mise en accessibilité...

➤ **Création de réseau professionnel**

Le réseau « Manacom » (réseau des Managers Commerce) est animé par la CCI Bordeaux-Gironde : 4 réunions en 2023 dont une visite de terrain (centre-ville de Bordeaux) afin d'apprécier les nouveaux modes de commercialisations liés au numérique et à l'expérience client. Temps de formation et de partage d'expériences, ainsi que de bonnes pratiques pour reproduire les modèles qui fonctionnent.

Participation à une formation du Cecogeb sur la question du bail commercial au sein de la chambre des notaires de Gironde.

4/ Projet DATACENTER

Suite à la réunion de présentation des opportunités créées par l'arrivée du câble « Amitié », organisée par la CCI le 15 avril 2022 à Le Porge, plusieurs réunions ont été organisées avec les représentants de l'association Datacenter France et de Gironde Numérique, afin d'étudier l'opportunité et la faisabilité de l'implantation d'un ou de deux Datacenter(s) sur les communes d'Avensan (ZAC « Pas du Soc 2 ») et/ou de Sainte Hélène (à proximité du futur équipement aquatique).

Après de plus amples réflexions, le projet sur Sainte-Hélène ne semble pas convenir à cause à des coûts d'infrastructure importants.

Un porteur de projet privé a été identifié pour porter ce projet et produire foncières ont été explorées par le service développement économique. explorées sans résultat à ce jour. La meilleure reste une implantation sur le futur parc d'activités « Pas du Soc 2 ».

5/ Animation du partenariat économique avec les acteurs locaux et les élus et les entreprises et porteurs de projet.

Afin de développer le réseau avec les acteurs économiques locaux, la CdC Médullienne a participé à plusieurs instances et événements en lien avec le développement économique et l'emploi :

- Réunions du SPEP (Service Public de l'Emploi de Proximité), animées par le Sous-Préfet ;
- Salon SESAM (Salon des Entrepreneurs, du Savoir-Faire et de l'Avenir Médocain) organisé par le Club des entrepreneurs du Médoc le 20 octobre 2023 à Lesparre-Médoc. Tenue d'un stand CdC Médullienne, en collaboration avec les Développeurs économiques des CdC du Médoc, afin de présenter les perspectives existantes en termes de développement économique sur le territoire.
- Réunions organisées par le Parc Naturel Régional, relatives à la marque « Valeur Parc », aux travaux autour de la signalétique et de la publicité ;
- Afterwork sur la commune d'Avensan au bar l'O Médoc.
- Participation à une édition des Afterwork en Médoc organisé par la CCI au château Ballac à Saint-Laurent de Médoc.
- Réunion du CLEE (Comité Local Ecole-Entreprise) ;
- Réunions du Club des Entrepreneurs du Médoc ;
- Réunions de « l'Escale » (tiers lieu à Castelnau-de-Médoc), accompagnement pour la recherche d'un local et aide à la structuration de l'association. Participation au COPIL de l'association avec le projet de recyclerie.
- Formations organisées par Invest in Bordeaux.
- Participation aux réunions et journées de la Fédération des Industriels du Bois (FIBOIS Nouvelle-Aquitaine).
- Stand au salon Sésam sur la commune de Sainte-Hélène.
- Rencontre avec Marc Beaulieu, représentant du fond de mécénat de l'entreprise RTE.
- Participation au CODIR de l'office du tourisme en 2023
- Visite de l'ensemble des scieries sur le territoire de la Médullienne avec la Fédération des Industriels du Bois.
- Journée de coopération territoriale de la CCI avec la visite de plusieurs entreprises sur la CDC Médoc Cœur de Presqu'île.
- Participation au salon Commerce'Innov dans les locaux de la CCI de Bordeaux-Gironde.
- Visite de l'Agora à Saint-Aubin-de-Blaye.

3 réunions de la commission « Développement économique » ont été organisées en 2023 (janvier, mai et septembre 2023).

➤ Journée des entreprises et des porteurs de projet

ETRE ACCOMPAGNÉ ET INFORMÉ
pour entreprendre en Médoc

**JOURNÉE DES
ENTREPRENEURS
& DES PORTEURS
DE PROJETS**

VENDREDI 16 JUIN 2023
À LISTRAC-MÉDOC | DE 9H À 16H
PLACE DE LA CAVE AVEC LE BUS DE L'ARTISANAT

POUR VOUS ACCUEILLIR :

- ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE (CRÉATION ET AUTRES)
- INFORMATIONS SUR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES
- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : OUTIL "HELP" DE L'URSSAF
- DÉCLARATION ADMINISTRATIVE POUR LES AUTO-ENTREPRENEURS
- DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE ET TRANSENTPREPRISE
- ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE POUR DÉVELOPPER SA E-VISIBILITÉ
- DISPOSITIF HABITAT

CCI BORDEAUX GIRONDE

URSSAF

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Médullienne

ETRE ACCOMPAGNÉ ET INFORMÉ
pour entreprendre en Médoc

**JOURNÉE DES
ENTREPRENEURS
& DES PORTEURS
DE PROJETS** 2^e édition

JEUDI 16 NOV. 2023
DE 8H À 16H
À CASTELNAU-DE-MÉDOC |
PLACE DE L'ÉGLISE AVEC LE BUS DE L'ARTISANAT

POUR VOUS ACCUEILLIR :

- ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE (CRÉATION ET AUTRES)
- INFORMATIONS SUR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES
- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ
- DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE ET TRANSENTPREPRISE
- DISPOSITIF HABITAT - UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ POUR LES PROS DU BÂTIMENT
- ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

CCI BORDEAUX GIRONDE

URSSAF

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Médullienne

2 éditions de la journée des entreprises et des porteurs de projet ont été réalisées au cours de l'année 2023, une première édition en juin sur la commune de Listrac-Médoc et une seconde sur la commune de Castelnau-de-Médoc. Initiées par le service développement économique de la CDC Médullienne et le bus France Service de la CDC Médullienne.

La création de ce type de journée vient d'une volonté de favoriser la proximité entre les entreprises et les élus. Mais également d'identifier de possible porteur de projet souhaitant s'installer sur notre territoire. Elle permet un accompagnement de micro et très petites entreprises en création. Cet événement a également été le lieu de rencontre des entreprises du territoire. L'objectif de cette journée était de fournir un panel de services semblable à ceux que peuvent trouver les entreprises à Bordeaux.

Les partenaires suivants étaient présents :

- La Chambre de Commerce et de l'Industrie de Gironde (2 agents)
- La chambre des Métiers et de l'Artisanat (3 agents)
- L'URSSAF (2 agents)
- Le Club des entrepreneurs du Médoc (6 bénévoles se sont relayés)
- SOLIHA (1 agent présent sur une seule édition)

Sur ces deux journées 41 porteurs de projet ont été rencontrés et 14 entreprises, 10 porteurs de projet souhaitent ouvrir une activité en centre-bourg, 6 se sont renseignés pour la création d'une entreprise artisanale dans le domaine du bâtiment.

L'objectif est de présenter les différents partenaires et services qui travaillent autour de la question du développement économique sur le territoire du Médoc. Apporter de l'information sur des thématiques très diverses telles que : la création d'entreprises, le numérique, la reprise d'entreprise, l'apprentissage ainsi que les démarches administratives à effectuer pour les entrepreneurs. Faire la promotion des dispositifs de transmission/reprise, faire découvrir un panel de services à destination des entreprises au plus près du territoire.

Le souhait des élus de la CDC Médullienne serait de renouveler 2 fois par an cet événement, le 16 novembre 2023. La communication autour de cet événement (affichage dans commerces et institutions), par le bus France Service (dépôt d'affiches et flyers dans institutions) et la communication numérique a été assuré par le service communication de la CDC Médullienne.



Édition 2 sur la commune de Castelnau-de-Médoc, le 16 novembre 2023. Crédit photographique : Sud-Ouest.

6/ Accompagnement des porteurs de projets économiques (accueil, information, suivi)

En 2023 : 33 porteurs de projet économique ont contacté la CdC Médullienne, à la recherche d'un terrain ou d'un local pour s'implanter, dont **30 sont de nouveaux contacts**. Les demandes concernent principalement une implantation en ZAE (et en particulier sur les futures ZAC « Pas du Soc 2 » et ZA communautaire à Brach), mais également en cœur de ville (commerces), notamment à Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Listrac-Médoc et Sainte Hélène.

- 27 contacts ont donné lieu à un rendez-vous.
- 7 entreprises se sont installées sur le territoire en 2023. Plusieurs projets se poursuivent en 2024.

7/ Mise en route de l'Action de Développement de l'emploi et des Compétences ainsi que de l'Action Collective de Proximité.

En janvier 2023, les 4 collectivités du Médoc ont été réunies à l'initiative de la région Nouvelle-Aquitaine afin de leur présenter le dispositif « Action Collective de Proximité » ACP.

Après des retours de l'ensemble des élus des CDC, il a été décidé de mettre en place les moyens pour déployer ce dispositif. La condition d'entrée dans ce dispositif est le travail collaboratif des 4 EPCI du Médoc avec la mise en commun d'un diagnostic économique du Médoc pour aboutir à un projet de règlement d'intervention commun.

Lors de la réflexion sur ce dispositif en août 2023, l'Etat nous a signalé que cette démarche afin de travailler sur des sujets de l'emploi, de la formation nommé ADEC (Action de Développement de l'Emploi et des Compétences). Pour animer ces dispositifs, une collectivité devait se signaler comme porteur administratif d'un des dispositifs afin qu'ils deviennent effectifs. Les élus ont fait le choix que la CDC Médullienne porterait l'Action Collective de Proximité et la CDC Médoc Estuaire porterait l'Action de Développement de l'Emploi et des Compétences.

Pour démarrer ces dispositifs, nous devions réaliser un diagnostic du territoire à l'échelle des 4 EPCI du Médoc. Après de multiples échanges et interrogations de plusieurs prestataires susceptibles de réaliser ce type de démarche, les élus ont fait le choix de retenir les chambres consulaires pour la réalisation de diagnostic.

L'objectif de ce diagnostic est d'aider le territoire à cibler des secteurs d'interventions dans le cadre de la création d'un dispositif d'aide financière et technique à destination des Très Petites Entreprises.

Calendrier prévisionnel : **Mise en route du dispositif ACP en septembre 2024.**

Mise en route du dispositif ADEC en Janvier 2024

Le dispositif ADEC ne nécessitant pas de diagnostic, en 2023 a été travaillé le plan de financement prévisionnel :

ADEC - Animations sur le recrutement et la formation						
Projets collectifs imaginés sur ce volet : (20 keuros)	Cdc	30,00%		16000		52000
Projet Forum de l'emploi / Salon	Etat	50,00%	26000			
Projets imaginés sur ce volet : (20k euros)					10000	
+ 3000€ x 4 Cdc (12k euros)	Club	20,00%				
ADEC - Animations activités centres bourgs avec ciblage sur volet rh						
2000€ x 4 Cdc	Cdc	50,00%		4000		8000
	Etat	50,00%	4000			
ADEC - Lutter contre les freins périphériques à l'emploi (logement, mobilités...)						
Projets imaginés sur ce volet : - CDC Médoc Estuaire : Etude de Marketing territorial - CDC Médullienne : Schéma de Dév Eco - CDC Médoc CPI : Logement / Mobilité - CDC Médoc Atlantique : Etudes programmation logement saisonnier. Vendays Montalivet	Cdc	50,00%		35000		70000
	Etat	50,00%	35000			

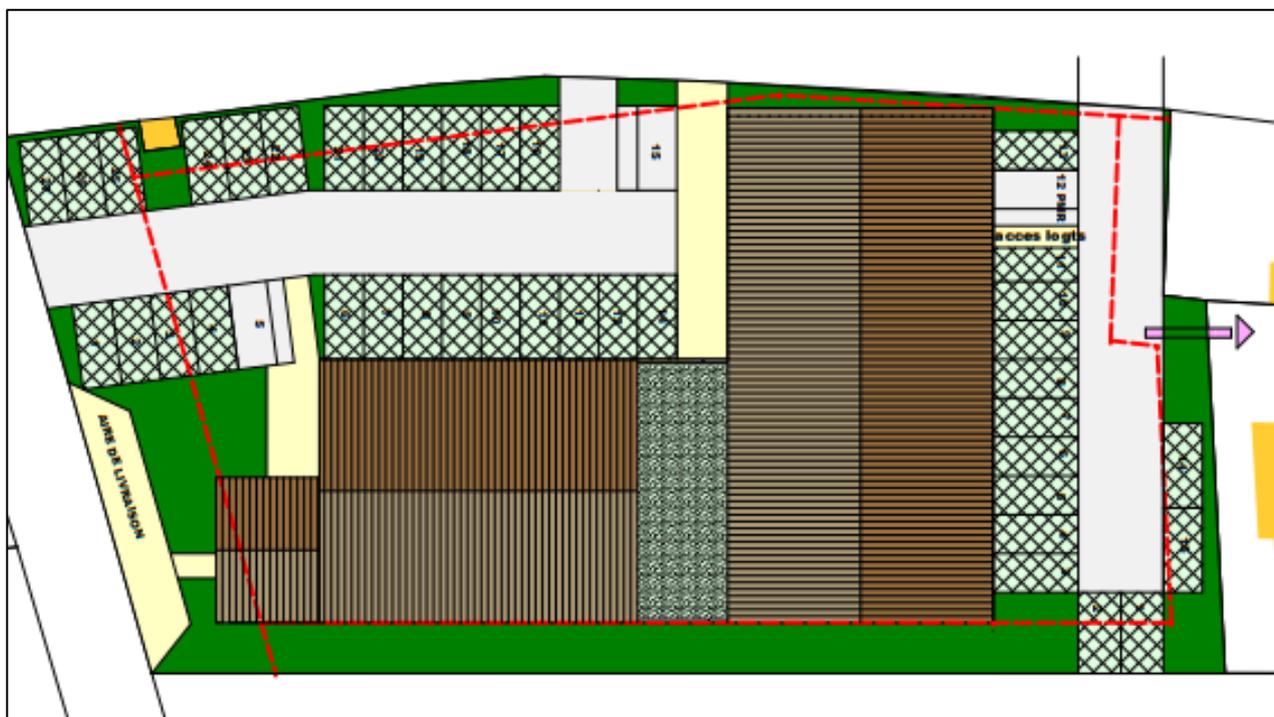
BRACH : Le service développement économique a été sollicité par la commune de Brach afin de produire des pièces pour les différents dossiers de subvention montés dans le cadre de la création d'une brasserie et de logements sur la commune de Brach. Une mini-étude de marché a été produite par le service développement économique pour confirmer la pertinence économique de ce type d'établissement.



Figure 3: Terrain pour la future « Bracheri ».

SAUMOS : Participation aux diverses réunions du projet « mairie » sur la commune de SAUMOS (4 réunions en 2023). Le service développement économique a établi un panorama des diverses subventions que la commune pouvait activer afin de travailler le financement de ce projet. Le conseil a également porté sur le dimensionnement du bâtiment selon les futurs besoins.

CASTELNAU-DE-MEDOC : Un travail important a été fait sur la question du stationnement en centre-bourg, le manager de commerce a notamment participé à la rédaction de la charte du stationnement de la commune. Le manager de commerce avec les élus de la commune a rencontré l'ensemble des entreprises de la commune (avec un pas-de-porte) afin de les sensibiliser à cette question. Un second tour a été réalisé. Nous avons rencontré l'ensemble des entreprises de la commune afin de recueillir leurs doléances sur les propositions de nouveaux plans de circulation.



LISTRAC-MEDOC : Pilotage d'un projet de commerces/logements sur la commune de Listrac-Médoc. Ce projet qui a connu des hauts et des bas, en mobilisant plusieurs promoteurs (l'un a disparu, le second n'était pas pertinent dans son approche) se poursuit en 2024. Voici le projet :

Avec l'accord des propriétaires, le manager de commerce a lancé une consultation pour la recherche d'un boucher charcutier sur un local commercial privé et d'un boucher sur un second. Les deux locaux identifiés étaient des locaux vacants depuis plus d'un an et les deux sont des locaux de premier ordre quant à leurs localisations et quant à l'historique entrepreneurial sur ces propriétés. En lien avec le propriétaire nous avons tenté de positionner un boucher charcutier et un restaurateur. Ce dispositif nous a permis de capter un porteur de projet boucherie, il n'ira pas sur le local commercial identifié. Ces porteurs de projet se positionnent finalement sur le projet commercial de centre-bourg et sur ce local, un restaurant japonais s'est installé.

Au cœur du Médoc :

La commune de cherche son **Restaurateur/Restauratrice**



- ❖ En cœur de bourg d'une ville dynamique
- ❖ Pas de fonds de commerce à reprendre
- ❖ Le long d'un axe très passant (14 000 véhicules par jour) !

Données fournies par le propriétaire du local - Juin 2023

L'environnement

Situation : Au cœur du Médoc et de ses grands-crus. La commune de Listrac Médoc (33480) et ses 3000 habitants est en pleine expansion.

Sur place : Coiffeur, Pharmacie, Ecole, Médecin Généraliste, Bureau de Poste, Tabac, Boulangerie, médiathèque, Ecole de musique, Maison de santé, Ecoles...

Divers sites touristiques remarquables : L'Océan est à 40 minutes de route, à proximité de la route des vins du Médoc.



Le local

Superficie du local professionnel :

233 m², dont une belle salle de restauration de 134 m² et 657m² de non-bâti (**380 m² de parking et 277m² de terrasse**)



Infos pratiques

Prix de vente : 400 000 euros

Adresse : 28 Avenue de Soulac, 33480 LISTRAC-MEDOC

Situation : Bordeaux est à 30 km au sud et Lacanau à 25 km à l'ouest. Aéroport à 35 km.

L'activité

Commerce : Ancien Hôtel-Restaurant.

Clientèle : Locale et de passage (tourisme en période estivale).

Pour tout renseignement :
Vous pouvez contacter, Mr FIASCHI Hugo, Manager de commerce à la CDC Médullienne au 06 11 64 57 75 ou par mail : hfiасhi@cdcmedullienne.fr



avant-projet

Au cœur du Médoc :

La commune de cherche son **BOUCHER(E) - CHARCUTIER(E)**



- ❖ En cœur de bourg d'une ville dynamique
- ❖ Pas de fonds de commerce à reprendre
- ❖ Le long d'un axe très passant (14 000 véhicules par jour) !

Données fournies par le propriétaire du local - Avril 2023

L'environnement

Situation : Au cœur du Médoc et de ses grands-crus. La commune de Listrac Médoc (33480) et ses 3000 habitants est en pleine expansion.

Sur place : Coiffeur, Pharmacie, Ecole, Médecin Généraliste, Bureau de Poste, Tabac, Boulangerie, médiathèque, Ecole de musique, Maison de santé, Ecoles...

Divers sites touristiques remarquables : L'Océan est à 40 minutes de route, à proximité de la route des vins du Médoc.



Le local

Superficie du local professionnel :

100 m², dont 40 m² d'espace de vente et 60 d'espace de préparation (2 pièces). Possibilité de terrasse. Avec Parking partagé.



Infos pratiques

Loyer : Ce local appartient à un propriétaire privé, il est à louer pour : à définir avec le propriétaire.

Adresse : 28 Avenue de Soulac, 33480 LISTRAC-MEDOC

Situation : Bordeaux est à 30 km au sud et Lacanau à 25 km à l'ouest. Aéroport à 35 km.

L'activité

Commerce : Ancien Hôtel-Restaurant.

Clientèle : Locale et de passage (tourisme en période estivale).

Pour tout renseignement :
Vous pouvez contacter, Mr FIASCHI Hugo, Manager de commerce à la CDC Médullienne au 06 11 64 57 75 ou par mail : hfiасhi@cdcmedullienne.fr



AVENSAN : La mairie d'Avensan a demandé au manager de commerce de connaître les conditions afin de réaliser sur la commune un pôle santé. Un projet de lettre a été rédigé, une réunion a été organisée afin de rassembler les professionnels de santé de la commune afin de débattre de ce projet. Pour une MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) il est nécessaire de s'appuyer sur un professionnel médical afin de construire le projet de santé. Nous avons pour cela, réalisé un entretien avec la Communauté Professionnelle Territoriale Santé Médoc Sud. Malgré le travail réalisé, la mairie n'a pas souhaité aller plus loin sur ce sujet. Manque de financement et difficulté de programmation.

9/ Autres productions

Réalisation de plusieurs notes à destination des élus :

C'est note ont souvent été faites pour expliquer une évolution réglementaire ou l'apparition d'un nouveau dispositif : Note sur le dispositif de droit commun de la région Nouvelle-Aquitaine, L'action Collective de Proximité, note sur le dispositif dernier commerce en milieu rural, note sur le dispositif France Ruralité, note sur le bouclier tarifaire, note sur le principe du programme Leader, note sur le label Valeur Parc, note sur la fondation de mécénat de l'entreprise RTE, note Cluster Composite.

10/ Communications du service développement économique

En lien avec les élus, écriture d'un article pour Bordeaux Invest (décembre 2023) :

CDC MÉDULIENNE : UN TERRITOIRE ATTRACTIF AUX PORTES DU MÉDOC

Dans le cadre de sa nouvelle adhésion, Invest in Bordeaux a interrogé Didier Phoenix, Vice-Président en charge du développement économique à la Communauté de Communes Médullienne, sur les atouts et les nouveaux défis auxquels doit faire face la collectivité pour créer les conditions nécessaires d'un développement économique harmonieux répondant aux attentes de la population afin de pouvoir toujours mieux vivre dans le Médoc.

Quels sont les principaux atouts du territoire d'un point de vue géographique et économique ?

La communauté de communes Médullienne, située au nord-est de la Gironde est constituée de 10 communes allant du Forge à Lustrac Médoc. Cette collectivité rurale d'environ 22 000 habitants est souvent identifiée comme étant les "portes du Médoc", du fait de sa proximité directe avec la métropole de Bordeaux.

De l'océan aux vignes, en passant par la forêt, la CDC Médullienne offre de nombreuses populations. Depuis 10 ans, la croissance de la population est constante et supérieure à celle observée sur le reste du département de la Gironde (+27,4% contre +2,7% entre 1999 et 2019). Ces nouvelles populations viennent bénéficier d'un environnement et d'un cadre de vie agréable : située entre la Métropole bordelaise et le bassin d'Arcachon, la CDC Médullienne est un espace de développement pour les populations de ces deux zones.

Cette proximité avec la métropole bordelaise permet aux entreprises d'accéder à de nombreux marchés tout en gardant un lien fort avec leur territoire. Notre collectivité bénéficie d'un tissu entrepreneurial très dynamique avec plus de 2000 entreprises représentant 5 000 emplois. Autour de 5 zones d'activités économiques, l'activité du territoire se concentre sur les secteurs de l'économie présentielle (le commerce, les services), productive (bâtiment et travaux publics) et le viticulture.

On peut ainsi noter :

- une filière viticole intégrée de renommée internationale avec des appellations prestigieuses (Moulis, Haut-Médoc, Lustrac), des savoir-faire locaux et une expertise reconnue sur la place internationale.
- des savoir-faire industriels uniques comme le bois ou le composite aéronautique (Airbus Composite, IFC11M2).
- une tradition artisanale dans le bâtiment avec plus de 500 entreprises artisanales qui collaborent avec de grands groupes français de la construction et des travaux publics.

Pouvez-vous nous présenter le dispositif d'accueil des entreprises (zones d'activités, offre immobilière et foncière...) ?

Que vous soyez entrepreneur ou porteur de projet, la communauté de communes organise son territoire pour vous accueillir ! Des opportunités existent ! 5 parcs d'activités pour vous accueillir et 2 sont en cours de création.

Afin d'accueillir de nouvelles entreprises, nous avons développé une bourse aux locaux vacants et la CDC mène un recensement actif des opportunités foncières économiques en lien avec la loi ZAN.

Notre volonté est d'une part, d'accompagner les porteurs de projets et les entreprises dans leurs projets d'habitation, et d'autre part, soutenir ces acteurs dans le défi des transitions (écologiques, technologiques et numériques). Notre structuration permet maintenant d'orienter et de conseiller les porteurs de projet et les entreprises dans leurs différents projets.

Quels sont les projets de développement économique pour les prochaines années pour attirer de nouvelles entreprises et conforter le tissu économique local ?

Les élus portent l'ambition d'élaborer un document cadre pour traduire le schéma de développement économique et le plan d'action opérationnelles.

2 parcs d'activités sont en cours d'étude afin de faciliter l'accueil d'entreprises productives innovantes et poursuivre la structuration des filières industrielles liées au bois et aux matériaux composites. Nous travaillons pour cela avec les services de l'Etat afin de répondre aux exigences des engagements nationaux pris par la France en matière de préservation des milieux naturels.

Le projet Iwa du Soc 2, situé à l'entrée de la commune d'Avenas, devrait voir le jour en début d'année 2025 et proposer des terrains pour les implantations industrielles prioritaires. Orienté prioritairement sur le développement des filières bois et développement durable, ce futur parc d'activités vise à renforcer l'économie locale et à développer les emplois sur le territoire.

Le second projet, situé sur la commune de Brach, s'adresse à des implantations et développement d'activités à caractère artisanal.

Pour accompagner les objectifs de transition, la collectivité a choisi de s'unir aux autres communautés de communes du Médoc pour contractualiser avec l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine afin de déployer les dispositifs ACP* (Action Collective de Proximité) et le dispositif ADCD (Action de Développement de l'Emploi et des Compétences). Cet enjeu est global car il faut résoudre à la fois des problématiques de mobilité, de formation et de logement pour conforter l'attractivité économique du Médoc.

Article paru sur le site internet d'Invest In Bordeaux en Décembre 2023

Castelnau-de-Médoc : une vingtaine de participants à la Journée des entrepreneurs

Lecture 1 min

Accueil • Gironde • Castelnau-de-Médoc



Christian Legarde, président de la CdC Médullienne, et les représentants des partenaires sont satisfaits de l'opération. © Crédit photo : D. M.

Par Danielle Monge
Publié le 20/11/2023 à 14h00



La Journée des entrepreneurs et des porteurs de projets a fait son retour pour une deuxième édition le 16 novembre à Castelnau-de-Médoc

Vingt-six futurs créateurs d'entreprise, des artisans, couvreurs, menuisiers, coiffeurs, restaurateurs, ont participé à la 2^e édition de la Journée des entrepreneurs et des porteurs de projets, jeudi 16 novembre autour du bus de la Chambre des métiers et du bus France-Services installés pour l'occasion sur la place de l'Église.

SUD OUEST, Publicité

Cette opération était organisée par la Communauté de communes de la Médullienne en lien avec les partenaires institutionnels et locaux comme la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Chambre du commerce et de l'industrie, l'Urssaf, Soliha et le Club des entrepreneurs du Médoc.

PREMIUM

Sur Web, tablette et Mobile

- Le journal et ses suppléments
- L'accès aux articles abonnés
- L'édition du soir
- Le club Abonnés
- Les Formats Longs
- Les Archives depuis 1944

SUD OUEST, Publicité

Pour cette deuxième édition, les organisateurs parlent d'un succès. Cette opération était destinée à renseigner, accompagner et conseiller des porteurs de projets, des autoentrepreneurs ou des entreprises qu'elles soient en plein développement ou en difficulté. Des interlocuteurs ont pu répondre aux questions liées à des aspects juridiques, des démarches administratives, sur l'accompagnement numérique ou encore sur le dispositif « habitat » mis en place sur le territoire de la CdC Médullienne.

SUD OUEST, Publicité

LES LIENS ASSOCIÉS

Castelnau-de-Médoc Gironde Lesparre-Médoc

Article

paru dans le journal sud-ouest en novembre 2023



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

CREATION, AMENAGEMENT, GESTION, ENTRETIEN DES ZA ; POLITIQUE LOCALE
DU COMMERCE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ; **PROMOTION DU TOURISME**

**Rapport annuel d'activités de l'Office du Tourisme Médoc Plein Sud est
annexé au présent rapport d'activités.**





GEMAPI : ACTION DES ARTICLES 1-2-5-8 DE L'ARTICLE L211-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT AU TITRE DES COMPETENCES OBLIGATOIRES ET DES ARTICLES 3-4-6-7-9-10-11-12 AU TITRE DES COMPETENCES FACULTATIVES

La compétence GEMAPI gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, sur la CDC Médullienne **a été confiée en 2018 à 4 syndicats de Bassins versants**, dont les 2 principaux en terme de territoire sont le syndicat mixte de bassins versants des Jalles du Cartillon et de Castelnau (SMBVJCC) et le syndicat intercommunal d'aménagement des Eaux du bassin versant des Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG), auxquels s'ajoutent le syndicat de Bassins Versants de l'Artigue et de la Maqueline (SMBVAM) et le syndicat des bassins versants du Centre Médoc Gargouilh, **ainsi qu'à la Métropole de Bordeaux** pour le linéaire de la Jalle de Blanquefort autrefois géré par le SIJALAG.

Un bassin versant fait circuler l'eau à travers le sol vers les sources, puis vers les ruisseaux, les rivières, les lacs et les océans. Les taux d'écoulement lents sont préférables aux taux rapides, qui provoquent des crues rapides et majeures.

Les principales missions de ces syndicats sont :

- prévenir les inondations, et les sécheresses,
- entretenir les cours d'eau, les canaux et lacs
- améliorer la qualité des eaux et s'adapter au changement climatique
- protéger et restaurer les zones humides

En résumé, il s'agit d'assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique.

Les rapports d'activités 2023 de ces structures sont à retrouver en annexe.



CREATION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN, GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

I- RAPPELS

La CdC Médullienne compte 2 aires pour l'accueil des populations itinérantes (Castelnau-de-Médoc et Sainte-Hélène) pour un total de 46 emplacements-caravanes et 1 aire pour les grands passages (Le Porge) 120 emplacements-caravanes,

➤ Rappel de la tarification 2023

Aire d'accueil	Nuitée	Eau	Electricité
Castelnau	3€	3.50€	0.14€
Saint Hélène	3€	3.50€	0.14€

➤

➤ Rappel des horaires d'ouverture et fermeture

- 9h00/12h00 13h00/17h00 du lundi au vendredi
- Astreinte en dehors des heures d'ouverture

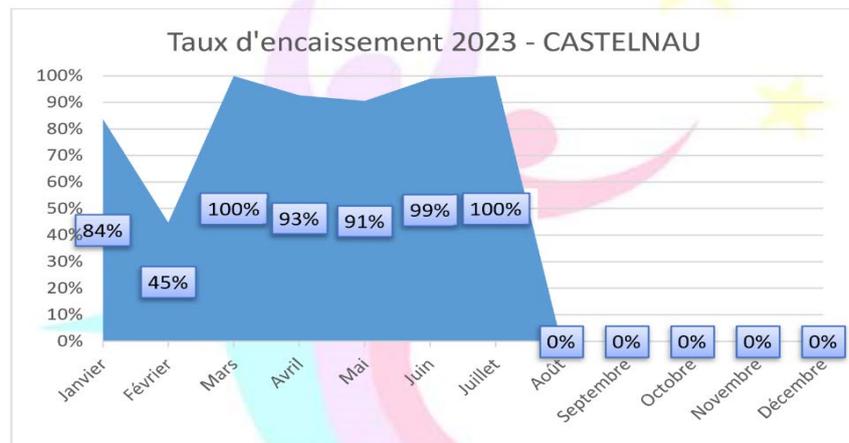
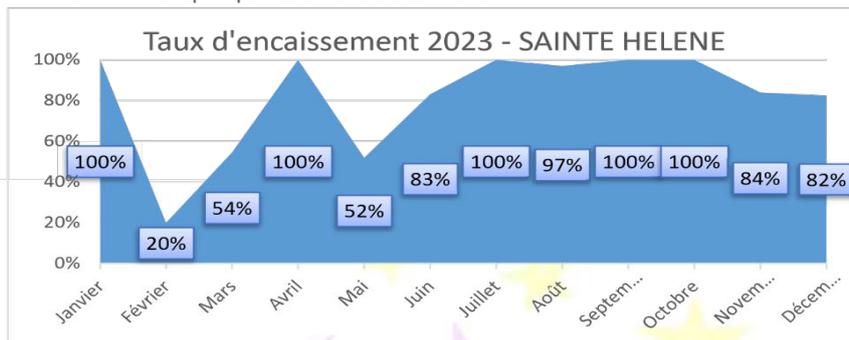
➤ **Rappel période de fermeture**

- Castelnau de Médoc : du 16 juillet 2023 au 31 décembre 2023 inclus, pour cause d'actes de vandalisme.
- Sainte-Hélène : pas de fermeture en 2023.

II- LES AIRES D'ACCUEIL

Eléments financiers

3. Graphique taux encaissement :



➤ **Evolution des entrées et sorties sur les aires d'accueil**

- Castelnau-de-Médoc : 14 entrées et 19 sorties
- Sainte-Hélène : 37 entrées et 30 sorties

➤ **Personnes accueillies**

- **Castelnau-de-Médoc :**

**STATISTIQUES
ALLOCATION TEMPORAIRE DE LOGEMENT (ALT2)
(à recueillir auprès du gestionnaire)**

Année	2023
Département	
Nom et adresse de l'aire	Castelnau-De-Médoc Castelnau-De-Médoc, 33
Coordonnées du gestionnaire	
Personnes accueillies	
Nombre total de personnes accueillies	44
dont : hommes	10
femmes	16
enfants de moins de 18 ans	18
dont : personnes seules et couples sans enfants à charge	15
personnes seules et couples avec enfants à charge	12
Durée moyennes de séjour des personnes (en mois)	1,2

- **Sainte-Hélène :**

**STATISTIQUES
ALLOCATION TEMPORAIRE DE LOGEMENT (ALT2)
(à recueillir auprès du gestionnaire)**

Année	2023
Département	
Nom et adresse de l'aire	Sainte-Hélène Sainte-Hélène, 33
Coordonnées du gestionnaire	
Personnes accueillies	
Nombre total de personnes accueillies	130
dont : hommes	24
femmes	35
enfants de moins de 18 ans	71
dont : personnes seules et couples sans enfants à charge	35
personnes seules et couples avec enfants à charge	30
Durée moyennes de séjour des personnes (en mois)	2,4

TRAVAUX ENVISAGES PAR LE DELEGANT

➤ Travaux réalisés en 2023 :

- **Pendant les fermetures annuelles :**

1- Castelnau-de-Médoc

- Evacuation des déchets divers en déchetterie
- Nettoyage haute pression de tous les emplacements pour préparation peinture
- Nettoyage haute pression des toitures
- Réparations diverses : carreaux de verres, porte du local technique accueil, mur
- Peintures intérieures extérieures de tous les emplacements
- Remise de grillages manquant
- Tonte, taille haie, débroussaillage sur toute l'aire
- Débroussaillage bois

Avant :



Après :



2- Sainte-Hélène

- Evacuation des déchets divers en déchetterie
- Nettoyage haute pression de tous les emplacements pour préparation peinture
- Nettoyage Haute pression des toitures
- Réparations diverses : carreaux de verres, porte du local technique accueil, mur
- Peintures intérieures / extérieures de tous les emplacements
- Tonte, taille haie, débroussaillage sur toute l'aire

Avant



Après :



Par ailleurs, le prestataire effectue des réparations sur chaque emplacement lorsque cela est nécessaire (changement de barillet, de cumulus, de robinets, de prises etc.)

IV-

ANALYSE DU FONCTIONNEMENT ET DES PROBLEMATIQUES RENCONTREES SUR CHAQUE AIRE

1- Castelnau-de-Médoc

▪ **Juillet :**

Faits marquants : dégradation par incendie de l'aire la veille de la réouverture



Résultats et conséquences : Fermeture de l'aire jusqu'à nouvel ordre

2- Sainte-Hélène

▪ **Juillet :**

Faits marquants : agression d'un intérimaire par un résident

Résultats et conséquences : Dépôt de plainte – expulsion de la famille

▪ **Décembre :**

Faits marquants : inondation due aux fortes pluies



Résultats et conséquences : les voyageurs de l'emplacement PMR ont stationnés au centre-ville de Sainte-Hélène sur l'herbe à côté des sanitaires et en face du garage Gonzalez et le stade.

▪ **Tout au long de l'année**

Faits marquants : problème de télégestion (web accueil)

Résultats et conséquences : Suite à des pannes récurrentes du « DEVOLO » sur plusieurs blocs, nous n'avons plus eu de remontée sur les fluides concernant les emplacements des voyageurs.

V- L'AIRE DE GRAND PASSAGE DU PORGE

➤ Tarifcation 2023

- La caution d'un Grand Passage s'élève à 200€
- La semaine coûte 30€ par familles ou caravanes double essieux

Recettes (droits de place, fluides) : 4 440,00 € pour la saison 2023

➤ Intervention réalisée en 2023

- Un curage de la cuve des eaux usées a été réalisé en 2023



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES

**Le rapport annuel du service est réalisé conformément au décret
n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 et annexé au présent
rapport d'activités.**

II LES COMPETENCES OPTIONNELLES SUPPLEMENTAIRES



POLITIQUE DE LA VILLE, ELABORATION DE DIAGNOSTIQUE DE TERRITOIRE, ANIMATION ET COORDINATION DE DISPOSITIFS CONTRACTUELS (OPAH)

1/ LOGEMENT : 3^{ème} année de mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et de son volet Renouvellement Urbain (RU) multisites

L'année 2023 a été marquée par :

- 1.1. La poursuite des **permanences de SOLIHA Gironde** sur le territoire de la CdC Médullienne, à raison d'une demie journée par mois (1^{er} mardi du mois), en alternance, un mois sur deux à Castelnau-de-Médoc et au Porge:

11 permanences tenues de janvier à décembre 2023

27 personnes reçues pour des premiers renseignements, suivi du dossier, remise de documents...

→ Dont 13 à Castelnau-de-Médoc et 14 au Porge

Outre les permanences sur le territoire, SOLIHA Gironde tient une permanence téléphonique quotidienne

→ Au total, 39 Propriétaires Occupants (PO) et 8 Propriétaires Bailleurs (PB) renseignés en 2023.

1.2. L'organisation des réunions du Comité technique chargé d'étudier et de valider les dossiers de demandes d'aides pour les travaux :

Organisation de 4 réunions du Comité technique (février mai, juin et octobre 2023).

Le Comité technique réunit les partenaires de l'OPAH : la CdC Médullienne (Président, Vice-Président et service Habitat), l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah), le Conseil départemental de la Gironde, la CAF, Procvivis. Il est animé par SOLIHA Gironde. Les maires des communes concernées par les projets présentés sont invités à participer aux réunions du Comité technique.

1.3. La communication mise en place sur le territoire :

➤ **Supports : édition et impression de flyers et d'affiches :**



Distribués dans toutes les communes et lors des différentes réunions d'information :

Diffusés lors des événements organisés par la CdC

Affichage dans les lieux publics : bibliothèques, ALSH...

CDC LA MÉDULIENNE

Des aides pour rénover et créer des logements

Les élus de la CdC La Médulienne se sont réunis lundi au Moulin de la Jalle pour faire le bilan des actions menées dans le cadre de l'Opération d'amélioration de l'habitat

Plus de quarante personnes, dont Fabrice Thibaut, sous-préfet de Lesparre, ainsi que des élus et différents acteurs et financeurs du programme, ont participé lundi à la rencontre avec les représentantes de Soliha, organisme chargé du suivi et de l'animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah). Ces derniers ont présenté le bilan de la deuxième année du dispositif lancé en 2020.

L'Opah accompagne les propriétaires pour améliorer leur logement, notamment les projets de travaux liés aux performances thermiques (isolation des combles ou des murs, menuiseries, chauffage), au maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap (salle de bains, accessibilité, monte per-



Un comité de pilotage Opah, organisé au Moulin des Jalles, a réuni une quarantaine de participants. ...

Du relai dans la presse

➤ Actions d'animation auprès du public



Permanence de SOLIHA Gironde lors de la journée des entrepreneurs avec le Bus France Service et le bus de la Chambre de métier et de l'artisanat le 16 novembre 2023 à Castelnau de médoc.

➤ Publication sur les supports digitaux

- Site Internet de la CdC
- Newsletter mensuelle
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn

1.4. Le volet « Renouvellement urbain » :

Dans la poursuite des études ilots qui avaient été conduites en 2022, l'objectif de 2023 était d'accompagner les communes dans la mise en œuvre des opérations ayant fait l'objet des études d'ilots :

- Mobilisation du fonds vert pour le traitement de l'îlot St Antoine de Castelnaud
- Travail avec l'EPF NA,
- Accompagnement au choix de l'opérateur logement,
- Veille sur la cohérence des interventions sur les espaces publics

Ilot Saux à Listrac Médoc

Objectif : Mobiliser les financements RHI de l'ANAH nationale en vue du traitement de l'îlot par la commune



Un îlot intégré à un projet plus large qui concerne la liaison avenue de Souillac/place du Maréchal Juin

Un projet qui prévoit la **démolition de l'immeuble existant** et la reconstruction d'un **immeuble neuf de 2 LLS avec commerce en RdC**

Réalisé au cours de l'année 3

- Demande et obtention de l'**éligibilité** du traitement de l'îlot aux financements **RHI**
- Demande et obtention du **financement des études techniques et de programmation** (études de calibrage) permettant d'évaluer le déficit de l'opération : **19 656 €**

Engagement des négociations foncières avec les propriétaires.

Ilot Saint Antoine à Sainte Hélène

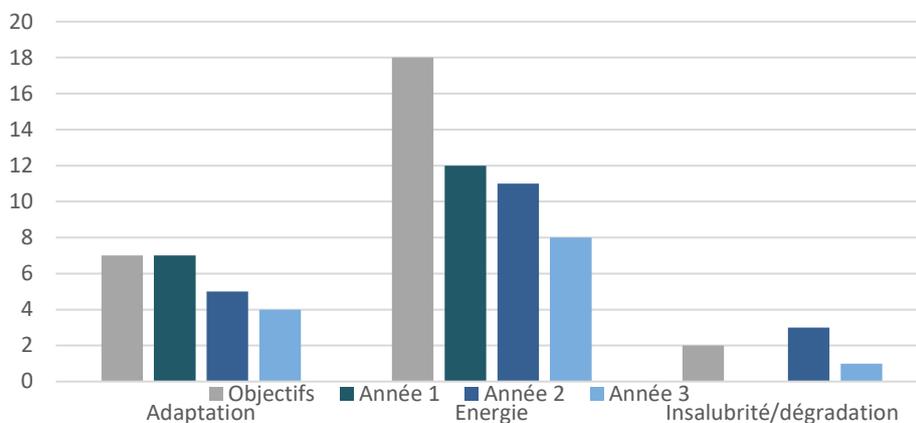
Objectif : Mobiliser les financements RHI de l'ANAH nationale en vue du traitement de du 11 novembre – Maison Lataste

Un projet qui prévoit la restauration d'un immeuble situé face à la mairie et la démolition des annexes avec la **création de 6 Logements Locatifs Sociaux**

- **Réalisation des études de calibrage** et du dossier de demande de financements RHI
- **Obtention du financement du déficit opérationnel RHI : 780 940 €**

3^{ème} année de l'OPAH - Bilan en chiffres

Objectifs et dossiers déposés par type de travaux



24 bailleurs renseignés sur le conventionnement :

- 37 logements potentiellement concernés
- 7 communes différentes
- 5 immeubles visités

18 visites de logements réalisées (hors campagne DEPAR)

19 dossiers validés pour un montant total de :

Quelques données chiffrées :

- **Plus de 77 % des logements de type 4 et plus**
 - Des programmes de travaux qui touchent des logements de 116 m² en moyenne
- **Les travaux les plus représentés concernent le chauffage**
 - Puis l'isolation de la toiture et les menuiseries
 - 50% des projets de chauffage sont à l'électricité (21% au gaz, 29% au bois)

- **Un gain énergétique moyen de 44%**

2/ 2^{ème} année de mise en œuvre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) à l'échelle de la CdC Médullienne



COPIL de l'année 2 OPAH-RU

Il a été présenté l'ensemble des actions menées dans le cadre de l'ORT avec leur état de mise en œuvre.

2.2. Mise en œuvre et suivi des projets

- Programme d'actions en faveur de l'artisanat et du commerce de proximité
- Structuration d'une action collective de proximité à l'échelle de 4 CdC
- Ecriture du préprogramme de l'espace aquatique supra-communautaire
- Conventions d'aménagement de bourg
- Aménagement d'un écoquartier à Castelnau
- Scénario d'aménagement de bourg du Porge avec projet de halle ombrière
- Création d'un tiers lieu rural et hybride au Porge
- Création d'une maison des jeunes et de la culture à Listrac
- Rénovation du stade municipal en cœur de bourg à Sainte Hélène
- Création d'un multiple rural multifonction et de logements sociaux à Brach
- Construction d'un pôle scolaire, d'un restaurant et d'un accueil périscolaire à Salaunes
- Etude financière pour la création d'un pôle multi services publics à Saumos
- Etude sur le logement des travailleurs saisonniers
- Elaboration d'un schéma des mobilités cyclables



ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

PETITE ENFANCE – ENFANCE – PARENTALITE – INSERTION ET LUTTE CONTRE L'ILLETRISME – JEUNESSE – GESTION DU CENTRE DE SANTE SCOLAIRE DU MEDOC

Le contexte du service en 2023 :

Suite au départ du DGA, en septembre 2023, le suivi du service Famille est assuré par la DGS. La coordination opérationnelle et technique des services petite Enfance-Enfance et Jeunesse est assurée par la coordonnatrice Petite Enfance – Enfance - Jeunesse.

La Petite Enfance

La gestion des structures Petite enfance de la Médullienne a été confiée à l'association « Enfance Pour Tous » par un contrat de délégation de service public **depuis le 1^{er} janvier 2020** jusqu'au 31/12/2025.

En 2023, les structures concernées par ce contrat sont :

- La crèche des Galipettes, à Avensan
- La crèche des Petiots, à Castelnau
- Le Relais Petite Enfance (RPE)

En 2023, l'activité des structures est stable au regard de l'année précédente.

Concernant le suivi des données d'occupation, on note une hausse des heures facturées aux Petiots et une légère baisse aux Galipettes.

Cela explique également un excédent de **53 787€** pour les Petiots et un déficit de **19 302€** pour les Petiots au niveau des comptes de résultats.

Le Relais Petite Enfance présente également un déficit de **7 010 €**.

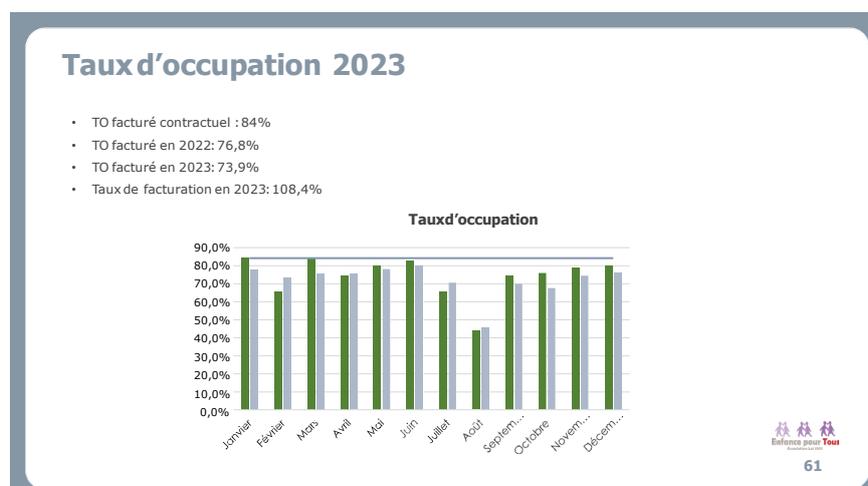
L'ensemble de ces paramètres permet à Enfance pour Tous de **clôturer l'année avec un solde de 27 475€**

Le montant de compensation versé par la CdC à Enfance Pour Tous en 2023 s'élève à **246 028 €**, pour un budget global réalisé de **1 071 322 €**. Ce montant est inférieur à celui de 2022 car la CdC perçoit une partie des subventions petite enfance : les Bonus Territoires dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la Caisse d'Allocation Familiale de la Gironde en 2022.

L'Activité des structures

Les Galipettes

La structure possède un agrément de 21 places (8 berceaux dans la section des bébés et 13 berceaux dans la section des moyens/grands). Ouverte 226 jours en 2023 du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, elle possède une équipe de 8.2 ETP.



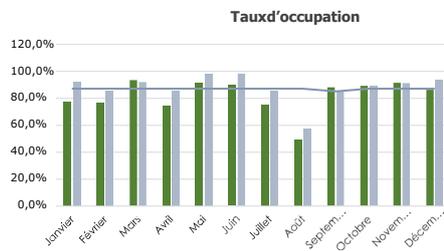
Les Petiots

La structure offre 31 places d'accueil (11 berceaux chez la section moyens/grands et 20 berceaux chez la section moyens/grands). Ouverte 226 jours en 2023 du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 elle possède une équipe de 12.8 ETP.

Une nouvelle directrice a pris ses fonctions en mars 2023

Taux d'occupation 2023

- TO facturé contractuel : 80%
- TO facturé en 2022: 76,8%
- TO facturé en 2023: 90,1%
- Taux de facturation en 2023: 108,3%



65

Le projet Pédagogique d'enfance pour Tous en 2023 est : « Génération Durable »

Issu d'une réflexion globale sur les métiers de la petite enfance, le projet Génération durable constitue une innovation fédérant toutes les parties prenantes de l'activité autour d'engagements socio-environnementaux.

L'objectif est de mettre en pratique au quotidien au sein de nos crèches des actions responsables et éducatives sources de mieux-être pour tous.

Les axes forts du projet pédagogique : nature-beau-zen-communication et ouverture sur le monde.

Quelques exemples de partenariat avec le tissu local :

- Une illustratrice,
- Une ferme pédagogique,
- Une intervenante yoga,
- La bibliothèque de Castelnaud,
- L'école maternelle de Castelnaud

Le Relais Parents Enfants (RPE)

Les missions du RPE sont :

1. Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel et promouvoir le métier sur le territoire
2. Offrir aux assistants maternels (ou professionnels de la garde d'enfants à domicile) un cadre pour échanger sur leurs pratiques.
3. Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels (ou professionnels de la garde d'enfants à domicile) et les informer sur les possibilités d'évolution professionnelle.
4. Assister les assistants maternels et les parents dans leurs démarches à accomplir

5. Informer les parents ou représentants légaux, sur tous les modes d'accueil du jeune enfant présent sur le territoire et les accompagner dans leur choix. >fonction de guichet unique

Avec une ouverture de 241 jours, l'activité du RPE en 2023 s'articule autour de 2 axes de travail principaux :

Les temps d'éveil et de professionnalisation à destination des assistantes maternelles :

Lors des 237 séances (contre 256 en 2022) mises en place, elles ont permis d'accueillir 2101 enfants (contre 1917 enfants en 2022) et 782 assistantes maternelles (contre 744 en 2022).

Le RPE est une structure fonctionnant en itinérance sur les dix communes du territoire, les temps d'éveil sur les communes sont découpés de cette façon :

- Brach - Avensan - Moulis - Lustrac - Salaunes
- Le temple - Saumos- Le Porge - Castelnau - Sainte-Hélène

C'est également des spectacles, des ateliers à thèmes et des partenariats mis en place avec les communes comme par exemples :

- un partenariat lecture avec la bibliothèque de Brach dans le cadre du label « Ici bébé lit »,
- la ferme itinérante ' la Rouxoumobile' avec 10 séances sur les 10 communes,

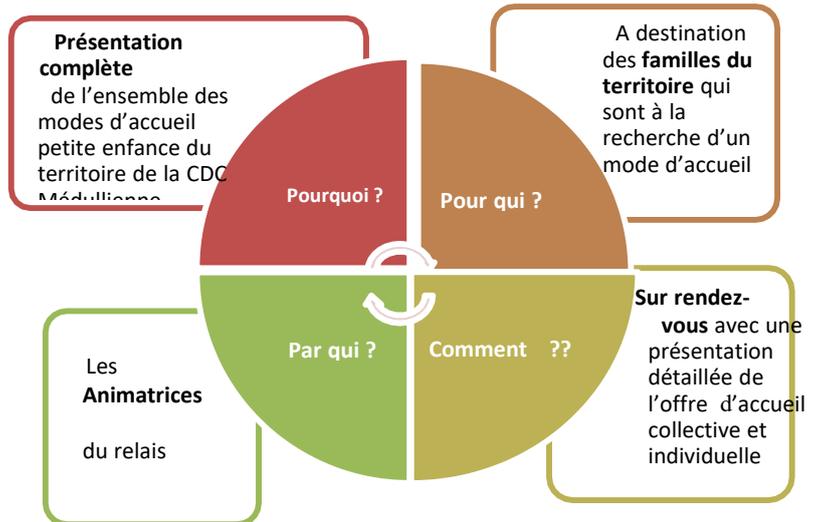
Le RPE a également proposé 12 formations à destination de ces professionnels :

- 9 en partenariat avec le Greta
- 3 en partenariat avec 'les p'tits Sages'

Les temps de travail administratif dont le guichet unique :

Le RPE Médullien gère depuis 2017 le guichet unique. Il est le pôle central des pré-inscriptions pour les crèches de la CDC mais aussi un lieu d'accompagnement dans la recherche d'un mode de garde individuel pour les parents.

Les animatrices reçoivent les familles sur rendez-vous afin de leur présenter l'ensemble des modes d'accueil du territoire. Elles les accompagnent dans leur démarche et étudient leurs besoins afin de leur proposer un mode d'accueil adapté à leur demande.



Dans le cadre du guichet unique, le RPE est responsable de la Commission crèche qui a lieu au mois de mars. L'équipe prépare les dossiers puis les soumet lors de cette commission composée de : élu du territoire, représentant du délégataire Enfance Pour Tous, services de la CDC Médullienne et directrices de crèches.

Le RPE répond également aux sollicitations des familles ou des assistantes maternelles concernant toutes demandes relatives au contrat de travail des professionnels de garde à domicile.

En 2023 le RPE comptabilise 159 rendez-vous (contre 186 en 2022) et 1457 appel téléphonique (contre 1682 en 2022).

Cette baisse d'activité se traduit par le départ et l'absence d'une animatrice de juillet à septembre 2023.

Pour assumer ces missions, la CdC Médullienne mobilise ses fonds propres et les subventions de la CAF.

Conclusion

Zoom sur quelques chiffres

- 86 526 heures d'accueil en crèches
- 94 enfants issus de différentes communes accueillis dans les deux crèches
- Le RPE, 9 animations à thème dont 5 réalisées par des prestataires extérieures sur les 10 communes
- 7 rencontres destinées à la professionnalisation des assistantes maternelles en plus des temps de formations proposés



ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

PETITE ENFANCE – **ENFANCE** – PARENTALITE – INSERTION ET LUTTE CONTRE L'ILLETRISME – JEUNESSE – GESTION DU CENTRE DE SANTE SCOLAIRE DU MEDOC

PREAMBULE

✓ Les taux d'encadrement dans le cadre d'un Projet Educatif de Territoire :

	Extrascolaire (*)	Mercredi Périscolaire (*)	Accueil Périscolaire (*)
Groupe des 3/6 ans	Nombre d'enfants 8	Nombre d'enfants 10	Nombre d'enfants 14
Groupe des 6/11 ans	Nombre d'enfants 12	Nombre d'enfants 14	Nombre d'enfants 18

**Réf chiffrée pour 1 animateur*

✓ Les textes et projets de référence pour les équipes d'animation

Le Projet Educatif de Territoire est le projet de la collectivité et des acteurs éducatifs du territoire. Il lui permet de mettre en avant ses ambitions éducatives pour les enfants et les jeunes vivant sur le territoire ainsi que d'exprimer les valeurs sur lesquelles vont s'appuyer l'ensemble des actions mises en vie auprès des enfants et des jeunes sur l'ensemble des structures éducatives de ce même territoire.

La politique éducative de territoire s'appuie sur 3 orientations :

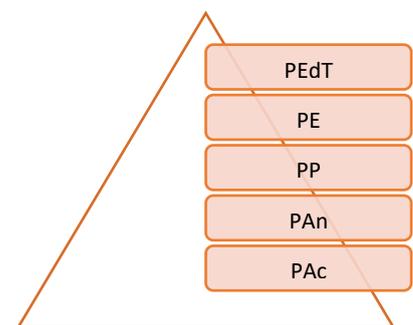
- Favoriser l'accès à la culture, la connaissance et la pratique dans des domaines variés
- Développer l'esprit citoyen
- Favoriser le développement de l'individu.

« L'éducation, c'est l'ensemble des actions voulues ou non voulues qui contribuent au développement de l'enfant »

1. **Le Projet Educatif De Territoire ou PEDT** : l'outil qui « met du lien » et réunit l'ensemble des acteurs éducatifs.

2. **Le Projet Educatif (*)** : c'est une obligation réglementaire traduisant l'engagement, les priorités, les principes éducatifs de l'organisateur. Il définit le sens des actions et fixe les orientations ainsi que les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il est commun à l'ensemble des accueils organisés.

3. **Le Projet Pédagogique** : l'outil de l'équipe d'animation qui explique « comment mettre en œuvre les orientations et les valeurs portées par la politique éducative de territoire ? »



4. **Le Projet d'Animation** : l'outil conçu par période de fonctionnement qui décline de manière précise les différentes actions à mettre en œuvre auprès, avec et pour les enfants.

5. **Le Projet d'Activité** : Découle du projet d'Animation. Un projet d'activité précise de manière concrète le déroulement d'1 activité.

La Communauté de communes Médullienne :

- . Gère en direct les bâtiments dédiés à l'extrascolaire (services techniques)
- . Gère les activités **périscolaires** ; APS matin et soir, mercredi (journée complète) et **extrascolaires** (vacances) dans les espaces mutualisés ou dédiés mis à disposition par les communes.
- . Délègue dans le cadre d'une délégation de service public, la Société Publique Locale (SPL) Enfance Jeunesse Médullienne, la gestion quotidienne des temps d'accueil péri et extrascolaire.

En 2023 un audit sur l'analyse du mode de gestion a été piloté par un cabinet. De cet audit, il en a résulté une reconduction de la DSP à la SPL en l'état pour 2 ans.

Le temps pour les élus de définir les objectifs d'une politique publique, familiale et sociale.

Pour assurer ces services « Enfance », la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ses partenaires (CAF notamment).

Délégation de Service Public Enfance

Pour 2023, le montant de compensation versée par la CdC à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne s'est élevé à 2 110 318 € sur un budget global de 3 267 470€.

A l'issue, le délégataire a dégagé sur les actions déléguées, un résultat excédentaire de 86 143€.

En 2023 le montant des subvention CAF s'élève à 320 219€ (hors bonus territoire).

L'effectif moyen salarié de la SPL est composé au 31/12/2023 de 82 salariés présents en équivalents temps plein dont :

- 49 animateurs en moyenne, 10 Directeurs de structures dont 1 animatrice pôle Animation-Formation et 1 responsable sport, 5 Directeurs adjoints et 4 Educateurs sportifs.
- 10 personnels administratifs dont 3 cadres (1 de Direction et 2 fonctions supports) + 1 mandataire social le PDG
- 5 personnels d'entretien en moyenne –

A. Les accueils périscolaires

➤ Matin et soir

En 2023, nous avons observé une augmentation des inscriptions sur l'ensemble des Accueils Périscolaires de la CDC Médullienne par rapport à 2022. Nous n'étions plus dans un contexte sanitaire compliqué, les familles ont retrouvé des temps d'emploi avec davantage de présentiel et donc les effectifs des enfants ayant fréquenté au moins une fois un des APS ont tendance à croître depuis la rentrée scolaire 2023.

Moyenne de Fréquentation	2023				2022				COMPARAISON ENTRE 2023 et 2022		COMPARAISON en Nombre d'Enfants	
	Moyenne Mater + Elem		Moyenne Mater + Elem		Moyenne Mater + Elem		Moyenne Mater + Elem		APS Matin	APS Soir	APS Matin	APS Soir
	APS MATIN		APS SOIR		APS MATIN		APS SOIR					
Avensan	6 Enc.	75	7 Enc.	90	6 Enc.	69	7 Enc.	78	9%	15%	6	12
Brach	2 Enc.+DS	24	3 Enc.+DS	38	2 Enc.+DS	26	3 Enc.+DS	37	-8%	3%	-2	1
Catelnau	5 Enc.	66	6 Enc.	76	6 Enc.	60	7 Enc. + Adj	72	10%	6%	6	4
Castelnau Galaxie	2 Enc.	10	2 Enc.	21	2 Enc.	12	2 Enc.	18	-17%	17%	-2	3
Le Porge	4 Enc.+DS	30	7 Enc.	83	4 Enc.+DS	26	7 Enc.	72	15%	15%	4	11
Le Temple	1 Enc.+DS	19	2 Enc.	24	1 Enc.+DS	15	1 Enc.+DS	19	27%	26%	4	5
Listrac	6 Enc. + Adj	68	4 Enc. + Adj	63	6 Enc.	62	4 Enc. + Adj	59	10%	7%	6	4
Moulis	2 Enc.+DS	46	2 Enc.+DS	47	2 Enc.+DS	35	2 Enc.+DS	48	31%	-2%	11	-1
Salaunes	4 Enc.+DS	39	3 Enc.+DS	45	3 Enc.+DS	32	3 Enc.+DS	39	22%	15%	7	6
Ste Hélène	4 Enc.	49	5 Enc.	48	4 Enc.	43	5 Enc.	44	14%	9%	6	4
Total CDC	36 Enc.	426	42 Enc. (avec Adj.)	535	36 Enc.	380	41 Enc. (avec Adj.)	486	12,11%	10,08%	46	49

➤ Les Écoles Multi Sports des Accueils Périscolaires

L'approche sportive qui a été proposée aux enfants sur les structures de loisirs s'est orientée vers l'initiation et la découverte. L'école multisports (EMS) est un dispositif soutenu encore en 2023-2024 à hauteur de 14 000€ par le conseil général de la Gironde et organisé par la SPL

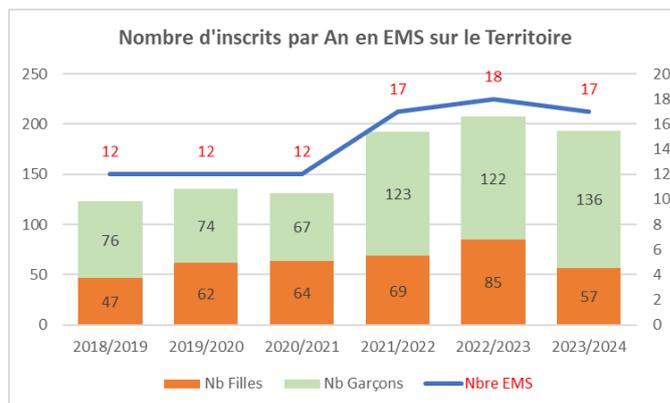
EJM Enfance Jeunesse sur le territoire de la communauté de communes (subventions stoppées en 2024-2025)

Comme chaque année les Ecoles Multisports, ouvertes à tous les enfants scolarisés sur les communes de la CDC Médullienne pour les enfants d'élémentaire, se sont déroulées sur le temps périscolaire. Après la classe l'éducateur sportif rassemble son groupe, anime un temps de goûter convivial puis son atelier sportif. En fin de séance le groupe rejoint l'accueil périscolaire, l'éducateur sportif assure la relation à la famille pour les jeunes sportifs.

Comme chaque année, le projet sportif, s'est appuyé sur projet pédagogique de la structure de loisirs. Il a représenté un des moyens d'action répondant aux objectifs de ce dernier. Les cycles sportifs sont élaborés et animés par un éducateur sportif.

EMS 2022/2023					EMS 2023/2024				
SITES	Nombre de EMS	Nb Filles	Nb Garçons	Total	SITES	Nombre de EMS	Nb Filles	Nb Garçons	Total
ABRACADA'BRACH	2	11	13	24	ABRACADA'BRACH	2	6	16	22
CHEZ LES COP'S	2	9	13	22	CHEZ LES COP'S	2	3	9	12
LA PIMPA	2	9	15	24	LA PIMPA	2	5	19	24
LA PINEDE	2	8	11	19	LA PINEDE	2	5	19	24
LES GALIPS	2	8	16	24	LES GALIPS	2	6	18	24
LES PTITS BOUH	2	6	18	24	LES PTITS BOUH	2	7	17	24
LES SARMENTINES	2	15	9	24	LES SARMENTINES	2	9	12	21
L'ESQUIROU	2	8	16	24	L'ESQUIROU	2	9	12	21
LES MEDULLES	1	7	5	12	LES MEDULLES	1	5	7	12
GALAXIE	1	4	6	10	GALAXIE	1	2	7	9
TOTAL	18	85	122	207	TOTAL	18	57	136	184

En Septembre 2023, 1 créneau EMS a dû être annulé sur Salaunes car sur un des 2 créneaux il y avait trop peu d'inscrits. Cela ne permettait pas de mettre en place cette activité. L'éducateur sportif dispensant cette activité a été déplacé sur de l'encadrement en APS à Salaunes.



D. Les mercredis périscolaires

Comparaison 2023 et 2022 sur les présences enfants le mercredi :

Moyenne Présences Enf. par Jour et Sites	Mercredis 2023				Mercredis 2022				COMPARAISON 2023/2022 en %		COMPARAISON 2023/2022 en Nbr	
	- 6 ANS		+ 6 ANS		- 6 ANS		+ 6 ANS		- 6 ANS	+ 6 ANS	- 6 ANS	+ 6 ANS
LES GALIPS	4 Enc.	42	4 Enc.	51	4 Enc.	38	4 Enc.	42	11%	21%	4	9
ABRACADA'BRACH	2 Enc.	12	2 Enc.	16	1 Enc.	12	2 Enc.	16	0%	0%	0	0
LES MEDULLES	5 Enc.	48	4 Enc.	61	5 Enc.	41	5 Enc.	56	17%	9%	7	5
LA PIMPA	3 Enc.	22	3 Enc.	35	3 Enc.	25	3 Enc.	33	-12%	6%	-3	2
L'ESQUIROU	1 Enc.	13	1 Enc.	10	1 Enc.	8	1 Enc.	11	63%	-9%	5	-1
LES SARMENTINES	3 Enc.	33	3 Enc.	38	4 Enc.	41	3 Enc.	50	27%	16%	11	8
LES PTITS BOUH	2 Enc.	19	2 Enc.	20								
CHEZ LES COP'S	2 Enc.	16	2 Enc.	23	2 Enc.	16	2 Enc.	18	0%	28%	0	5
LA PINEDE	3 Enc.	23	3 Enc.	37	3 Enc.	27	3 Enc.	31	-15%	19%	-4	6
TOTAL	25 Enc.	228	24 Enc.	291	23 Enc.	208	23 Enc.	257	10%	13%	20	34

A l'échelle de la CdC Médullienne en 2023, nous avons observé un accroissement très prononcé de la moyenne des présences toutes tranches d'âges confondues. L'ensemble des 9 APS Mercredi du territoire ont accueilli **20 maternels et 34 élémentaires de plus** en moyenne par jour d'ouverture.

Cependant il existe de légères baisses d'effectifs entre 2023 et 2022 pour les structures de :

- La Pimpa chez les maternels avec **- 3 enfants**.
- L'Esquirou avec **-1 élémentaire**
- La Pinède avec **-4 enfants** de moins de 6 ans.

La structure de Brach n'a pas accueilli plus d'enfants par rapport à 2022.

La plus forte hausse de fréquentation a concerné les APS Mercredi de Lustrac et Moulis. En 2022, les Sarmentines accueillait les enfants de Moulis. Le centre de loisirs Mercredi des Ptits Bouh de Moulis a ouvert en Janvier 2023. En cumulant les présences des 2 structures, nous observons un accroissement de la fréquentation **de + 11 maternels et + 8 élémentaires**. Autre hausse significative concerne l'accueil de **9 élémentaires de plus** aux Galips et de **7 maternels de plus** aux Médulles.

➤ L'absentéisme des enfants le mercredi :

Cette étude prend en compte uniquement les absences justifiées. Les absences non justifiées représentent **10%** des absences globales. Elles sont facturées et donc apparaissent dans le recueil des données des pointages sur chaque mercredi car à ce jour le logiciel de présence ne le permet pas.

Nous observons une grande disparité par site sur l'absentéisme d'enfants durant l'activité Mercredi. 42 absences en moyenne ont été observé en 2023 à l'échelle des 9 structures. L'absentéisme est plus important chez les élémentaires qu'en maternels.

Une structure se détache du lot, il s'agit des Médulles à Castelnau. Nous y avons observé un absentéisme élevé et constant et ce, sur chaque mercredi de l'année : Castelnau – Les Médulles : en 2023 il y a en moyenne **13 absents par mercredi** (représentant quasiment un animateur « en trop » chaque mercredi).

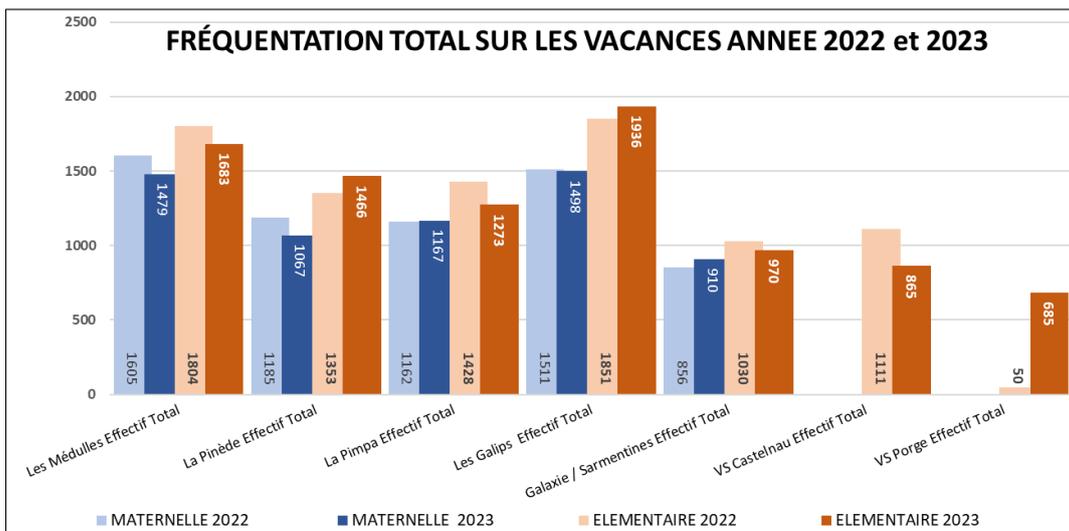
E. L'extrascolaire

➤ Les centres de loisirs Extrascolaires – Accueil de Loisirs Sans Hébergement

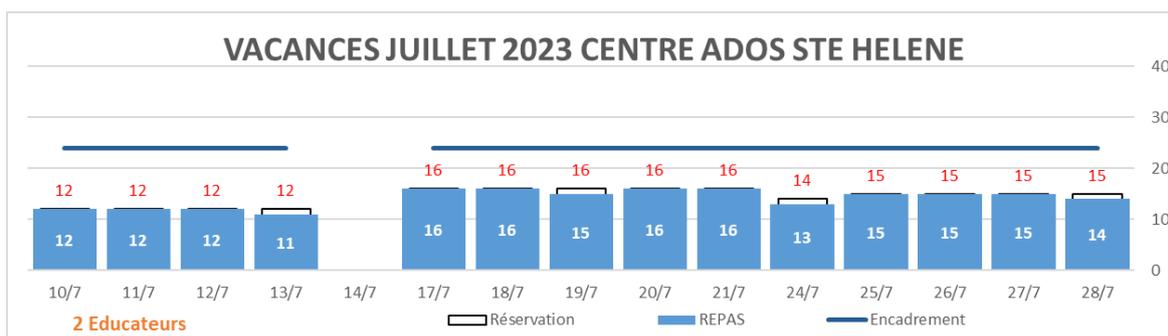
La fréquentation sur les centres de loisirs pendant les vacances scolaires 2023 est en nette progression depuis plusieurs années. Toutes les vacances scolaires sont en hausse de fréquentation par rapport à 2019, notre année de référence, et beaucoup plus sur un public maternel qu'élémentaire.

Les fortes progressions sur 2023 ont concerné les sites suivants :

- Sur les vacances d'hiver, les structures de la Pinède et des Médulles sont en hausse de leur effectif global par rapport à 2022.
- Lors des vacances de Printemps, nous constatons une forte augmentation de la fréquentation en nombre de présences sur les structures des Galips (Avensan), des Sarmentines (Listrac-Médoc) et de la Pinède (Sainte-Hélène) avec entre **3 et 12 enfants** accueillis en plus chaque jour.
- Sur la fréquentation de juillet 2023 dans les ALSH et vacances sportives, nous observons une hausse des effectifs essentiellement sur les structures des Galips, de la Pinède et des Sarmentines jusqu'à **+ 6 enfants** quotidiennement.
- En août, sur une moyenne journalière des présences dans les ALSH et vacances sportives, nous constatons une stagnation des fréquentations par rapport à l'année 2022.
- Lors des vacances d'automne, sur les 5 centres de loisirs et les 2 centres de Loisirs Groupe Sport une fréquentation en très forte augmentation par rapport à 2022 à l'exception du centre des Médulles (Castelnau-de-Médoc) qui a vu sa fréquentation d'élémentaires diminuée. La forte hausse concerne les sites des Galips avec **+7 enfants / jour**, la Pimpa (Le Porge) **+9 enfants/jour** et les Sarmentines **+9 enfants/jour**. Phénomène qui s'étend également sur les 2 groupes sport avec entre **+ 4 et + 9** jeunes sportifs



➤ **Expérimentation Centre Ados Juillet 2023**



Lors des vacances de juillet du 10 au 28 juillet 2023, la Communauté de Communes Médullienne a fait le choix de confier à la SPL EJM la mise en place d'un centre expérimental pour des jeunes du territoire âgés de 11 à 14 ans. Le centre était sans hébergement mais les jeunes ont pu faire des activités sportives encadrées par des animateurs sportifs expérimentés et des partenaires extérieurs.

F. Des projets et des actions

Divers projets ont émergé tout au long de l'année dans les différentes structures. Tous les projets pédagogiques émanent de réflexions d'équipe en lien avec le PEDT et le projet éducatif de la SPL EJM. Certains projets peuvent être reconduits d'une année sur l'autre en fonction des volontés pédagogiques des équipes et de l'atteinte ou non des objectifs.

A noter qu'en 2023 :

- Un nouveau bâtiment a été livré en janvier pour la commune de Moulis. Ainsi, la structure des P'tits Bouh a pu ouvrir les mercredis en période scolaire.
- Le nouvel accueil de loisirs de la commune de Le Porge (La Pimpa) a été livré en septembre, pour le plus grand plaisir des enfants, des familles de l'équipe d'animation.
- Depuis septembre 2023, l'accueil de Galaxie et des Médulles à Castelnau ont fusionné pour devenir 1 multisite. En effet, l'accueil de Galaxie étant fermé le mercredi, les enfants sont accueillis aux Médulles, il était donc évident de proposer cette organisation.



ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

PETITE ENFANCE – ENFANCE – **PARENTALITE** – INSERTION ET LUTTE CONTRE L'ILLETRISME – JEUNESSE – GESTION DU CENTRE DE SANTE SCOLAIRE DU MEDOC

Contexte :

La Parentalité est une compétence de la CDC Médullienne depuis 2019.

De nombreux jeunes parents s'installent sur le territoire, et n'ont généralement pas rapidement de place d'accueil en structure pour leur enfant.

De fait, il apparaît qu'un isolement parental se met en place et que les temps de socialisation souhaités pour les enfants le sont aussi pour les parents.

Les besoins en accompagnement à la parentalité ont été évoqués à plusieurs reprises par les professionnelles de la Petite Enfance et les usagers. Au-delà des actions d'accompagnement des familles menées par le RAMP devenu le RPE, la création d'activités dédiées (voire un lien dédié) à la Parentalités pourrait être une réponse à ce besoin d'accompagnement des parents du territoire"

Pour l'appel à projet du REAAP 2023, une demande a été déposée pour réaliser 4 types d'actions, mais au vu des décisions prises concernant le budget, seules 2 « projets » ont été réalisés, correspondant à la fin de projets déjà décidés.

1. "Nature en famille" :

Objectifs :

- Proposer à un public familial (parents-grands-parents-enfants) des activités en extérieur afin de renforcer le lien parents enfants au travers d'activité en pleine nature.
- Sensibiliser les enfants à l'environnement.
- Favoriser la transmission de connaissances du territoire (faune, flore, site, histoire, patrimoine naturel, etc.)

Les prestataires ont animé 4 ateliers pour un coût de **1 150€**

Ateliers	Dates	Lieu
Création d'un espace libre utilisable en groupe	25 janvier 2023	Brach – Bois mystérieux
Répartition des écorces au sol	18 février 2023	Brach – Bois mystérieux
Création d'un cadran solaire et d'une girouette	18 mars 2023	Brach – Bois mystérieux
Création d'un muret pour reptile. Découverte et sensibilisation aux reptiles de notre région.	1 ⁵ avril 2023	Brach – Bois mystérieux

2. Des groupes d'échange et d'entraide entre parents : « Café des Parents » :

Objectifs

- Rencontrer et échanger avec d'autres parents.
- Aborder des questions éducatives de manière informelle, parfois ludique.
- Sensibiliser et informer sur des sujets liés à la parentalité et à des questions d'éducation.
- Répondre à des questions/demandes précises.
- Par le biais d'exercices et de jeux, les parents découvrent de nouvelles techniques de communication.

Un prestataire a animé 6 ateliers à Sainte Hélène pour une dépense de **1 680 €**

Café des parents « les bonnes résolutions »	Dessine-moi une girafe	28 janvier 2023	Sainte Hélène
Café des parents « L'autorité bienveillante »	Dessine-moi une girafe	25 février 2023	Sainte Hélène
Café des parents « Les étiquettes »	Dessine-moi une girafe	18 mars 2023	Sainte Hélène
Café des parents « La confiance en soi »	Dessine-moi une girafe	29 avril 2023	Sainte Hélène
Café des parents « Les questions du quotidien »	Dessine-moi une girafe	27 mai 2023	Sainte Hélène
Café des parents « Les vacances en famille »	Dessine-moi une girafe	24 juin 2023	Sainte Hélène



ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

PETITE ENFANCE – ENFANCE – PARENTALITE – **INSERTION ET
LUTTE CONTRE L'ILLETRISME** – JEUNESSE – GESTION DU
CENTRE DE SANTE SCOLAIRE DU MEDOC

SOMMAIRE

1. Statistiques 2023
2. Ateliers collectifs
3. Les thématiques numériques
4. Perspectives 2024



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

1 - CONSEILLER NUMERIQUE – Statistiques 2023

Mes Statistiques

Période du 01/01/2023 ▼ au 31/12/2023 ▼

codes postaux, villes ▼

346 nouveaux usagers
accompagnés durant cette
période

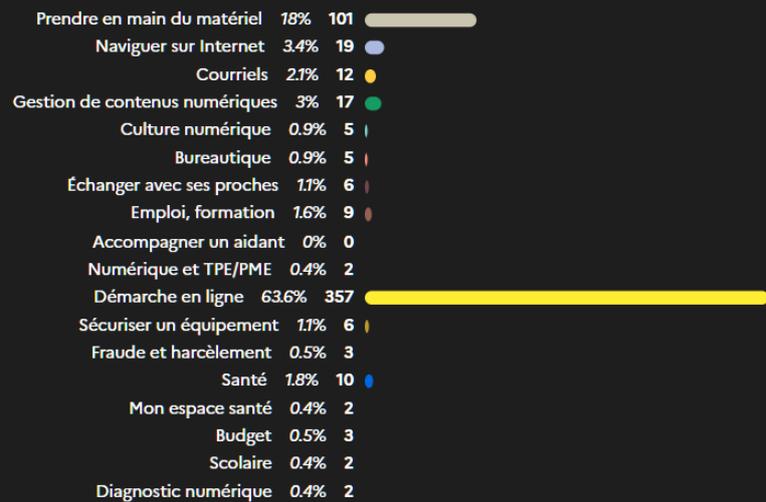
573 accompagnements totaux
enregistrés (dont récurrent)

19 ateliers réalisés, dont :

126 participants au total

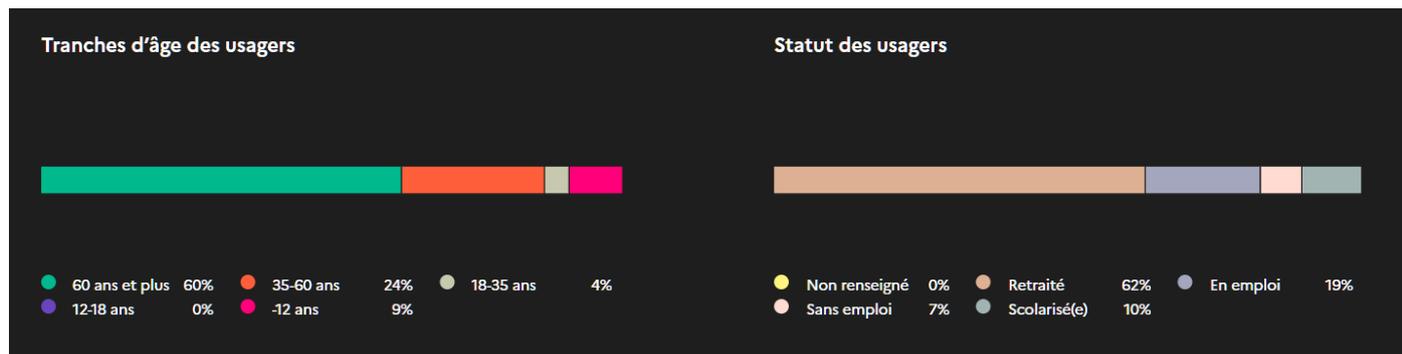
415 accompagnements
individuels

Thèmes des accompagnements

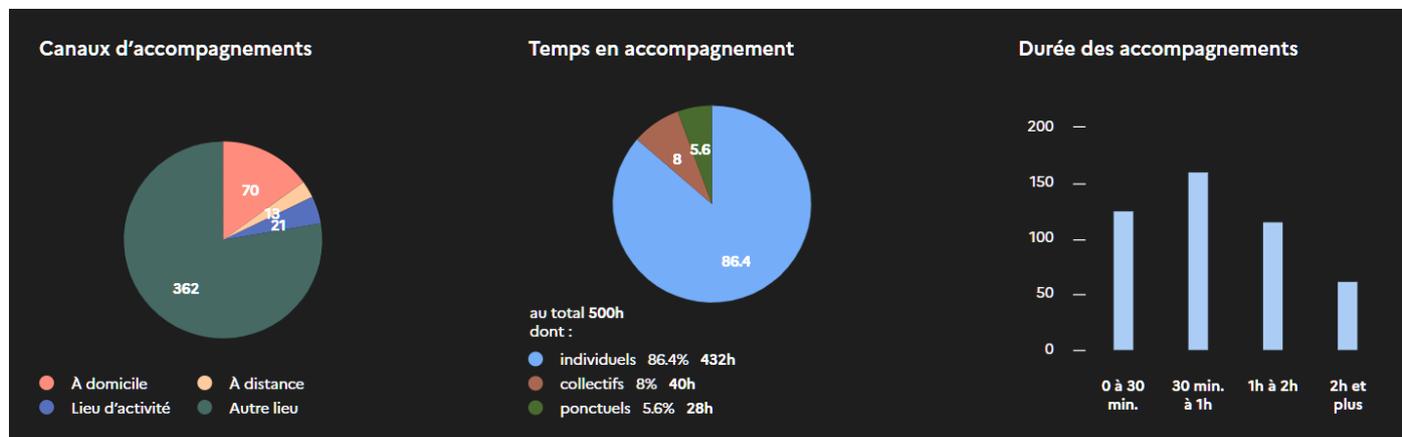


En 2023, le conseiller numérique a réalisé 573 accompagnements, sous forme d'ateliers collectifs et individuels. Les ateliers individuels ont lieu au bureau d'accueil du bâtiment "Gambetta" de la CdC Médullienne à Castelnau-de-Médoc, ou directement au domicile des usagers sur le territoire de la Médullienne. Les cours collectifs sont dispensés chaque vendredi matin à la Cabane aux Partages de Castelnau-de-Médoc et à l'Espace Co-Working de Le Forge.

Les ateliers individuels sont souvent destinés à aider les usagers à connecter leurs équipements numériques chez eux, comme une imprimante en wifi. Ce format individuel à domicile est également nécessaire pour les personnes possédant un ordinateur fixe, difficile à transporter.



La majorité des apprenants ont 60 ans et plus et sont retraités. Ils assistent régulièrement et assidûment aux ateliers collectifs. Les usagers plus jeunes viennent de la Mission Locale ou participent à des ateliers numériques ludiques dans les bibliothèques et les centres aérés pour les enfants et les adolescents.



Les ateliers collectifs durent 2 heures, tandis que la durée des ateliers individuels dépend de la demande. Les interventions du conseiller numérique ont lieu au bureau Gambetta de la CdC Médullienne, dans le Bus France Services, à domicile et dans divers lieux d'accueil de la Médullienne tels que les associations, bibliothèques, salles municipales, etc. En cas de besoin, des accompagnements numériques administratifs à distance par téléphone sont également proposés aux usagers ayant signé un mandat "Aidants Connect".

2 - CONSEILLER NUMERIQUE – Ateliers Collectifs

 <p>Bibliothèque de Brach Atelier numérique à partir de 7 ans</p> <p>Vendredi 21 juillet</p> <p>Intervenant Laurent SOLER Conseiller numérique intercommunal</p> <p>de 16h à 18h30</p> <p>Renseignements inscriptions bibli.brach@orange.fr 06 81 84 79 61 (message)</p> <p>Scénario d'après sélection Lire élire 2023</p> <p>Initiation à l'animation image par image (STOP MOTION)</p> <p>BIBLIO GIRONDE La bible Communauté de Communes Médullienne Gironde</p>	 <p>BIBLIOTHÈQUE DE BRACH Vendredi 25 août 16h-18h</p> <p><i>Entre papier et numérique</i></p> <p>Quand les images s'animent comme par magie</p> <p>Atelier ludique et créatif avec Laurent Soler conseiller numérique de la CDC</p> <p>Inscription bibli.brach@orange.fr 06 81 84 79 61</p> <p>à partir de 4 ans</p> <p>Illustration de Dessine-moi le vent de Damien Pons</p> <p>La bible Communauté de Communes Médullienne CONSEILLER NUMÉRIQUE</p>	<p>Atelier numérique créatif "Animer des dessins avec l'intelligence artificielle"</p> <p><i>metsdulien</i></p> <p>Atelier ludique et créatif qui te permet de donner vie à tes dessins - A partir de 8 ANS Animé par Laurent Soler</p> <p>Jeudi 26 Octobre 2023 de 10h à 12h</p> <p>BIBLIOTHÈQUE DE LISTRAC-MÉDOC Gratuit - Sur inscription biblio@listrac-medoc.fr</p> <p>LISTRAC-MÉDOC Communauté de Communes Médullienne</p>
 <p>CYCLES D'ATELIERS INFORMATIQUES</p> <p>Le vendredi de 10h à 12h à La Cabane aux Partages</p> <p>ANIMÉ PAR LAURENT SOLER CONSEILLER NUMÉRIQUE à la CDC MÉDOC</p> <p>Septembre</p> <ul style="list-style-type: none"> → Vend 8 : Initiation basique à l'usage de l'ordinateur. → Vend 22 : Apprendre la dactylographie en s'amusant. <p>Octobre</p> <ul style="list-style-type: none"> → Vend 6 : Création de son identité numérique pour la gestion administrative (création compte Ameli, Impôts, connexion France Services). → Vend 20 : Réaliser des achats en ligne (Amazon, etc.). <p>Novembre</p> <ul style="list-style-type: none"> → Vend 10 : Les applications pour échanger (Messenger, Whatsapp) et les applications pour smartphone les plus utilisées. → Vend 24 : Création et explication de l'usage de l'application Mon Espace Santé. <p>Décembre</p> <ul style="list-style-type: none"> → Vend 8 : Découvrir les outils numériques pour maîtriser ma consommation énergétique (application EDF, Hello Watt). → Vend 15 : Apprendre à détecter les arnaques sur internet et avoir recours à un mail frauduleux. <p>SUR INSCRIPTION 06 21 00 00 00 LACABANECASTELNAU@CCAS</p> <p>de l'ancien collège CCAS Castelnau de Médoc santé famille retraite services</p>	 <p>A LA BIBLIOTHÈQUE DE CASTELNAU DE MÉDOC</p> <p>COLORIER AVEC LA REALITE AUGMENTEE</p> <p>Mercredi 20 septembre De 14h à 15h DE 5 À 10 ANS</p> <p>Animé par Laurent Soler Conseiller numérique à la CDC Médullienne</p> <p>Sur inscription auprès de votre bibliothèque ou du réseau des bibliothèques Gratuit</p> <p>bibliothèque municipale - 34 rue Victor Hugo - 33480 CASTELNAU DE MÉDOC bibliotheque@mairie-castelnau-medoc.fr 05-56-58-22-22 Facebook: @bibliothequecastelnau Instagram: @bibliothequecastelnau</p> <p>Castelnau de Médoc</p>	

Depuis septembre 2023, les ateliers collectifs ont lieu deux fois par mois à la Cabane aux Partages à Castelnau-de-Médoc. Des ateliers collectifs sont également organisés ponctuellement avec la Mission Locale pour des thèmes liés à la recherche d'emploi, tels que la création de CV et de lettres de motivation. Des ateliers numériques ludiques sont proposés aux enfants et adolescents dans les bibliothèques du réseau Médullien et lors de la quinzaine du numérique organisée par Biblio Gironde. Ces ateliers leur permettent d'apprendre à réaliser des films en stop motion, à faire du montage vidéo et à utiliser des applications en réalité augmentée.

3 - CONSEILLER NUMERIQUE – Les ateliers numériques

Le conseiller numérique offre une trentaine de thématiques numériques différentes, accessibles via ce lien internet :

<https://cdmedullienne.notion.site/Ateliers-disponibles-ab8e7b523a1248a7945659cd291e9a2f?pvs=74>.

Ce lien permet aux acteurs territoriaux de choisir des ateliers pour organiser conjointement une programmation pour les usagers.

Voici la liste des ateliers proposés :

⌄	© Thématique - ORDINATEUR :
⌄	<ul style="list-style-type: none">• Initiation basique à l'usage de l'ordinateur
	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre la dactylographie en s'amusant
	<ul style="list-style-type: none">• Nettoyer, optimiser et maintenir à jour efficacement son ordinateur
	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre à gérer ses fichiers, dossiers windows
	<ul style="list-style-type: none">• Testez vos compétences numériques avec PIX
	© Thématique - BUREAUTIQUE :
	<ul style="list-style-type: none">• Initiation à l'usage de Word / Apprendre les bases du traitement de texte
	© Thématique - EMPLOI :
	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation (création et remise en forme)
	<ul style="list-style-type: none">• Organisation pour chercher efficacement un emploi via le numérique (inscription sur site, installation applications)
	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser le site du Pôle Emploi (actualisation, Emploi Store, gérer le site)
	© Thématique - INTERNET :
⌄	<ul style="list-style-type: none">• Effectuer des recherches sur Google / apprenez à faire une recherche pertinente
⌄	<ul style="list-style-type: none">• Créer et gérer une adresse mail Gmail / apprendre à nettoyer et à supprimer les publicités dans votre boîte mail
	<ul style="list-style-type: none">• Création de son identité numérique pour la gestion administrative (création compte Ameli, Impôts, connexion France Services)
	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des achats en ligne (Amazon, etc.) / mode de paiement / numéro de carte virtuelle
	<ul style="list-style-type: none">• Bien configurer son navigateur internet (gestion des favoris / historique / paramètre confidentialité)
⌄	<ul style="list-style-type: none">• Astuces pour utiliser un mot de passe sécurisée / Comprendre l'utilisation d'un gestionnaire de mot de passe / Synchroniser vos mots de passes avec votre navigateur internet Google Chrome / Explication de la double identification
	<ul style="list-style-type: none">• Regarder des films, des reportages et des émissions en Replay (FranceTV, Arte, etc...), écouter de la musique avec (Deezer, Spotify, etc...) et profiter des podcasts
	<ul style="list-style-type: none">• La sécurité sur internet - Sécurité Numérique et Protection de données en ligne

::

Thématique - SANTÉ :

- Création et explication de l'usage de l'application Mon Espace Santé et du site Ameli
- Utiliser la télémédecine : Explication application Qare, Maia

Thématique - PME - ARTISANAT :

- Comment créer un site internet pour faire la promotion de son activité
- Comment apparaitre sur le moteur de recherche Google et gérer sa page Google My Business (gestion avis clients - Gérer les commentaires et avis négatifs (veille e-réputation entreprise), actualisation info : horaires, etc...)

Thématique - ÉCONOMIE :

- Découvrir les outils numériques pour maîtriser ma consommation énergétique (application EDF & Moi, Hello Watt).
- Découvrir des bons plans sur Internet pour réaliser des économies (achetez au meilleur prix, bons de réduction, applications, etc..) et payer moins cher vos abonnements (comparatif).

Thématique - ARNAQUE / PHISHING :

- Apprendre à détecter les arnaques sur internet (phishing, arnaque à la carte vitale, etc...) / Savoir reconnaître un mail frauduleux

Thématique - NUMERIQUE CREATIF :

- Colorier avec la réalité augmentée
[Tranche d'âge : 5 / 10 ans]
- Animer des dessins avec l'intelligence artificielle / Création de bande dessinée avec l'intelligence artificielle
[Tranche d'âge : 5 / 12 ans]

Thématique - INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

- Initiation à l'Intelligence Artificielle : Comprendre les bases et les possibilités

4 - CONSEILLER NUMERIQUE – Perspectives 2024

Pour l'année 2024, le conseiller numérique se concentre sur sa mission principale, qui est de fournir les connaissances numériques nécessaires pour réduire la fracture numérique à laquelle les citoyens sont confrontés. Dans cette optique, de nouveaux partenariats sont en cours de développement avec les autres communes de la Médullienne où le conseiller numérique n'a pas encore d'implantation pour les ateliers collectifs.

À l'heure actuelle, deux nouvelles communes bénéficient d'ateliers collectifs : Le Porge et Moulis-en-Médoc. Un projet est également en cours pour mettre en place une permanence "Café Numérique" au sein du bâtiment de la CdC Médullienne, afin que les habitants puissent bénéficier d'un lieu d'accueil numérique pour poser leurs questions et, si nécessaire, effectuer des ateliers numériques spontanés.

En 2024, un effort majeur sera consacré à l'accompagnement des artisans et PME locaux dans le développement de leur présence en ligne et l'acquisition de compétences numériques pour maîtriser leur visibilité sur internet.



ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

PETITE ENFANCE – ENFANCE – PARENTALITE – INSERTION ET LUTTE CONTRE L'ILLETRISME – JEUNESSE – GESTION DU CENTRE DE SANTE SCOLAIRE DU MEDOC

L'activité pour les adolescents

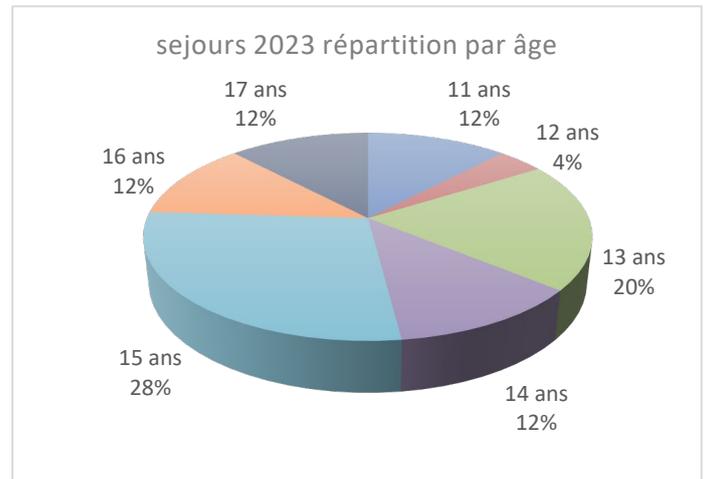
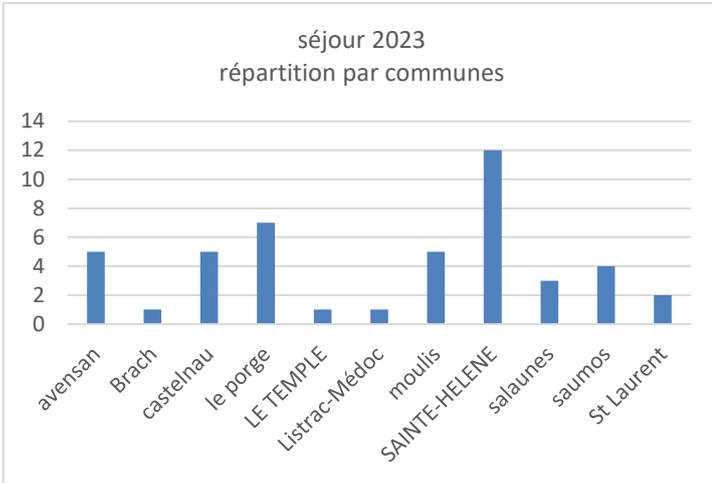


Contexte :

Cette année, comme en 2022, l'activité générale s'est portée sur l'organisation et le pilotage des séjours destinés aux jeunes âgés de 11 à 17 ans et la reconduction d'une nouvelle session de formation professionnalisante pour les jeunes du territoire : le BAFA territoire.

Les séjours proposés :

3 séjours ont été proposé en 2023 pour les 11/17 ans auxquels 48 jeunes ont participé :



On note une baisse de fréquentation sur ces séjours (73 jeunes inscrits en 2022) en raison d'une baisse du budget alloué pour l'organisation (-10 000€) et d'un séjour annulé pour arrêt maladie des coordonnatrices.

1. / séjour Sports d'hiver à Barèges

Séjour de 5 jours / 4 nuits ; du 06 au 10 février 2023.

Au programme des activités en plein montagne hivernale : rando-raquettes, balade en chiens de traîneau, construction d'un igloo et du ski alpin encadré par des moniteurs de l'ESF.

Effectif : 23 jeunes (Complet), encadrés par une équipe de 4 personnes (1 directeur et 3 animateurs tous diplômés).





2. / Séjour surf à Vieux Boucau les Bains :

Séjour de 5 jours /4 nuits, du 10 au 14 avril 2023.

Découvrir la région des Landes avec une initiation au surf et des activités sportives et culturelles au programme.

Effectif : 11 jeunes sur 18 places proposées et encadré par une équipe de 3 personnes (1 directeur et 2 animateurs tous diplômés).

3. / Séjour à Le Porge « de la planche de surf à la planche à dessin » :

Séjour organisé en partenariat avec le Réseau Lecture publique de la CdC

Séjour de 5 jours /3 nuits ; du 31 juillet au 4 août 2023 sur le territoire. Un séjour sur le thème du surf et de la création proposant un atelier créatif encadré par un illustrateur local et des activités sportives.

Effectif : 14 jeunes (complet) et encadré par une équipe de 3 personnes (1 directeur, 1 animateur et Alison Armand-Hennequin du Réseau Lecture Publique).

Ce séjour en partenariat avec le réseau de la Lecture Publique a permis une mutualisation des compétences et un apport plus riche dans le contenu du séjour.



4. Un séjour au Futuroscope était prévu sur les vacances d'automne mais il a finalement été annulé en raison de l'absence de la coordinatrice. Ce séjour est reporté sur 2024.

Les missions de Coordination de l'espace jeunesse en lien avec les séjours :

- o Devis hébergements et prestataires,
- o Gestion administrative et budgétaire
- o Inscriptions et relations aux familles,
- o Déclarations DDCCS, CAF, MSA...
- o Rédaction du projet Pédagogique
- o Diffusion des séjours en lien avec le Service Communication : affiche et mailing
- o Centralisation des pré-inscriptions et commission d'attribution des places
- o Communication aux parents : réunion Info /Parents, mailing d'info lors du séjour

- o Recrutements des équipes : La CdC Médullienne a eu recours à des CEE (Contrats d'Engagement Educatifs), tous diplômés : BAFD, BAFA (mention assistance sanitaire), BEATEP ou BPJESP
- o Logistique (malle pédagogique, pharmacie...)

Le budget annuel :

En dépenses, le budget de l'activité s'est élevé pour 2023 à 34 406,50€ dont :

- o 6 886 € de frais de personnel (CEE)
- o 27520 € pour l'organisation des 3 séjours (prestations, achat de fournitures et régie de séjour)

La prestation de service ordinaire (PSO) versée par la Caf (liée à l'activité réalisée) se monte à 2 162€ pour l'ensemble des séjours

La participation des familles correspond à 12 437 €.

Le reste à charge pour la CDC est de 18 431€

Coup de pouce pour le BAFA :

Pour rappel ce dispositif adopté en 2021, présentait deux objectifs :

- Répondre à un besoin en personnel qualifié, des animateurs et animatrices dans nos centres de loisirs,
- Faciliter financièrement et matériellement, l'accès des jeunes à une formation BAFA et à une expérience professionnelle à proximité de leur lieu de vie et de résidence.

La convention signée entre le stagiaire BAFA et la CDC stipulait un financement de 75% des deux sessions de formations (générale et approfondissement) en échange de 7 semaines de travail rémunéré au sein des accueils collectifs de la Médullienne.

Une nouvelle session a été reprogrammée en 2023 en partenariat avec l'UFCV. 11 personnes sont inscrites pour la formation (10 jeunes et 1 employée de la SPL).

Le budget de cette première session s'élève à 3 200€





CREATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES PUBLICS

BUS France services de la CDC Médullienne



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

I. Historique et contexte

- Origine de la labellisation :
- Engagée dans une **convention territoriale globale**, la Communauté de communes Médullienne a fait procéder à une **analyse des besoins** qui a fait ressortir la nécessité de créer un service de proximité. **Cette stratégie territoriale et les engagements pris en 2020 ont permis à la CDC de répondre au cahier des charges « France services ».**
- La mission de proximité a été inscrite et renforcée dans le cadre de **plusieurs contractualisations**, correspondant à la volonté des élus de développer une offre de services de proximité et de qualité à l'attention des habitants.

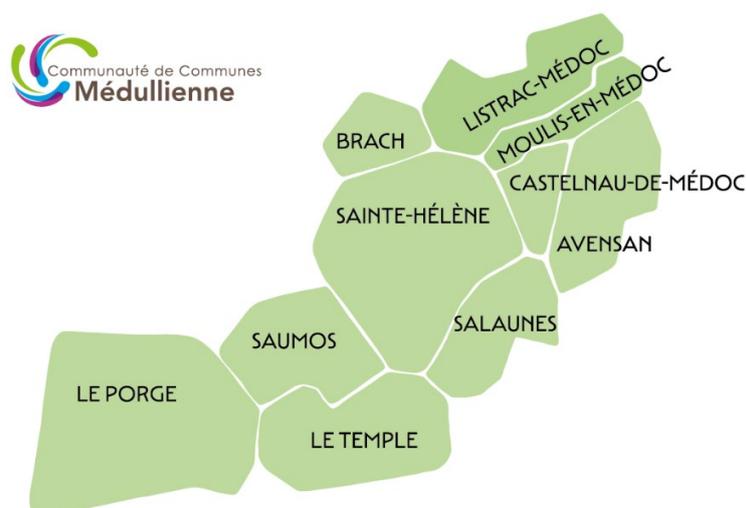
L'itinérance est devenue une évidence de par la géographie du territoire mais aussi un challenge à relever et concrétiser cette innovation

- accès aux droits de façon égalitaire, un service supplémentaire,
- accès aux services publics pour les habitants sans moyen de locomotion,
- créer du lien social et lutter contre l'isolement des personnes vulnérables.

Le Bus France services de la CDC Médullienne a été mis en service **le 9 mai 2022**.

L'audit de labellisation a été effectué le 25 Mars 2022, la CDC a obtenu officiellement la labellisation le 14 mai 2022.

Le territoire :

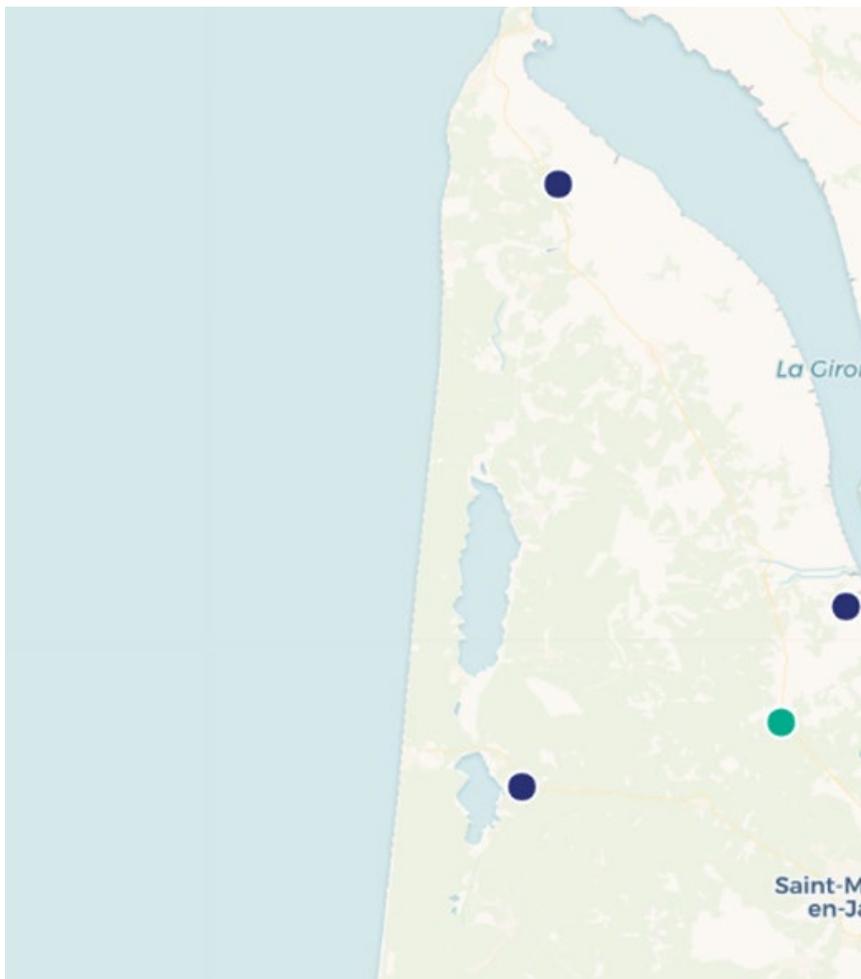


Le territoire est principalement caractérisé par des vignes, des forêts, des plaines et l'océan, drainant de nombreux flux de touristes et de saisonniers lors des périodes estivales et hivernales. Le territoire se démarque également par une diversité de pratiques agricoles associées.

Le territoire est relativement bien desservi par des voies routières, mais très pauvre en transport en commun.

- Articulation avec les autres structures du département :

Le Bus France services de la CDC Médullienne est en étroite collaboration avec les France services du département, dont celle de Castelnau du Médoc, Cussac Fort Médoc et de Saint Vivien qui sont portées par la Poste. Le Bus a réussi de par son itinérance à **associer les différents partenaires locaux** du secteur, ainsi que **certains acteurs nationaux non référencés** à France Services (ex : L'URSSAF, la CMA, la CCI, la Mission locale, Soliha Gironde, le CREAQ, et les différentes associations caritatives...) et l'ensemble des services de la CDC, afin d'orienter au mieux les administrés.



Le Médoc dispose de 4 Maisons France services et de 2 bus France services

- Budget du Bus :

	Budget 2023	Subventions
Charges générales	11 071,00€	ANCT 35000,00€ investissement

II. Organisation Du bus France services

- Fonctionnement :

Jours et horaires d'ouverture.

Lundi : 09h – 12h30 Le Temple / Saumos

Mardi : 09h – 12h30 Brach / Salaunes

Mercredi : 09h – 12h30 Listrac Médo / 13h30 – 17h Avensan

Jeudi : 09h – 12h30 Le Porge

Vendredi : 09h – 12h30 Moulis en Médoc/ 13h30 – 17h Sainte Hélène

Le Bus circule tous les jours et se stationne sur des emplacements définis avec les mairies afin d'être au cœur des communes et le plus visible possible.

Le planning de circulation du Bus est à disposition des mairies et des habitants sur le **site internet** de la CDC Médullienne.

Chaque mairie à mis à disposition **une salle** afin de pouvoir recevoir les personnes en situation de mobilité réduite.

Le bus peut être amené, **en cas de nécessité, à se rendre directement chez les habitants qui ne peuvent pas se déplacer ou qui sont en situation de mobilité réduite.**

- Équipements mis à disposition.

Le bus France services est doté des équipements suivants :

- un espace d'accueil doté un photocopieur, imprimante et scanner,
- un bureau intérieur et un espace extérieur afin d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches en toute confidentialité,
- d'un ordinateur en accès libre et d'un accès wifi-libre gratuit,

- Ressources humaines et acteurs mobilisés :

Les conseillers de la structure ainsi que les acteurs mobilisés dans son activité

Deux conseillers assurent un accueil quotidien, de 1er niveau, en matière d'accueil, d'accompagnement et/ou d'orientation vers les différents opérateurs et acteurs sociaux.

L'équipe du Bus France services est composée : d'un Responsable, d'un animateur, d'un Conseiller Numérique.

La communauté de communes, au titre notamment du réseau des France services, a déposé sa candidature au recrutement d'un poste de conseiller numérique. Son éligibilité obtenue, la prise de poste d'un conseiller numérique a pu s'opérer le 1^{er} avril 2022. Cet agent s'est engagé dans le parcours de formation développé par l'Etat. A l'issue de ce parcours, la perspective est de déployer une offre d'ateliers collectifs et d'accompagnements individuels, au plus près des habitants, en faveur de l'inclusion numérique.

Dans une démarche « d'aller vers », il organise des ateliers dans les communes qui le souhaitent. Les missions du conseiller numérique France services sont complémentaires de celles des conseillers France services et ne peuvent s'y substituer.

Les conseillers ont participé cette année aux différentes formations continues des opérateurs.

- Instances de gouvernance et concertation :

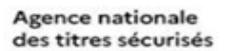
Une animatrice ANCT France services du département accompagne les agents des structures dans la réalisation de leurs missions. Plusieurs rendez-vous avec l'animatrice permettent de renforcer les liens avec les partenaires nationaux.

L'ANCT nous convie aux rencontres régionales des France services une fois par an. Ces Rencontres régionales sont des moments privilégiés pour les conseillers France services. Ateliers, tables rondes, présentations, rencontres avec les partenaires.

- *Le Bus participe au maximum aux **différentes réunions organisées par les acteurs sociaux du territoire.***
- ***Des conventions** sont en cours d'élaboration avec la MDS et le CCAS de Castelnau de Médoc.*
- *Le Bus est toujours à la recherche de **nouveaux partenaires** afin d'avoir un maillage du territoire le plus juste possible pour les habitants.*

III. Les partenaires nationaux

- Présentation des partenaires nationaux



IV. Les actions d'animations et de communication mises en œuvre

Afin de mieux se faire connaître du public et accroître sa notoriété, le Bus France services s'est concentré sur la mise en place de partenariats avec les différents acteurs sociaux du secteur. Nous prévoyons des animations avec de nouveaux partenaires.

Le réseau développe une offre complémentaire d'animations afin de « faire venir » de nouveaux publics par le biais des ateliers du conseiller numérique.

Une forte communication a également été proposée par les communes avec une distribution de flyers, et l'affichage des animations.

Les animations

- **Le Bus France services accueille des permanences des Impôts en mai et en octobre.**
- **Une émission radio trottoir avec France Bleu Gironde / en reportage lundi 12 juin 2023 Lieu : Le Temple / place de l'église > Bus France Services**
- **Présence du bus aux différentes foires locales :**
 - Fête de la Sainte Croix
 - Fête du terroir
- **Participation à la ½ journée des aidants familiaux (MDSI)**
- **Les Journées des entrepreneurs et des porteurs de projets en juin et en novembre**

Le Bus propose également des évènements inédits sur la CDC tel que les Journées des Entrepreneurs et les Porteurs de Projets coanimées avec le Bus de l'artisanat, la CCI, l'URSSAF, le CLUB DE ENTREPRENEURS et la CDC accompagné d'Hugo Fiaschi et de Laurent Soler.

ETRE ACCOMPAGNÉ ET INFORMÉ
pour entreprendre en Médoc

JOURNÉE DES ENTREPRENEURS & DES PORTEURS DE PROJETS

VENDREDI 16 JUIN 2023
À LISTRAC-MÉDOC | DE 9H À 16H
PLACE DE LA CAVE AVEC LE BUS DE L'ARTISANAT



POUR VOUS
ACCUEILLIR :



- ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE (CRÉATION ET AUTRES)
- INFORMATIONS SUR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES
- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : OUTIL "HELP" DE L'URSSAF
- DÉCLARATION ADMINISTRATIVE POUR LES AUTO-ENTREPRENEURS
- DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE ET TRANSENTREPRISE
- ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE POUR DÉVELOPPER SA E-VISIBILITÉ
- DISPOSITIF HABITAT



ETRE ACCOMPAGNÉ ET INFORMÉ
pour entreprendre en Médoc

JOURNÉE DES ENTREPRENEURS & DES PORTEURS DE PROJETS

2^e édition
JEUDI 16 NOV. 2023
DE 8H À 16H

À CASTELNAU-DE-MÉDOC |
PLACE DE L'ÉGLISE AVEC LE BUS DE L'ARTISANAT



POUR VOUS
ACCUEILLIR :



- ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE (CRÉATION ET AUTRES)
- INFORMATIONS SUR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES
- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ
- DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE ET TRANSENTREPRISE
- DISPOSITIF HABITAT - UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ POUR LES PROS DU BÂTIMENT
- ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE



- L'inauguration du Bus a eu lieu le 17 octobre 2023 à Moulis en Médoc

Communauté de Communes
Médullienne

Bus

France
services

BANQUE des
TERRITOIRES
où nous sommes

Christian Lagarde
Président de la Communauté de Communes Médullienne
Maire de Moulis-en-Médoc

et l'ensemble des élus communautaires

ont le plaisir de vous inviter

Mardi 17 octobre 2023 à 11h

Parking de la salle des fêtes - Avenue de la Gironde | Moulis-en-Médoc

à l'occasion de l'inauguration du Bus France Services



V. Qualité de service

- Les démarches sont réalisées en majorité en une seule fois

Dans 90 % des cas, des demandeurs ont finalisé leurs démarches en un seul accompagnement. 5 % d'entre eux devront revenir en France services pour un second rendez-vous (ANTS en panne, des démarches en plusieurs temps type CARSAT, etc...) et 5 % finaliseront leur dossier en autonomie.

- Satisfaction des usagers

Un cahier de doléance est mis à disposition à l'attention des administrés afin qu'ils puissent y inscrire leurs appréciations.

Un questionnaire d'enquête de satisfaction sera mis à disposition en fin d'année afin d'évaluer la satisfaction des usagers

Les élus des communes ont d'excellents retours sur le service et les prestations proposées.

VI. Activité

- Focus sur les publics accueillis et les modalités d'accès à la France services :

Notre situation géographique étant très étendue et avec une population rurale, le Bus France Services accueille un public « intergénérationnel ». Toutefois, nous constatons une grande proportion d'administrés dans une situation de déconnection vis-à-vis d'internet et des démarches administratives.

90% d'entre eux sont complètement accompagnés lors de la réalisation de la démarche. Les autres terminent seules leurs démarches.

Des ateliers individuels sont proposés aux administrés qui le souhaitent pour leur permettre d'avoir plus d'autonomie dans leurs démarches.

Tranche	Nombre en %
Moins de 18 ans	0,5%
Entre 18 et 26 ans	2.5%
Entre 27 et 45 ans	8%
Entre 45 et 55 ans	20%
Entre 55 et 62 ans	32%
Plus de 62 ans	37%
Total	100%

- Répartition Homme / Femme :

Sexe	Nombre
Homme	49
Femme	51
Total	100

- Fréquentation par **commune de résidence** :

Les habitants des communes du Bus France Services représentent **85%** du public accueilli. Les habitants des communes limitrophes représentent **10%** du public du Bus France Services, en raison des axes routiers à proximité. Les **5%** restant sont majoritairement des personnes totalement extérieures.

Nom de la commune	Nombre
Commune Le Porge	690
Commune Sainte Hélène	598
Commune Listrac Médoc	551
Commune Moulis en Médoc	452
Commune Avensan	437
Commune Salaunes	223
Commune Saumos	199
Commune Le Temple	161
Commune Brach	161
Commune Castelnau de Médoc	155
Autres communes alentours	562
Total	4189

La majorité des usagers se rendent directement dans le Bus France Services, de manière spontanée (**90%**), afin de réaliser une démarche. **10%** nous contactent par téléphone afin de connaître notre emplacement sur les communes.

- Typologie et évolution de l'activité :

Nous notons une réelle augmentation de l'activité au fil des mois, y compris lors des périodes de congés. Au total, les agents **France services ont réalisé près de 4189 démarches en 12 mois**, ce qui fait une moyenne de 18,7 accompagnements par jours (suivi d'activité détaillé France services).

Top	Thématique	Partenaire
1	IMPOTS	DGFIP
2	Pré demande CNI / Passeport	ANTS
3	Retraite / réversion	CARSAT
4	Inclusion numérique	PARTENAIRES LOCAUX
5	Immatriculation	ANTS

Les partenaires locaux représentent environ 45% de l'activité de la structure. Les partenaires locaux les plus sollicités sont SIA Mairie, URSSAF,

VII COMMUNICATION

- Articles de presse

Le Bus France services a bénéficié d'articles de presse parus dans le Sud-Ouest ou le Journal du Médoc, qui ont grandement participé à la notoriété France services. Ainsi que la venue d'une radio pour une émission radio trottoir avec France Bleu Gironde



Moulis-en-Médoc : La CdC Médullienne inaugure son Bus France Services

<https://www.sudouest.fr/gironde/moulis-en-medoc/moulis-en-medoc-la-cdc-medullienne-inaugure-son-bus-france-services-17275138.php>

VIII. Perspectives 2024

- Développement du Bus France services :

Maintien des Journée des entrepreneurs et des porteurs de projets avec les différents partenaires

Une animation est en vue également avec SOLIHA et le CREAQ pour les travaux énergétiques

Avoir plus de permanences avec les partenaires nationaux,

Une animation est en vue avec la mission locale et France travail

- Rencontrer de nouveaux partenaires :

Nouveaux publics cibles

- Plusieurs conventions sont en cours avec :

Le Département, le CDG 33, L'URSSAF

En prévision : la MDPH

III LES COMPETENCES

OPTIONNELLES FACULTATIVES



CREATION – ENTRETIEN – ANIMATION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

STATISTIQUES

Abonnés :

2 574 inscrits actifs (ayant emprunté un document dans l'année) dont **917 nouveaux inscrits en 2023** (soit 35% des inscrits).

43% de 0-11 ans

9% de 12-17 ans

38% de 18-64 ans

8% de 65 ans et plus

Parmi les inscrits, il faut aussi comptabiliser les groupes et/ou collectivités qui sont au nombre de 75 sur l'ensemble du Réseau, parmi lesquels il y a eu 24 nouveaux inscrits en 2023.

Fréquentation :

Toutes catégories d'âges confondues, il y a eu 19 000 visites sur l'ensemble du Réseau. On constate une augmentation de 11% par rapport à 2022.

Statistiques par lieux :

Avensan : 226

Brach : 1281

Castelnau-de-Médoc : 5235

Le Porge : 828

Le Temple : 2200

Listrac-Médoc : 1980

Moulis-en-Médoc : 82

Sainte Hélène : 6041

Salaunes : 1043

Saumos : 84

A noter pour la commune de Le Porge : seules 828 visites ont eu lieu, soit moins de 5% des visites du réseau, alors que Le Porge fait partie des 4 communes les plus peuplées de la CDC Méduillienne, reflétant une problématique particulière.

Prêts :

Il y a eu 82 107 prêts en 2023.

Le nombre de prêts est en constante augmentation : **de 8.5% par rapport à 2022, et de 25% par rapport à 2019.**

Une majorité des emprunts concernent la littérature de jeunesse (59 %), avec une forte popularité de la bande dessinée. Chez les adultes, la fiction est la plus prisée, et notamment le roman, le roman policier suivi de près par les Bandes dessinées adultes. Les livres les plus empruntés en 2023 sont :

- *Mortelle Adèle* et la galaxie des Bizarres - BD, pour la jeunesse
- *Zoc* - BD, pour les adolescents
- *Angélique* -roman, pour les adultes

L'emprunt de jeux de société a continué de progresser. Les jeux de société les plus empruntés en 2023 sont :

- Little association
- Attrape-Monstres
- Karuba junior

Fonds documentaire et acquisitions :

En 2023, le catalogue commun est constitué de : **45 284** livres, **1 249** CD, 822 DVD, **1 406** jeux, **3092** abonnements

Effectifs :

	Salariés	Bénévoles
Brach	-	3
Castelnau-de-Médoc	0.4 ETP	5
Le Porge	-	4
Le Temple	1 ETP	2
Listrac-Médoc	0.54 ETP	7
Sainte-Hélène	2 ETP	9
Salaunes	-	7
Saumos	-	6
TOTAL	soit 4.94 ETP	43

**Amplitude horaire :**

Sur l'ensemble du Réseau, il y a 98 heures d'ouverture au public réparties de la manière suivante :

Brach :	7h/semaine
Castelnau-de-Médoc :	12,5h/semaine
Le Porge :	7,5h/semaine
Le Temple :	32,5h/semaine
Listrac-Médoc :	9h/semaine
Sainte Hélène :	20,5h/semaine
Salaunes :	5h/semaine
Saumos :	4h/semaine

Biblio navette et réservations :

En 2023, 9 114 documents ont été réservés. 26 375 documents (tous confondus) ont été transférés grâce à la navette hebdomadaire.

Ce qui fait une moyenne de 643 documents par semaine !

Communication :

Jusqu'en septembre 2023, un programme mensuel était rédigé afin de centraliser les animations organisées par les bibliothèques, mettre en valeur et promouvoir le projet culturel annuel du Réseau des bibliothèques Médullien. Sa fréquence était mensuelle, sauf pendant la période estivale. Il y en a donc eu 7 dans l'année 2023.

Suite à la suppression du deuxième poste dans le service Lecture publique, la Coordinatrice manque de temps pour la rédaction du programme. Un simple mail aux usagers est envoyé tous les mois pour informer des animations communales, et des affiches-programme sont

confectionnées uniquement pour les animations réalisées dans le cadre du projet de Réseau.

En complément, les informations concernant toutes les animations du Réseau sont diffusées sur le site Internet propre au Réseau, qui est actualisé régulièrement. On peut y trouver les horaires d'ouverture au public, ainsi que les rapports d'activité ou toute autre information utile aux usagers. Il peut aussi permettre à ceux-ci de contacter les bibliothécaires par le biais d'un formulaire de contact.

L'Action culturelle = Un projet intercommunal du Réseau des bibliothèques médullien :

« Cap sur la Forêt », partenariat avec Carré-Colonnes

Au cours de l'année 2022, le partenariat avec la scène nationale carré-Colonnes a été relancé et la convention a été resignée pour 3 années (2022-2026).

Le projet pour l'année scolaire 2022-2023 était sur la thématique de la forêt avec 2 parcours d'Education Artistique et Culturelle. Grâce à ce partenariat de qualité, le réseau a pu bénéficier de pas moins de 16 animations déclinées de la façon suivante :

- 2 représentations du spectacle « Arborescence programmée »,
 - 7 ateliers de réflexion avec les Araignées philosophiques,
 - 2 sorties en forêt avec l'éco-cuisinière Laurence Dessimoulie,
 - 20 places *Tout public* pour le spectacle « Pister les créatures fabuleuses »,
 - 100 places (public périscolaire) pour le spectacle « Pister les créatures fabuleuses »,
 - 3 balades en forêt avec l'association Ecoacteurs en Médoc,
- Ce projet a permis la participation de 440 personnes.**



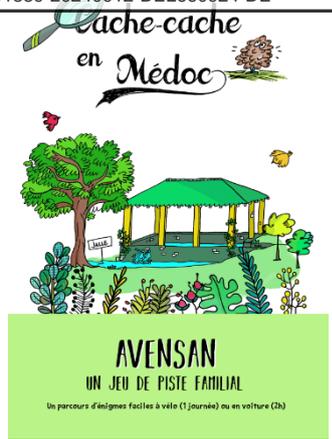
Il a permis de mettre en place un partenariat avec la SPL dans le cadre d'un Projet d'Education Artistique et Culturel. 75 enfants (de 6 à 8 ans) ont pu assister à la représentation du spectacle « Pister les créatures fabuleuses » dédiée aux enfants du périscolaire.

Cache-Cache en Médoc

En 2023, en raison des décisions de réduction budgétaires, aucune des 2 cartes

« Cache-cache en Médoc » en rupture (Avensan et Brach), n'a été réimprimée.

Les dix communes ont donc leurs cartes, qui sont disponibles en version papier dans chaque bibliothèque et mairie, et aussi en ligne, sur le site www.bibliotheques-medullienne.fr



300€ par commune pour animer le Réseau ont été maintenus en 2023

- 2 animations jeunesse (une rencontre d'auteure avec un atelier et un atelier avec une médiatrice culturelle) dans le cadre de « Partir en Livre » à Brach
- Achat de livres pour le prix jeunesse « Les Incorruptibles » à Castelnau-de-Médoc
- Achat de livres pour le prix pour les Unicef, et une animation dans le cadre de la Fête de la Nature, à Le Porge
- 3 animations : une rencontre d'auteure, une conférence Feng Shui et un atelier pyrogravure, à Le Temple
- 3 animations : 1 atelier scientifique dans le cadre de la Quinzaine Départementale du Numérique en bibliothèque, et 2 animations à destination des 0-3 ans, à Listrac-Médoc
- Défraiement d'auteurs dans le cadre d'un « Salon du livre », à Moulis-En-Médoc
- 2 animations pour les tout-petits : lectures théâtralisées réalisées par une conteuse, à Sainte Hélène
- Rémunération d'un caricaturiste lors de la Fête du Terroir, à Salaunes

Semaine Nationale Petite enfance, en partenariat avec le service Petite enfance de la CDC et le RPE :

Durant une dizaine de jours, des actions pour les 0-3 ans ont été organisées dans les bibliothèques de Brach, Listrac-Médoc, Le Temple, Sainte Hélène et Salaunes.

D'autres ateliers et spectacles ont été proposés sur les autres communes du territoire.



Quinzaine Départementale du Numérique en Bibliothèque

Dans le cadre de la convention établie avec BiblioGironde, le Réseau a pu participer à cet évènement qui est développée depuis plusieurs années à l'échelle du département.

11 animations ont été mises en place sur 5 communes différentes.

Ce fût un véritable succès !

Il y a eu une participation de 71 Personnes.

Séjour ado « De la planche BD à la planche de surf »



municipal de Le Porge, diverses activités de loisirs telles qu'une soirée jeux de société « Loups-garous », une sélection de livres pour les ados était mise à leur disposition par l'animatrice Lecture publique durant le séjour. 16 ados ont été encadrés par 1 directeur et 2 animateurs.

En 2023, pour la deuxième année, un séjour « culture et loisirs » pour les ados a vu le jour.

Les thématiques choisies étaient la bande dessinée et le surf. Le partenariat a été reconduit entre le service Jeunesse et le service Lecture publique pour l'organisation : le séjour s'est déroulé sur 5 jours avec 2 ateliers de dessins avec un intervenant au camping



PROJETS/PERSPECTIVES pour 2024 :

Après la signature d'une convention avec la Scène Nationale Carré-Colonnes, le Réseau des bibliothèques Médullien poursuivra le projet en 2024 sur la thématique « Au bord de l'Estuaire » jusqu'en juin et « Le littoral » de septembre à décembre.

D'autres projets autour de la Jeunesse, du Numérique et de l'Environnement devraient voir le jour en partenariat avec les services de la CDC et le Conseiller Numérique.

Est envisagée à l'échelle du Réseau :

- la Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Ainsi qu'un autre séjour « culture et loisirs » pour les ados aux vacances de la Toussaint sur la thématique du Numérique.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'enjeu de cette compétence est multiple : en premier lieu éviter la pollution de l'environnement, préserver les eaux aquatiques et éviter les risques sanitaires. Il s'agit de maîtriser les arrivées d'eau dans le réseau de collecte de l'assainissement, réduire les pollutions des milieux naturels.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensé sur le territoire de la Communauté de Communes Médullienne est estimé à 1884 installations.

18% des habitations du territoire sont concernées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

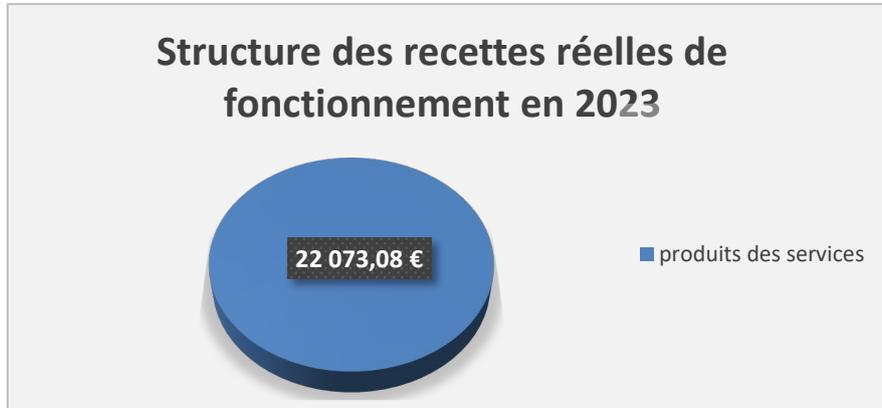
Le budget SPANC

LE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES

Le budget est financé exclusivement par les redevances des contrôles d'assainissement payées par les usagers.

Montant de 22 073€

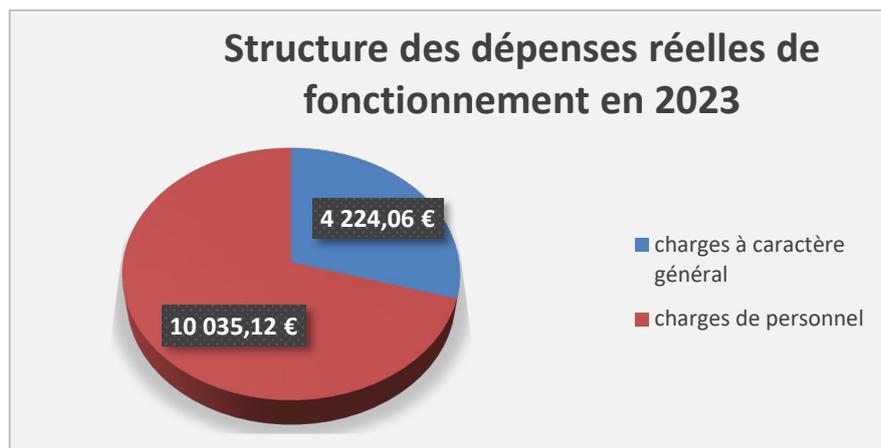


LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont composées de charges de personnel à 70 %.

L'agent en charge des contrôles d'assainissement est réparti sur deux budgets, le budget SPANC mais aussi le budget OM puisqu'une partie de ses missions est le suivi des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale.

Montant total de 14 259,18 € soit une évolution de...% par rapport à 2022



L'INVESTISSEMENT

LES RECETTES

Les recettes d'investissement sont liées à des excédents d'exercices antérieurs et des opérations d'ordre (dotations aux amortissements)

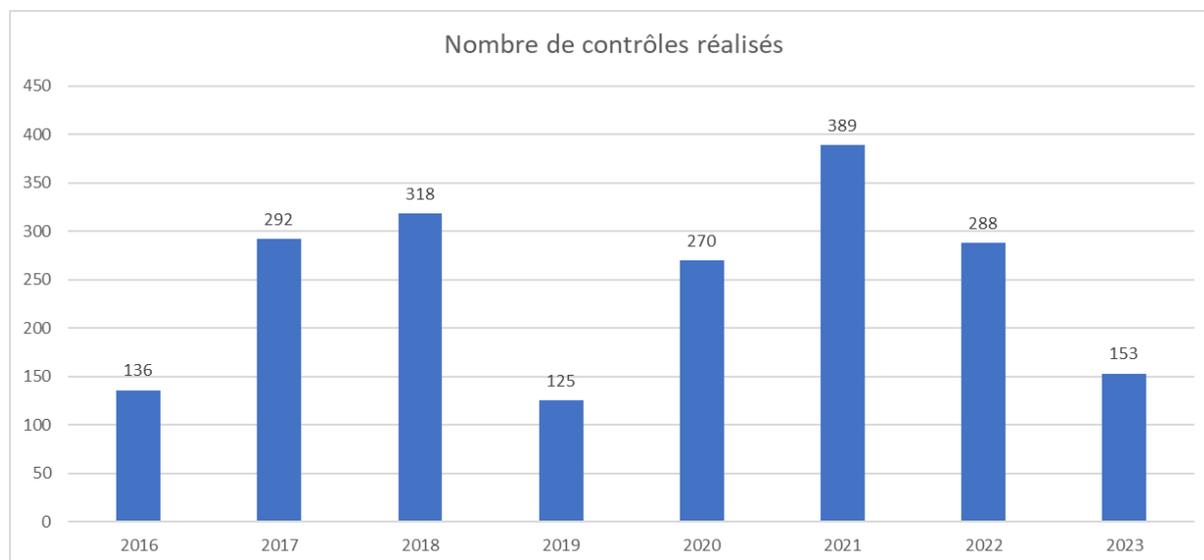


LES DEPENSES

Peu de dépenses en investissement sur ce budget. En 2023, la seule dépense réalisée concerne le remplacement du matériel informatique



- **Evolution du nombre de contrôles et des recettes**

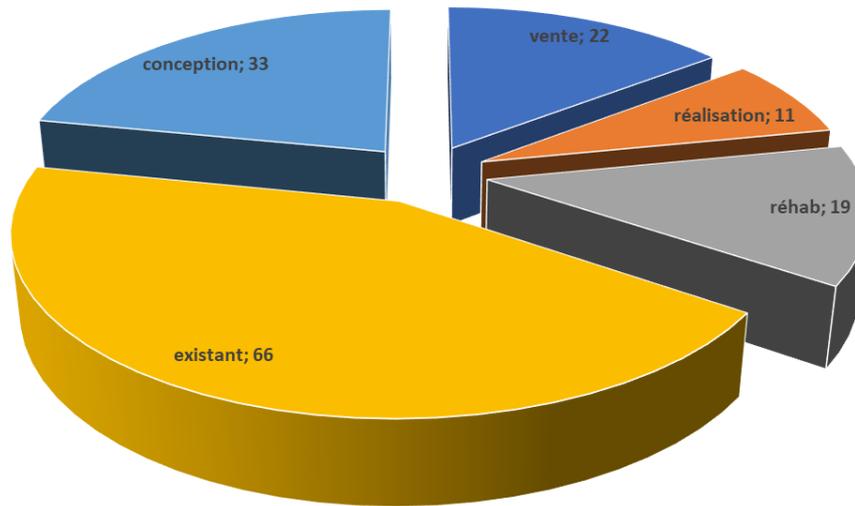


Recettes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Contrôles	8 530 €	23 165 €	26 160 €	8 775 €	22 025 €	41 600 €	34 500€	20 780€
Subvention AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	3 550 €	8 959€	6550 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0€
TOTAL	12 080 €	32 124 €	32 710€	8 775 €	22 025 €	41 600 €	34 500€	20 780€

L'année 2023 a vu la décliné du nombre de contrôles du fait de la fin de la campagne. Cela a permis de renforcer l'équipe des Ordures Ménagères (OM) en mettant la chargée du SPANC à 80% sur les OM, compte tenu des besoins importants sur les OM et la validation des élus d'embaucher 2 personnes sur ce service.

- **Répartition par type de contrôles**

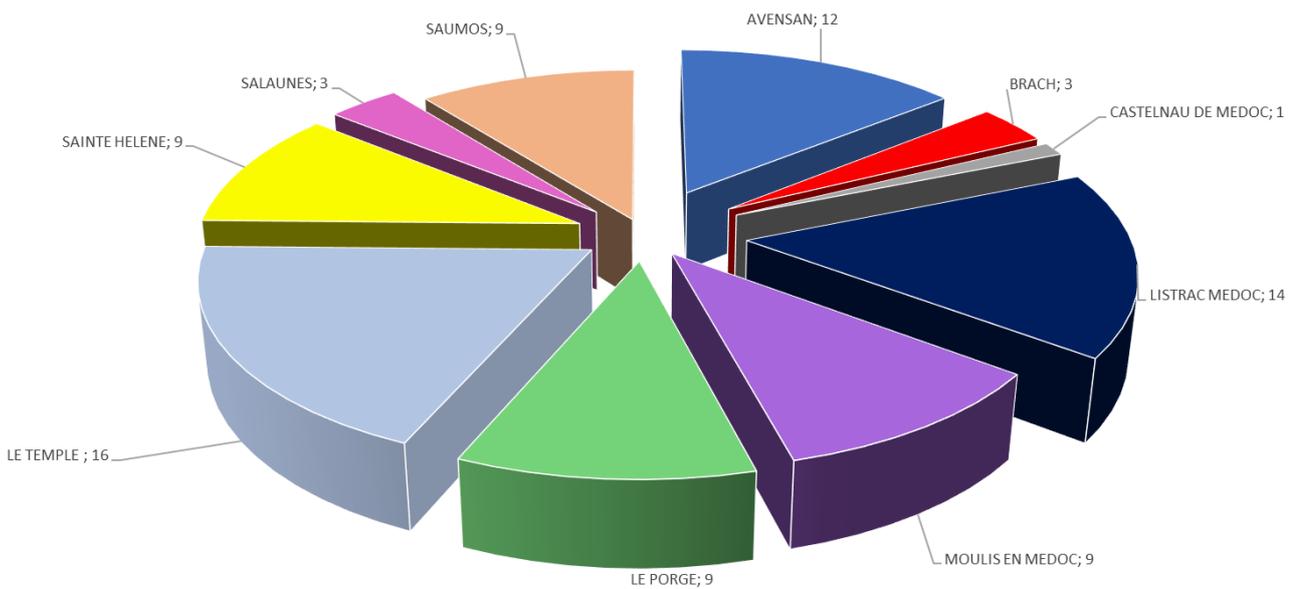
Répartition par type de contrôle 2023



On constate que les contrôles d'installations existantes représentent la fin de la campagne de contrôle (44%). Les contrôles dans le cadre des transactions immobilières et les dossiers de conception (dans le cadre des dépôts de permis de construire ou de réhabilitation d'installations) représentent quant à eux 36% de l'activité du service.

- **Répartition des contrôles par commune (hors campagne de contrôles des assainissements existants)**

Répartition du nombre de contrôles par commune

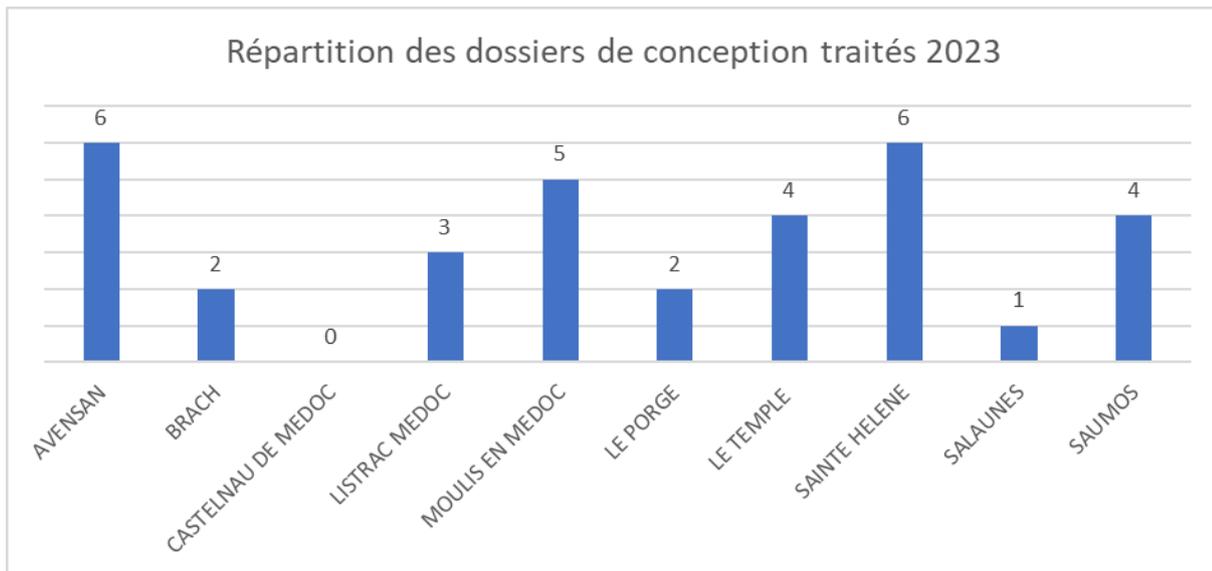


Les communes totalisant le plus de contrôles sur l'année 2023 sont Le Temple (16 contrôles), Lustrac-Médoc (14 contrôles) et Avensan (12 contrôles).

- **Les contrôles de conception**

En 2023, 33 dossiers de conceptions ont été traités, 6 de moins qu'en 2022.

On constate que la grande majorité sont des dossiers concernant les communes d'Avensan, Sainte-Hélène et Moulis-en Médoc.

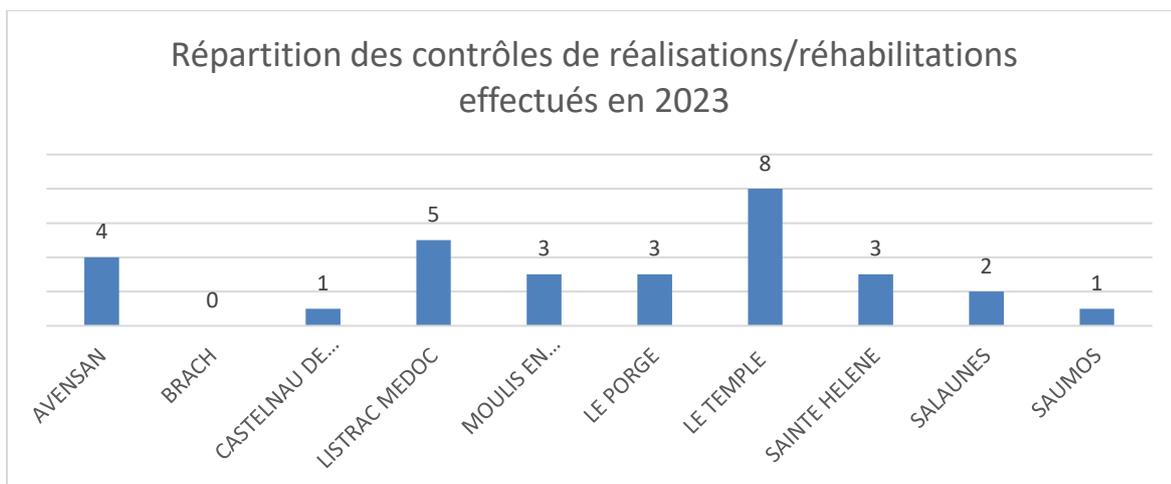


- **Les contrôles de réalisation des travaux**

En 2023, 30 contrôles de réalisation de travaux ont été effectués sur le secteur de la CdC.

Il faut savoir que 11 de ces chantiers ont été réalisés suite à un dépôt de permis de construire et les 19 autres sont des réhabilitations (suite à une non-conformité ou à une vente de maison).

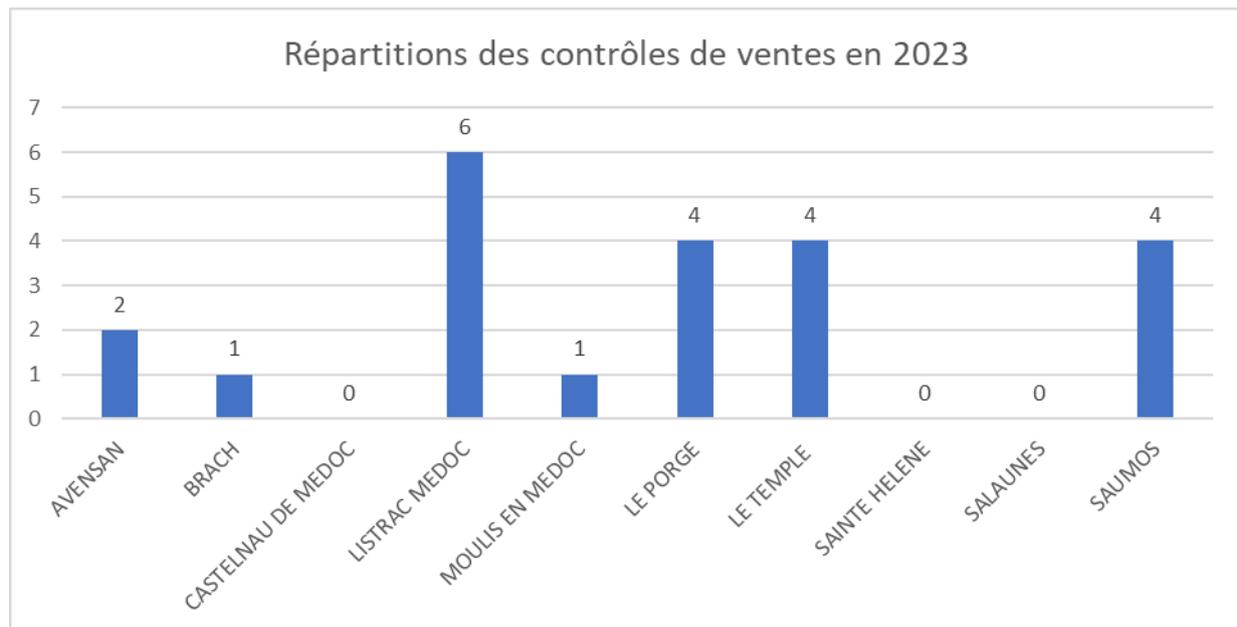
Il n'y a eu aucun chantier sur la commune de Brach.



- **Les contrôles dans le cadre d'une transaction immobilière**

En 2023, 22 contrôles dans le cadre d'une vente ont été réalisés. La majorité de ces contrôles a été effectuée sur les communes de Listrac-Médoc, Le Porge, Le Temple et Saumos.

Le nombre de ventes continue de diminuer cette année. Cela s'explique du fait que les contrôles périodiques de la majorité des communes sont réalisés avec une date de validité toujours valable au moment de la vente.



- **Gestion des litiges**

Lors de litiges le SPANC joue le rôle de conseil et de vérification auprès des administrés. La gestion des litiges est chronophage et demande non seulement, des rendez-vous téléphoniques mais aussi sur le terrain, l'intervention de l'avocat de la CDC lorsque l'EPCI est mis en cause, l'intervention du maire de la commune ou d'un représentant lorsque cela est nécessaire.

Un litige a été déclaré en janvier 2023 sur la commune de Avensan.

Pour une vente, un rapport de diagnostic de l'installation a été réalisé en 2021 et s'est révélé conforme sur facture. L'acquéreur a réalisé des travaux de plomberie (ajout d'une salle de bain) avant de s'installer dans l'habitation. Une fois installé, il a constaté des problèmes d'engorgements récurrents et a dû faire intervenir des entreprises de vidange.

Ce nouveau propriétaire a contacté le SPANC en 2022 et le diagnostic s'est alors révélé non conforme. Un bac à graisses était présent (alors qu'il n'était ni mentionné sur la facture ni sur

le rapport du SPANC de 2021) et celui-ci récoltait l'ensemble des eaux usées. De plus, l'épandage est inaccessible et le trop plein au fossé n'avait pas été bouché comme mentionné sur le rapport de 2021.

Le litige est en cours d'assignation au tribunal administratif depuis début 2024.

- **Tarification des contrôles :**

L'agence de l'eau Adour Garonne n'octroie plus d'aides aux contrôles depuis 2019, ce qui provoque une forte baisse des recettes du Service depuis cette date. En 2021, le règlement de service a été révisé et les montants des redevances ont été revu à la hausse :

Type de contrôle	Tarif
Contrôle de l'existant	95 €
Contrôle dans le cadre d'une vente	230 €
Contrôle du dossier de conception	150 €
Contrôle de réalisation des travaux	150 €

ZOOM 2024

La campagne de contrôles des installations existantes se poursuit sur la commune de Listrac Médoc. Une fois les contrôles de cette commune terminés, la campagne de l'existant sur le territoire de la CdC sera achevée.

Le département octroie des aides financières pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, selon certains critères. Le SPANC peut apporter une aide administrative et techniques aux usagers souhaitant en bénéficier.

Pour information, un dossier déposé en 2023 a été validé par le Département. Les travaux n'ont à ce jour pas été réalisés. Le propriétaire à 3 ans pour faire ses travaux et ainsi bénéficier de ces aides.

L'agent a quitté la Collectivité au 31 mai 2024. Un contrat de prestation de service a été signé avec l'entreprise SAUR pour une durée d'un an afin d'assurer la compétence.

Équipements sportifs

CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENT SPORTIF INTERCOMMUNAUTAIRE

➤ **Concernant les études environnementales préalables sur le site de Sainte Hélène (novembre 2021)**

Les études pré-opérationnelles au projet de création de l'équipement aquatique pour le territoire « Sud Médoc » ont été lancées en 2022 sur le site d'implantation à Sainte-Hélène.

Ces dernières ont permis la réalisation par le bureau d'études AMETEN d'un diagnostic « 4 saisons » et d'un suivi piézométrique.

Sur la base de ce diagnostic, une demande d'examen au cas par cas a été déposée par la CDC MEDULLIENNE auprès des services de l'Etat le 7 décembre 2023 pour instruction.

➤ **Assistance à maîtrise d'ouvrage - mission de Programmation**

A l'issue de l'appel d'offres lancé en avril 2022, le groupement piloté par AM Sport Conseil (programmiste), et composé par FREELANCE Etudes (ingénierie technique, économiste de la construction), CD Consulting (ingénierie financière) et le cabinet Rivière Associés (volet juridique) a été retenu.

Plusieurs pré programmes ont été élaborés en 2023 par l'AMO en vue d'arrêter un programme définitif pour l'équipement.

IV LES MOYENS GENERAUX

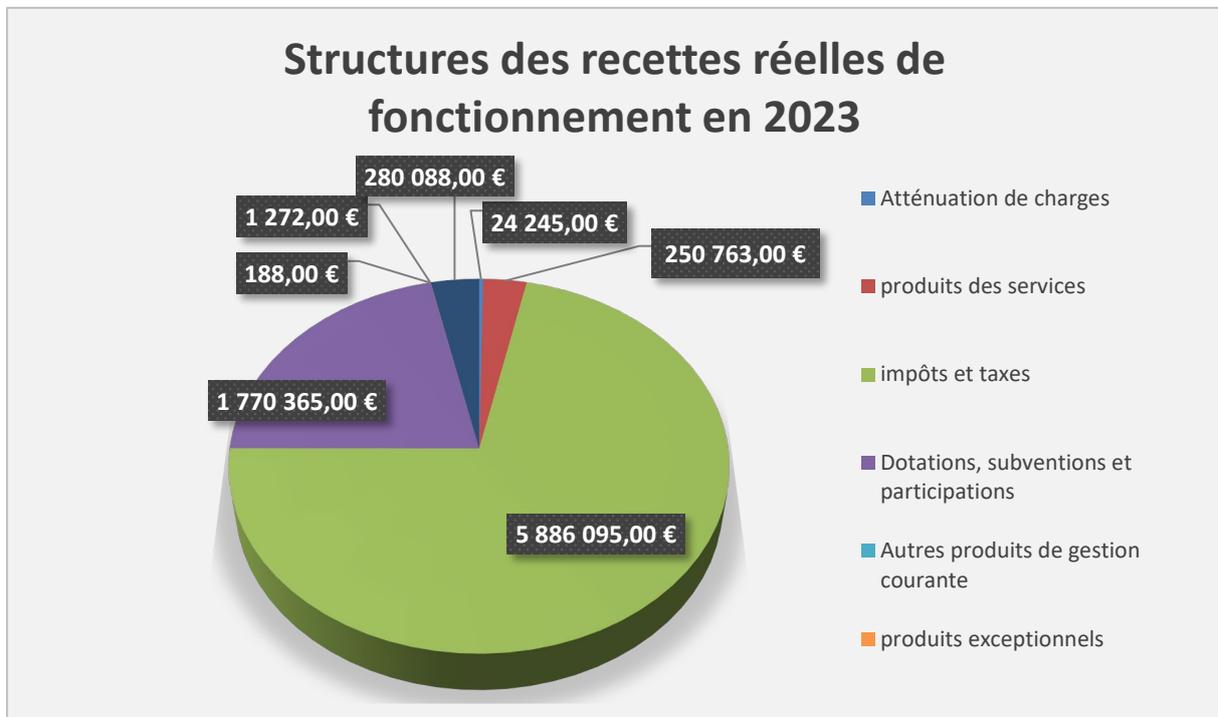


Le Budget Principal

I Le fonctionnement

1. Les recettes

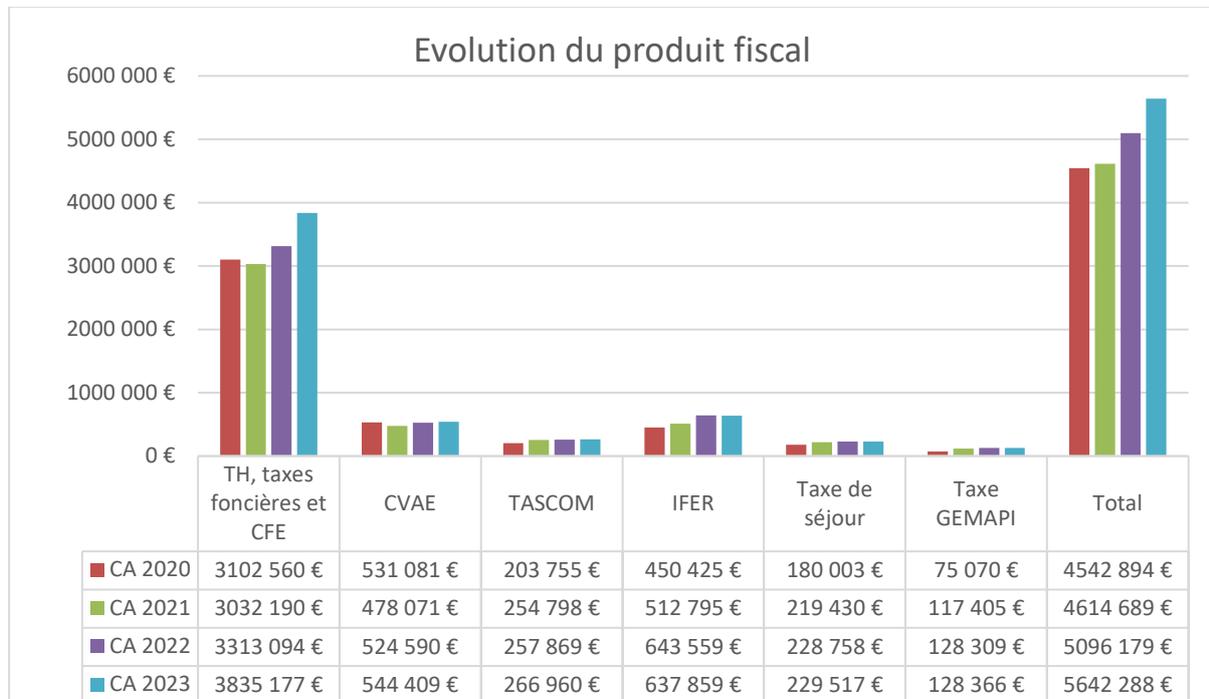
Montant total de 8 213 016,00 €



Le financement du budget principal de la collectivité provient principalement des « impôts et taxes » des particuliers et des entreprises à hauteur de 74.20 %.

En 2023 l'évolution du produit des taxes « habitation, foncières, CFE » s'explique par l'augmentation des taux d'imposition corrélé à l'évolution des bases :

- **Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties** : de 0.156 % à 1 % soit une recette supplémentaire attendue de 174 813 €
- **Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties** : de 2.31 % à 3.00 % soit une recette supplémentaire attendue de 12 348 €
- **Instauration de la Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires** à 10 % soit une recette supplémentaire attendue de 281 547 €
- **Cotisation Foncière des Entreprises** : de 25.69 % à 26.56 % soit une recette supplémentaire attendue de 39 551 €



Malgré la hausse des taux d'imposition en 2023, la Communauté de Communes se positionne plutôt bien par rapport à la moyenne des EPCI de la même strate que ce soit en terme de taux ou de produits perçus par habitant :

IV- LES PRODUITS DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX DU GFP

Produits des impôts locaux	Produits en € par habitant				
	Produits en €	Pour la CC	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH résidences secondaires + TH logements vacants + GEMAPI)	313 493	14	16	27	22
-> dont produits GEMAPI (TH + THLV)	15 406	1	1	1	1
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB + GEMAPI)	279 978	13	20	40	40
-> dont produits GEMAPI (FB)	75 446	3	5	4	4
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB + GEMAPI)	51 922	2	3	8	6
-> dont produits GEMAPI (FNB)	11 778	1	1	1	1
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	30 896	1	1	2	2
Cotisation foncière des entreprises	1 229 023	55	80	79	80
-> dont au titre de la FPU	1 229 023	55	80	79	80
-> dont GEMAPI (CFE - FPU)	21 226	1	1	1	1
-> dont au titre de la fiscalité additionnelle	0	0	0	0	0
-> dont GEMAPI (CFE - FA)	0	0	0	0	0
-> dont au titre d'une FPZ	0	0	0	0	0
-> dont GEMAPI (CFE - FPZ)	0	0	0	0	0
-> dont au titre d'une FP des éoliennes	0	0	0	0	0
-> dont GEMAPI (CFE - FPE)	0	0	0	0	0

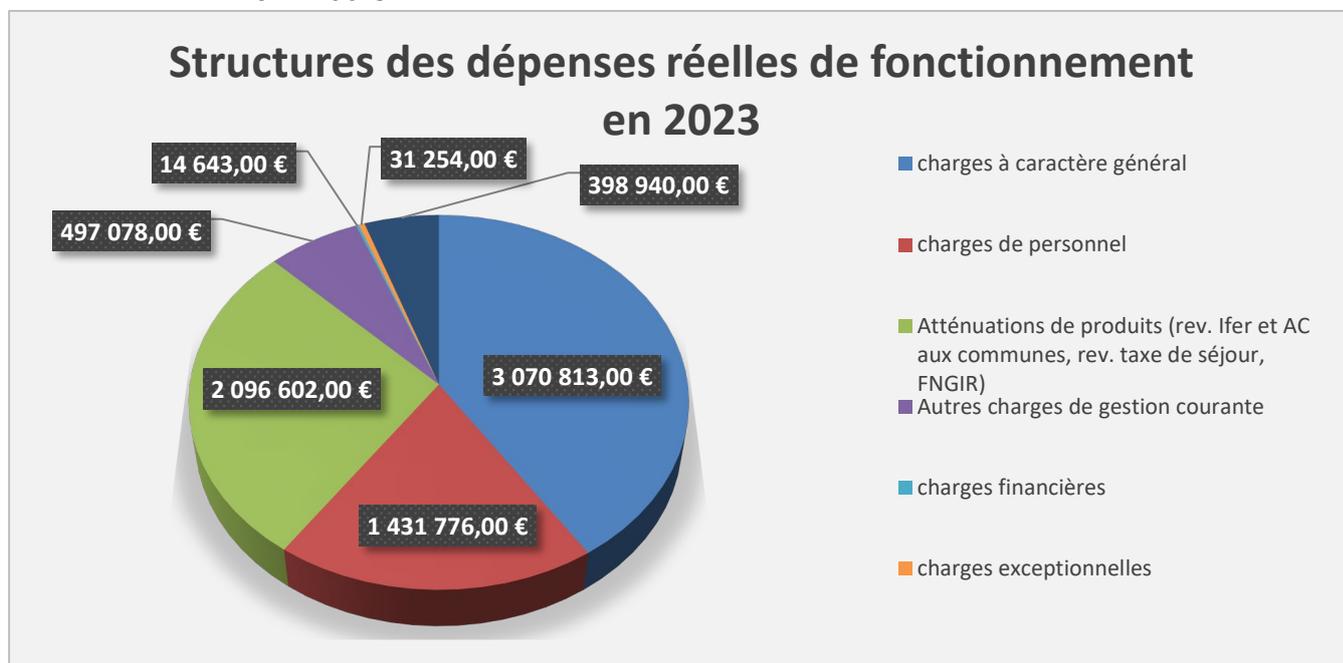
III- LES TAUX DES IMPOSITIONS DU GFP

LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Taux d'imposition en %			
	Pour la CC	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH) + GEMAPI	10,48 %	9,37 %	9,85 %	9,19 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) + GEMAPI	1,37 %	2,54 %	3,94 %	3,92 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) + GEMAPI	3,89 %	5,26 %	11,27 %	9,05 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	29,38 %	29,46 %	40,50 %	38,66 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE) + GEMAPI				
-> au titre de la FPU	27,03 %	26,30 %	27,12 %	25,84 %
-> au titre de la fiscalité additionnelle	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> au titre d'une FPZ	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> au titre d'une FP des éoliennes	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

2. Les dépenses

Les recettes financent les dépenses selon la répartition suivante :

Montant total de 7 541 106 €



Les deux principaux postes de dépenses de la collectivité sont :

- **les « dépenses à caractère général »** à hauteur de 3 070 813 € dont 2 498 386 € correspondent aux participations versées dans le cadre des contrats de Délégation de service Public ou de prestations de services pour les compétences : Petite Enfance, Enfance et gens du voyage
- **les atténuations de produits** correspondant aux reversements de fiscalité aux communes (attributions de compensation et IFR), au reversement de la taxe de séjour et au FNGIR (**F**onds **N**ational de **G**arantie **I**ndividuel des **R**essources)

➤ *Les attributions de compensation*

Les attributions de compensation ont été révisées par délibération du 8 novembre 2018 pour tenir compte du transfert des compétences « création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité » et « GEMAPI » à la collectivité.

- **Qu'est-ce qu'une attribution de compensation ?**

L'attribution de compensation est le principal flux financier entre les communes et la CdC. C'est un transfert financier positif ou négatif obligatoire entre la Communauté de Communes à la FPU (fiscalité professionnelle unique) et ses communes. Elle a pour fonction d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de charges entre l'EPCI et ses communes membres.

Pour chaque commune, elle est égale à ce que la commune « apporte » en termes de fiscalité économique moins ce qu'elle coûte en termes de charges transférées à son EPCI.

Une fois l'attribution de compensation fixée le législateur a prévu plusieurs hypothèses dans lesquelles ce montant peut être révisé. Il y a lieu de distinguer 4 types de procédure de révision du montant de l'attribution de compensation :

- La **révision libre** qui requiert des délibérations concordantes entre l'EPCI et ses Communes membres.
- La **révision liée à tout transfert de charges** du fait de transferts de compétences entre l'EPCI et ses Communes membres.
- La **révision unilatérale** du montant de l'attribution de compensation opérée sans accord entre l'EPCI et ses Communes membres.
- La **révision individualisée** qui nécessite un accord entre l'EPCI et une majorité qualifiée de ses Communes membres.

En 2023, les attributions de compensation, inchangées depuis 2018 (pas de nouveaux transferts de compétence) se répartissent de la manière suivante :

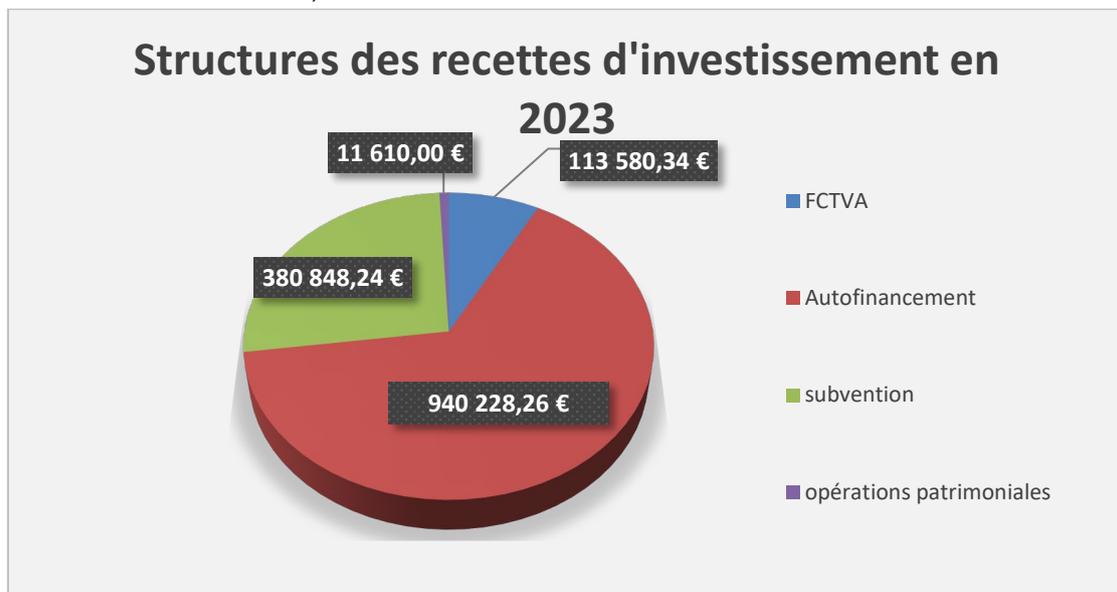
COMMUNES	ATTRIBUTION DE COMPENSATION
AVENSAN	169 962,41 €
BRACH	-1 730,82 €
CASTELNAU DE MEDOC	226 453,11 €
LISTRAC MÉDOC	85 990,20 €
MOULIS EN MÉDOC	16 921,29 €
LE PORGE	25 095,36 €
SAINTE HÉLÈNE	143 563,83 €
SALAUNES	225 011,27 €
SAUMOS	-1 365,11 €
LE TEMPLE	-4 822,04 €
Total	885 079,50 €

II L'investissement

1. Les recettes

Les recettes sont principalement constituées par l'autofinancement et les subventions. En 2023 les subventions ont été attribuées pour le pôle éducatif la PIMPA situé sur la Commune de Le Porge.

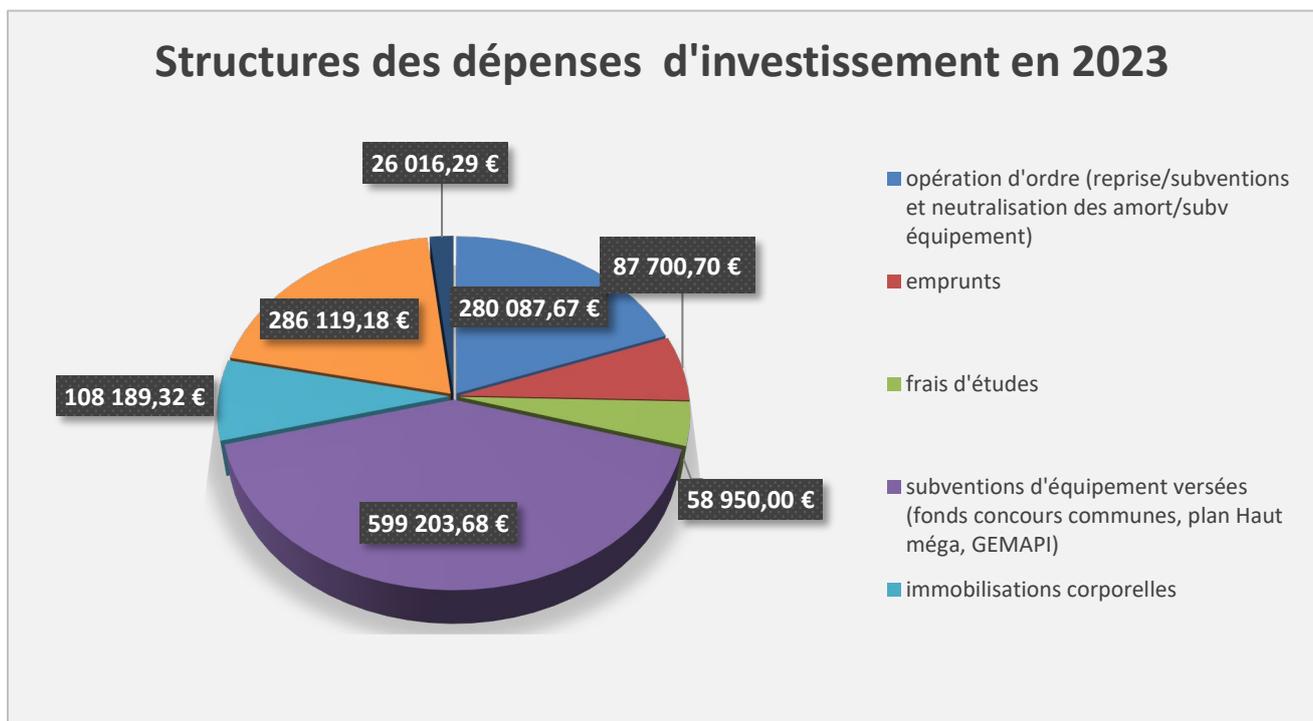
Montant total de 2 511 684,84 €



2. Les dépenses

Plus de 50 % des dépenses réelles d'investissement réalisées par la Collectivité sont des subventions d'équipement versées.

Montant total de 1 446 266,84 €



3. L'épargne

L'épargne brute correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est-à-dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

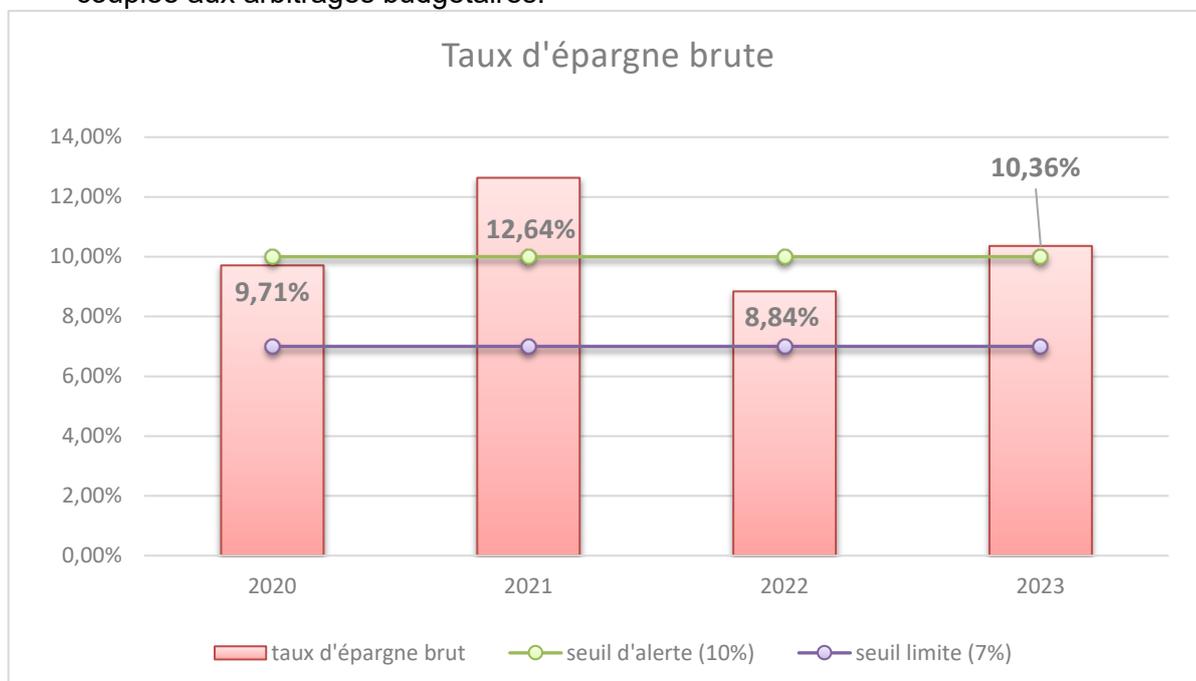
- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

Ce taux d'épargne brute permet d'analyser la santé financière d'une collectivité locale. Il est d'usage d'associer au taux d'épargne brute deux seuils, un premier à **10%** et le second à **7%**.

Le premier seuil correspond à un premier avertissement, une collectivité qui passe sous les 10% n'est pas à l'abri d'une chute sensible voire une perte totale d'épargne. On le considère comme un seuil d'alerte. En deçà du second seuil, on considère que la situation de la collectivité se complexifie. On peut y voir des premiers signes avant-coureurs d'une situation financière dégradée. La collectivité peut avoir beaucoup de difficultés à dégager des marges de manœuvre.

La Communauté de Communes Médullienne a un taux d'épargne qui s'est amélioré en 2023 (**10.36% contre 8.84% en 2022**) grâce à la décision d'augmentation des taux d'imposition couplée aux arbitrages budgétaires.



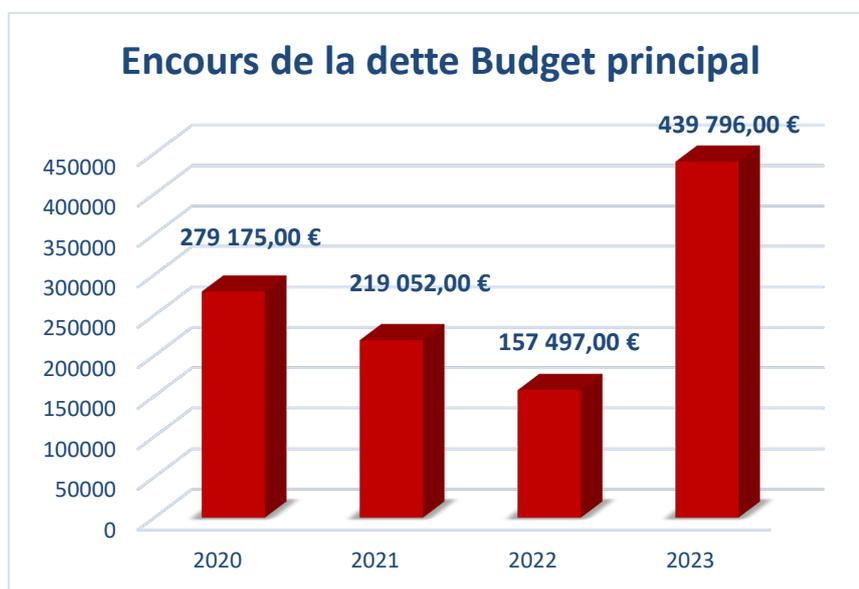
**avances du budget OM sont neutralisées dans le calcul du taux d'épargne brute*

4. La dette

L'encours de la dette a augmenté en 2023 en raison du prêt contracté à hauteur de 370 000 € pour financer le pôle la PIMPA. L'endettement reste faible (20 €/habitant) comparativement aux autres EPCI de la même strate (208 €/habitant).

Une capacité de désendettement en 2023 de 6.7 mois

On considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette avec son épargne brute est supérieur à 12 ans.



Le budget annexe Ordures Ménagères

I. LE FONCTIONNEMENT

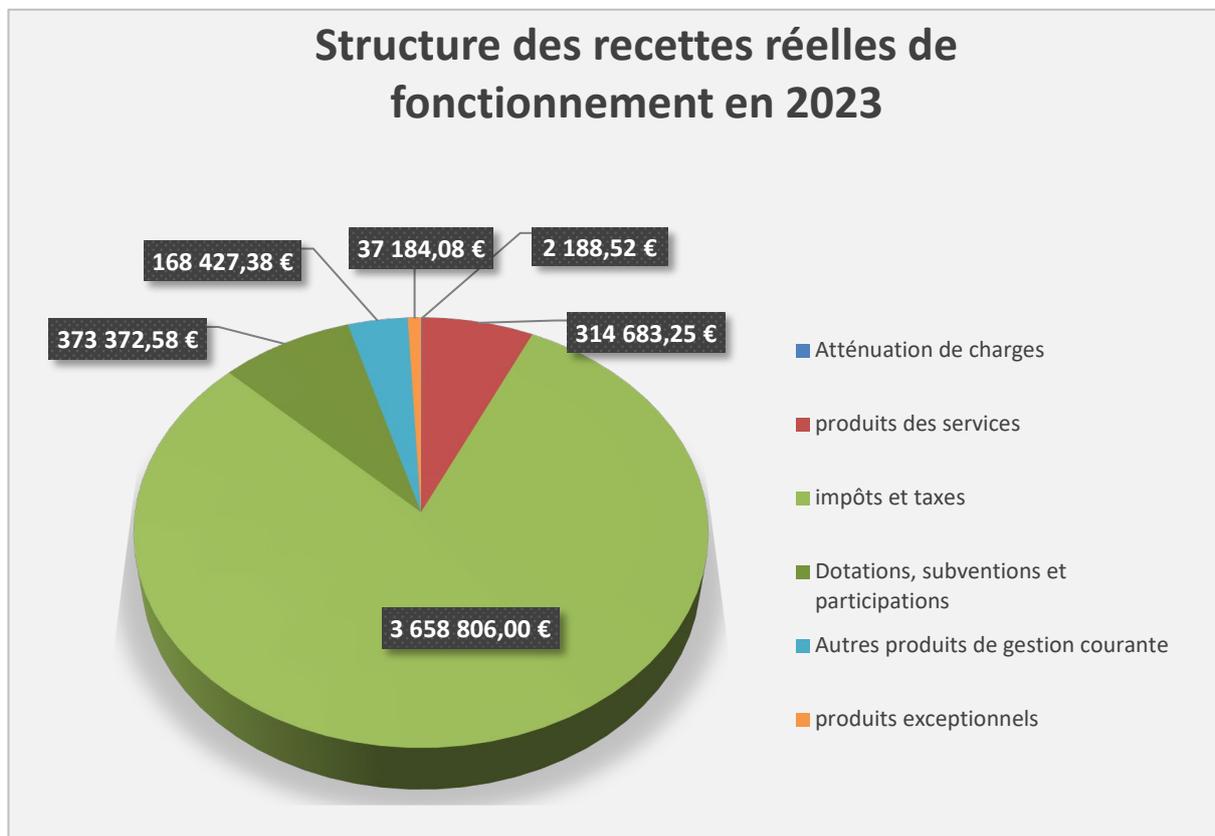
1. Les recettes

En 2023 le taux de TEOM a été porté de 15.78 % à 18% après 12 années sans augmentation. Cette augmentation du taux a été nécessaire pour faire face à l'évolution des coûts du nouveau marché de collecte, transfert, tri et traitement des déchets ménagers et assimilés.

La TEOM représente 80% de la recette de fonctionnement du service et couvre

Le taux de TEOM de la CdC Médullienne est plus élevé que celui de la moyenne des EPCI de la même strate (*données DGFIP 2023*) :

Montant total de 4 554 661,81 €



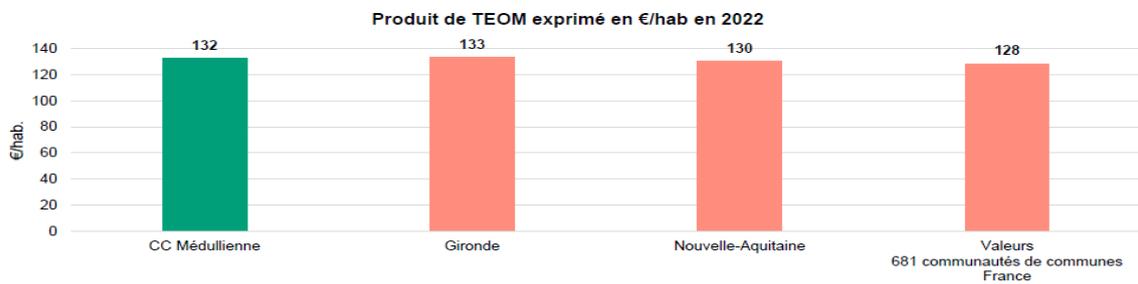
A l'inverse les bases servant au calcul de la TEOM sont, pour notre Communauté de Communes, inférieures à celles de la moyenne des EPCI de la même strate (*données ADEME 2022*)

III- LES TAUX DES IMPOSITIONS DU GFP

LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Taux d'imposition en %			
	Pour la CC	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	18,00 %	13,80 %	12,28 %	11,70 %

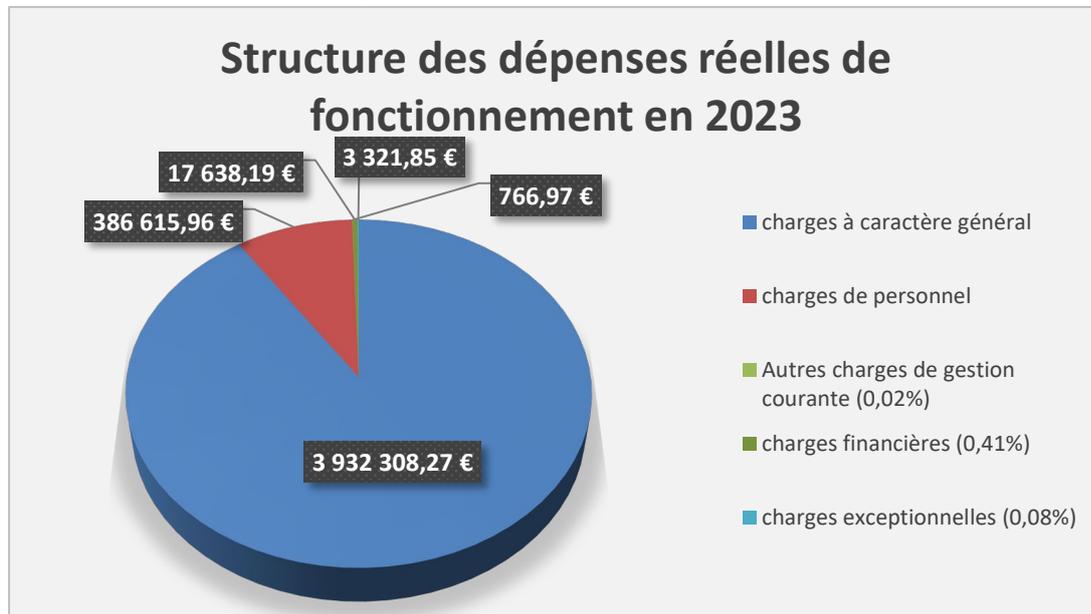


La faiblesse des bases de calcul de la TEOM explique pourquoi nous avons un taux de TEOM plus élevé que les autres collectivités. Le diagnostic de l'ADEME en 2022 montre que notre produit de TEOM par habitant est très proche de la moyenne nationale :



2. Les dépenses

Montant total de 4 340 651,24 €

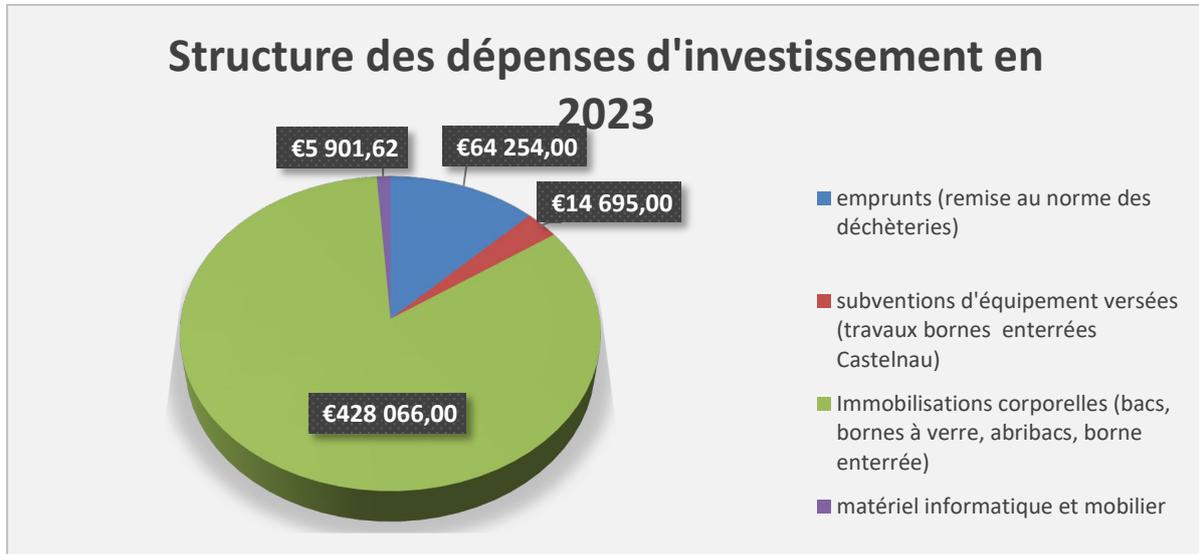


97 % des dépenses à caractère général correspondent au marché pour la prestation de collecte, transfert, tri et traitement des déchets ménagers et assimilés

II. L'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses

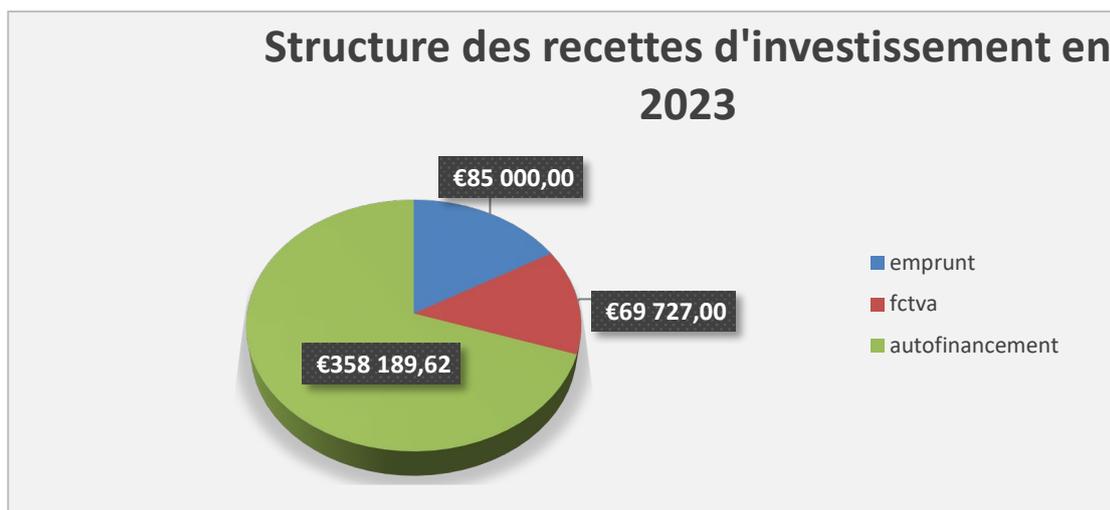
Montant total de 512 916,62 €



En 2023, les dépenses d'investissement ont été axées sur la mise en place du tri des déchets à la source (abri bacs en apport volontaire) et sur la modification de la fréquence de collecte (bacs de tri sélectifs plus grands).

2. Les recettes

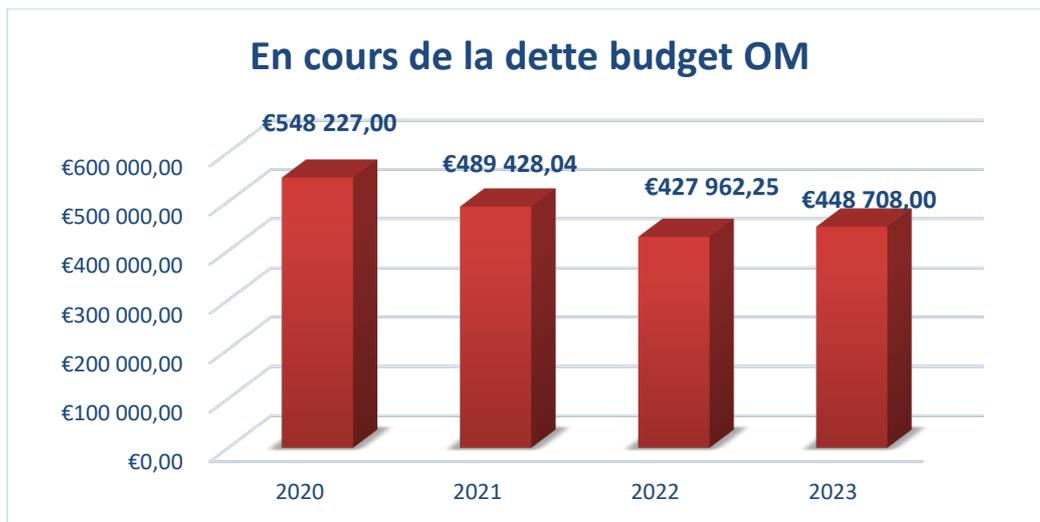
Montant total de 512 916,62 €



Les dépenses d'investissement ont été financées majoritairement par de l'autofinancement (70 %) et par l'emprunt et le FCTVA à hauteur de 30 %.

III. LA DETTE

Un en-cours de la dette peu élevé avec une capacité de désendettement de 2 ans et 1 mois en 2023. Avec les emprunts garantis de la SPL TRIGIRONDE, cette capacité de désendettement est portée à 3 ans et 8 mois.



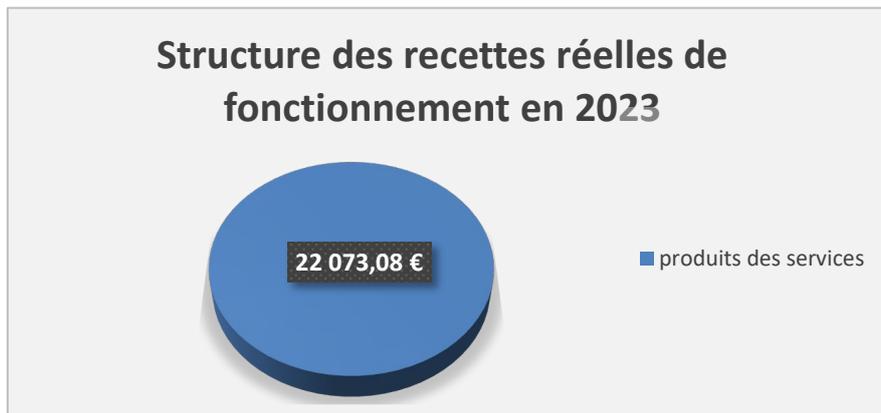
Le budget annexe SPANC

I. LE FONCTIONNEMENT

1. LES RECETTES

Le budget est financé exclusivement par les redevances des contrôles d'assainissement payées par les usagers.

Montant de 22 073€

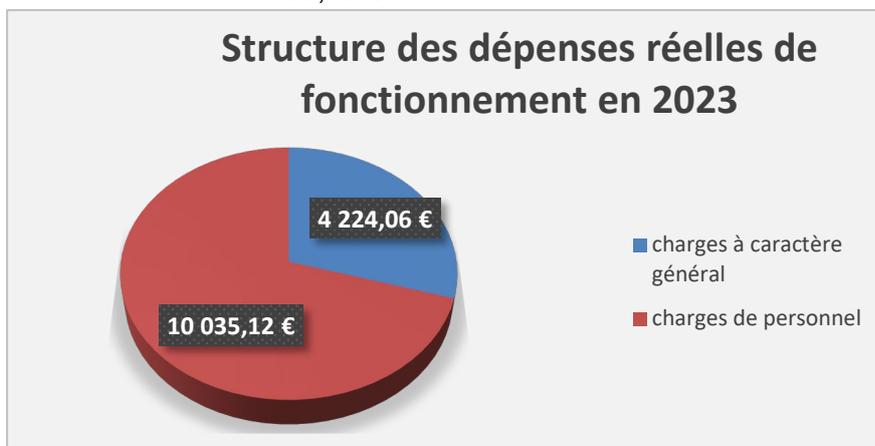


2. LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont composées de charges de personnel à 70 %.

L'agent en charge des contrôles d'assainissement est réparti sur deux budgets, le budget SPANC mais aussi le budget OM puisqu'une partie de ses missions est le suivi des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale.

Montant total de 14 259,18 €



II. L'INVESTISSEMENT

1. LES RECETTES

Les recettes d'investissement sont liées à des excédents d'exercices antérieurs et des opérations d'ordre (dotations aux amortissements)



2. LES DEPENSES

Peu de dépenses en investissement sur ce budget. En 2023, la seule dépense réalisée concerne le remplacement du matériel informatique



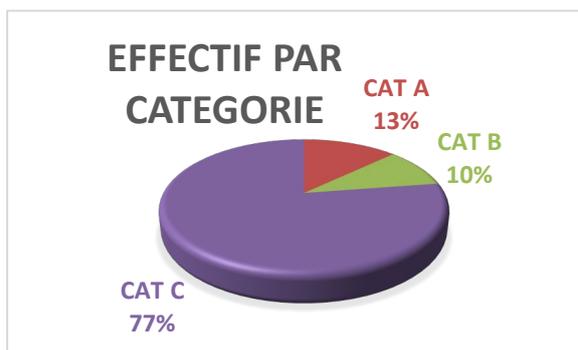


LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2023, la Communauté de Communes Médullienne comptabilise 31 agents sur des emplois permanents et non permanents et 4 agents détachés auprès de la société Véolia Environnement.

REPARTITION DE L'EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2023

CATEGORIE	NOMBRE D'AGENTS	FEMININS	MASCULINS
TITULAIRES	25	19	6
STAGIAIRES	1	1	0
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC PERMANENT	0	0	0
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC NON PERMANENT	5	3	2
TOTAL	31	23	8

REPARTITION DES AGENTS PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE AU 31 DECEMBRE**2023**

CATEGORIE A	4
CATEGORIE B	3
CATEGORIE C	24

EVOLUTION DE L'EFFECTIF POURVU EN**2023**

CATEGORIE	EFFECTIF AU 1^{ER} JANVIER	ARRIVEE EN COURS D'ANNEE	DEPART EN COURS D'ANNEE	EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	VARIATION EN NOMBRE D'AGENT
TITULAIRES	26	1	2	25	-1
STAGIAIRES	1	1	1	1	0
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC PERMANENTS	1	0	1	0	-1
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC NON PERMANENTS	5	1	1	5	0
TOTAL	33	3	5	31	-2

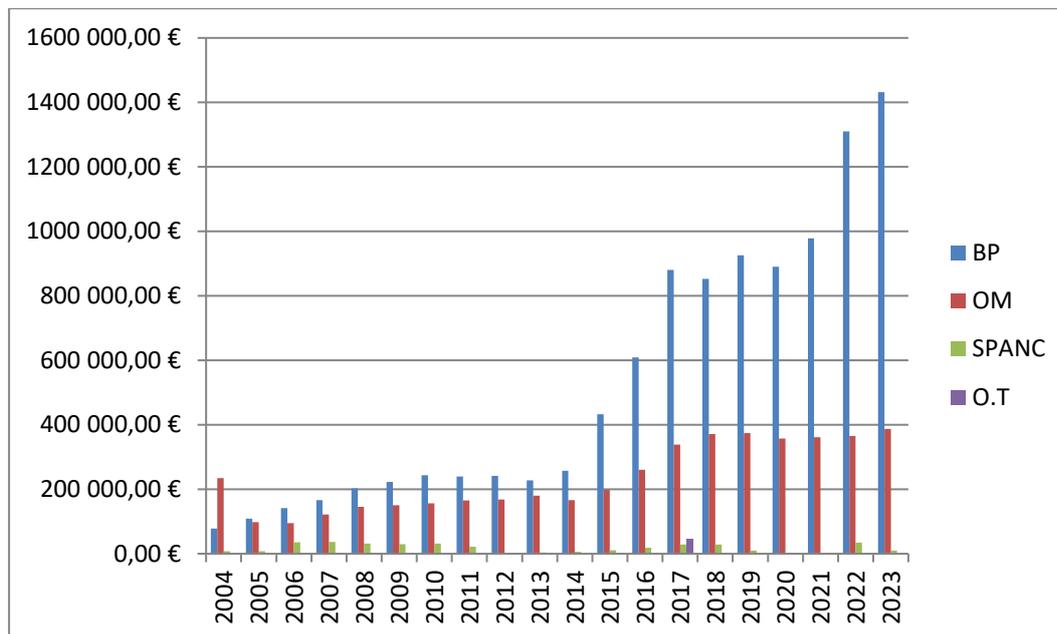
POSITION STATUTAIRE

- ✓ 4 agents sont en détachement de longue durée auprès d'un organisme privé (Véolia Environnement).
- ✓ 1 agent est en disponibilité pour convenance personnelle.
- ✓ 1 agent est en détachement sur un emploi fonctionnel de DGS au sein de la collectivité.
- ✓ 2 agents sont en détachement sur un emploi fonctionnel de DGA au sein de la collectivité.

CARRIERE ET REMUNERATION

- ✓ 14 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon
- ✓ 12 agents ont bénéficié d'une augmentation du minimum de traitement indiciaire en janvier 2023 et en mai 2023
- ✓ 2 agents ont bénéficié de la garantie individuelle du pouvoir d'achat
- ✓ 1 agent de catégorie C a été stagiairisé au 1^{er} février 2023
- ✓ 1 agent a bénéficié d'un avancement de grade au 1^{er} octobre 2023
- ✓ 2 agents ont été promus sur un cadre d'emploi supérieur par la promotion interne
- ✓ 2 agents ont bénéficié d'un temps partiel thérapeutique à 50 % pour une durée de trois mois et à 75 % pour une durée de deux mois
- ✓ 2 agents ont été mis à disposition pour une durée d'un an auprès de trois communes de la CDC et d'un syndicat
- ✓ 1 agent de catégorie C a été titularisé au 27 décembre 2023
- ✓ 18 agents ont suivi des formations de professionnalisation auprès du CNF''PT, ce qui représente un total de 80 jours de formations.
- ✓ 10 agents ont suivi des formations professionnelles et des réunions d'informations auprès du Centre de gestion, de Biblio Gironde, et d'IDELCO.

EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE 2004-2023

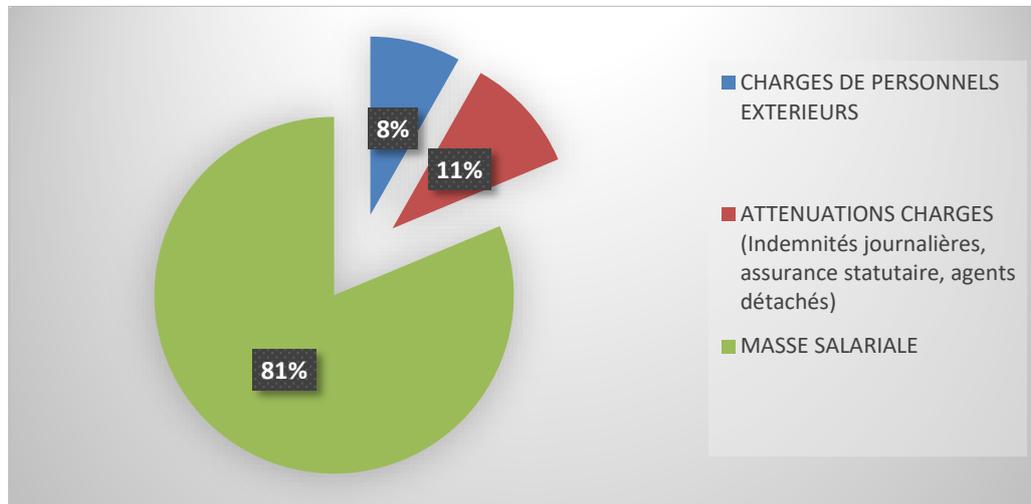


Les dépenses totales du chapitre 012 pour les deux budgets (BP, OM) s'élèvent à **1 828 426.23€**.

Le chapitre 012 comprend également le remboursement du personnel entre le budget principal et le budget annexe « ordures ménagères », les frais de ménage du siège et de l'annexe, le CNAS, l'assurance statutaire, la participation à la mutuelle et à la prévoyance.

La masse salariale réelle (rémunérations + charges) représente : **1 487 039.82 €**

MASSE SALARIALE 2023



MOUVEMENT DU PERSONNEL

RECRUTEMENTS SAISONNIERS -ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITES

- ✓ Le recrutement de dix contrats d'engagements éducatifs (CEE) pour assurer les séjours des jeunes pendant les vacances scolaires :
 - 3 animateurs et 1 directeur pour le séjour « Ski » organisé aux vacances de Février à Barèges (65).
 - 2 animateurs et 1 directrice pour le séjour organisé aux vacances de Pâques à Vieux-Boucau-les bains (40).
 - 1 animateur et 1 directeur pour le séjour « Montalivet Manga loisirs » organisé aux vacances de Juillet à Le Porge (33).
- ✓ Prolongation d'un CDD pour une durée de six mois pour assurer l'accueil téléphonique du service déchets.

- **STAGIAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

La Communauté de communes a signé une convention de stage avec l'Institut Universitaire de Technologie de Bordeaux pour l'année scolaire 2022-2023.

- ✓ Le recrutement d'une stagiaire de l'enseignement supérieur au service des Ressources Humaine pour une durée de 13 semaines du 10 octobre 2022 au 2 juin 2023.

- **RECRUTEMENT PERMANENT**

- ✓ Recrutement d'un agent stagiaire par voie direct au 1^{er} février 2023 au service finances (remplacement de l'agent qui a été muté)

- **RECRUTEMENT NON PERMANENT -CONTRAT DE PROJET**

- ✓ Recrutement d'un agent contractuel en contrat de projet pour une durée de trois ans renouvelables sur le poste de chargé de mission biodéchets

- **DEPART**

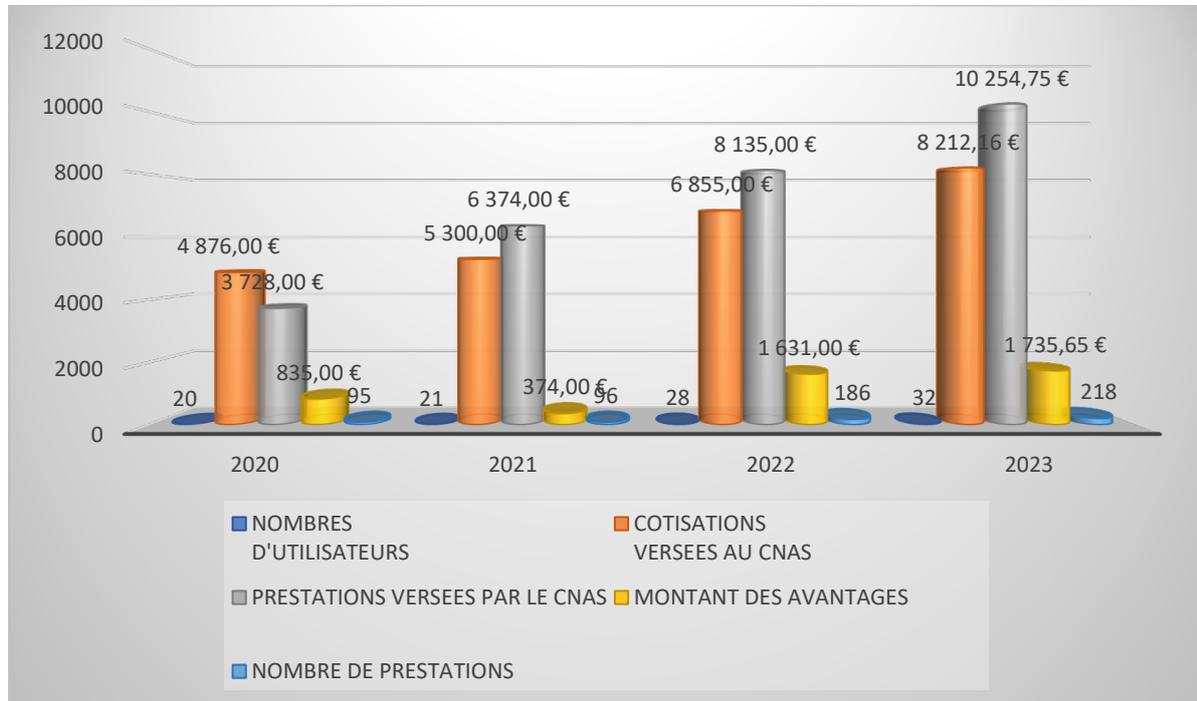
- ✓ Départ d'un agent titulaire au poste d'assistante comptable le 25 janvier 2023 (mutation)
- ✓ Départ d'un agent en CDD permanent au poste d'animateur réseau lecture publique (fin de contrat)
- ✓ Départ d'un agent titulaire au poste de DGA développement économique, habitat, équipement sportif structurant au 1^{er} Octobre (mutation)

ABSENCES

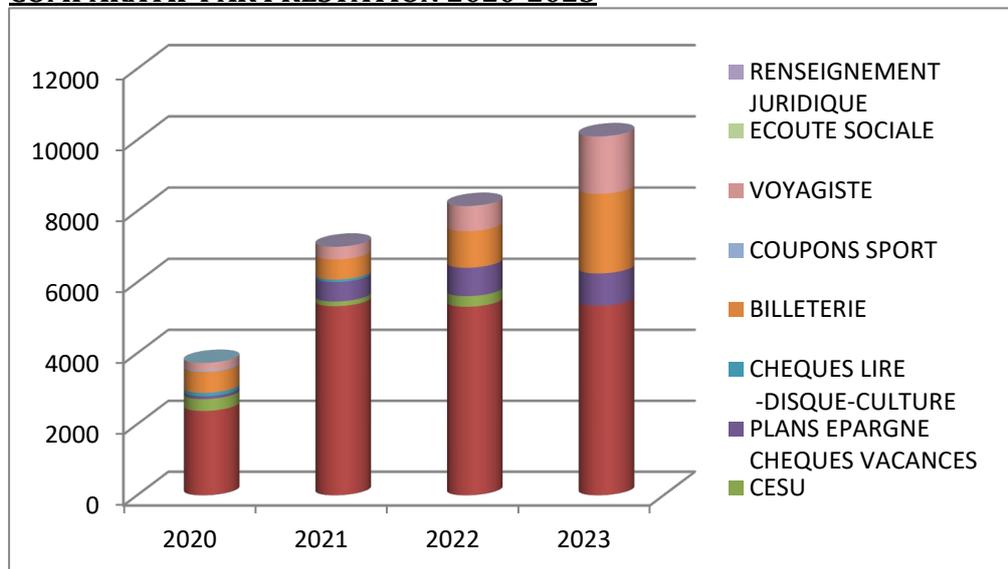
- ✓ 24 agents ont été en congé de maladie ordinaire ce qui représente un taux d'absentéisme de 10%.

ACTION SOCIALE

COMPARATIF DES COTISATIONS ET PRESTATIONS 2020-2023

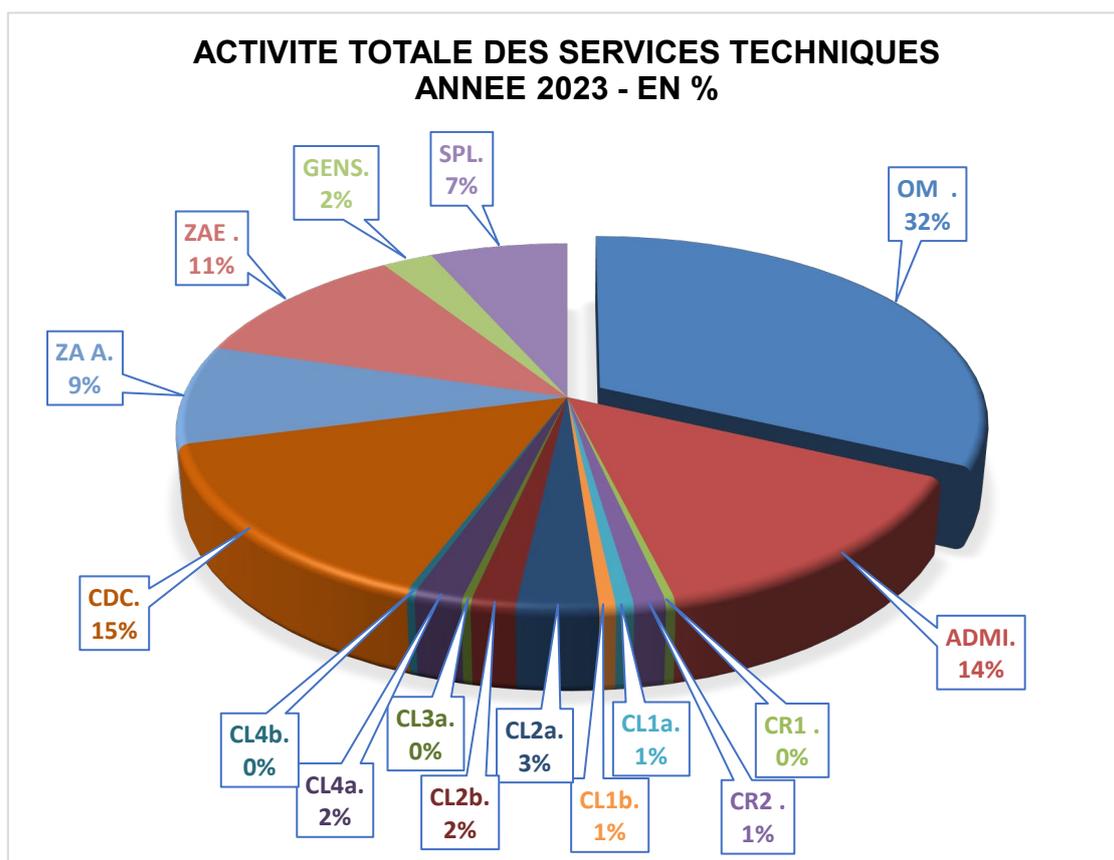


COMPARATIF PAR PRESTATION 2020-2023





A noter en 2023 : La mobilisation active de l'équipe technique sur le changement des BACS TRI (jaunes) due à la nouvelle réglementation à partir du 1^{er} janvier 2023, Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) / 2015, destinée à simplifier et harmoniser au niveau national, les consignes de tri des déchets d'emballages



EXPLICATIONS DU GRAPHIQUE :

I – ACTIVITE MAJEURE : « ORDURES MENAGERES »

32.00 %

- Avec la nouvelle LOI « LTECV », **6 627 BACS TRI ont été distribués** auprès des administrés en 2023, par la société ELISE et les services techniques de la Communauté de Communes. Ensemble, ils ont ainsi pu couvrir tout le territoire.
- L'équipe technique assure aussi la livraison des bacs OM, en régie : livraisons hebdomadaires programmées deux fois par semaine (mercredi matin et vendredi matin voire journée) à destination des habitants du territoire (10 communes).



MAIS AUSSI, les livraisons se font :

- Aux Entreprises du territoire, tous BACS OM et TRI confondus.
- Aux mairies des communes : pour les manifestations occasionnelles (livraisons et récupérations) : fêtes foraines, fêtes du terroir, kermesses, marchés nocturnes, etc...
- Aux groupes des gens du voyage sur l'aire de grand passage du Porge (saison de mai à septembre), (livraisons et récupérations).

SONT EGALEMENT COMPTABILISÉS :

- La récupération des BACS OM et TRI pour les particuliers et entreprises bénéficiant de bornes enterrées à proximité, 5 sites sur Castelnau-de-Médoc, 1 site sur Listrac-Médoc....
- La réception des bacs livrés par le fournisseur de la Communauté de Communes ainsi que le retrait et la préparation pour recyclage des bacs usagés.

En totalité sur l'année 2023 : 7 303 bacs ont été livrés

Se suivent à équivalence (listes de tâches non exhaustives) :

II – « COMMUNAUTE DE COMMUNES »

15,06 %

La partie « Communauté de Communes » représente les tâches liées aux deux bâtiments de la CdC « Carnot » et « Gambetta » :

- ⇒ Travaux espaces verts (arbres, herbe...),
- ⇒ Diverses réparations (volets, portails, électricité, plomberie, ...),
- ⇒ Nettoyage des 6 véhicules de service,
- ⇒ Transports pour les contrôles techniques et les réparations des véhicules de service,
- ⇒ Déménagements des bureaux des agents, installation du bureau des permanences,
- ⇒ Fabrication de meubles pour une meilleure organisation dans les communs

III – « ORGANISATION ADMINISTRATIVE »

14,14 %

- ⇒ Gestion des plannings de l'équipe,
- ⇒ Réunions de service CdC/Points avec la hiérarchie sur les dossiers en cours,
- ⇒ Réunions avec les prestataires/partenaires extérieurs,
- ⇒ Traitements des devis (de la demande jusqu'à l'accord du service finances),
- ⇒ Traitements administratifs des demandes de travaux en CLSH et CRECHES,
- ⇒ Achats des fournitures et matériaux nécessaires aux travaux,
- ⇒ Evènements officiels de la CdC Médullienne (préparation des vœux du Président, ...),
- ⇒ Entretiens professionnels des agents,
- ⇒ Formations professionnelles des agents,
- ⇒ ...

IV – AUTRES ACTIVITES (= 29%) :

La ZAE DU PORGE, la ZA D'AVENSAN, la SPL, les GENS DU VOYAGE sont respectivement à

11,23 %, 8,80 %, 6,64 % et 2,43 %

Secteurs qui demandent de l'entretien des espaces verts pour les ZONES D'ACTIVITES, des réparations diverses et variées (barrières, clôtures, points d'eau) pour les ZONES D'ACTIVITES et les GDV.

La ZAE DU PORGE représente à elle seule à 11,23 % de l'activité, car des travaux d'aménagement ont été réalisés par les Services Techniques.

En ce qui concerne la SPL (prestataire enfance), cela s'explique par les transferts des matériels* sportifs, matériels pédagogiques ainsi que des produits d'entretien.

V – ACTIVITES DE L'ENFANCE ET DE LA PETITE ENFANCE :**A – Entretien des CENTRES DE LOISIRS (=6%):**

<u>RESULTATS</u>			
<u>CL1a</u>	<u>AVENSAN</u> BATIMENT	- Entretien divers et variés : serrure	0,65 %
<u>CL1b</u>	<u>AVENSAN</u> ESPACES VERTS	- Entretien du cheminement entre les écoles et le Centre de Loisirs	0,59 %
<u>CL2a</u>	<u>CASTELNAU DE MEDOC</u> BATIMENT	- Nettoyage de la façade et toiture du bâtiment, - Travaux divers sur le bâtiment (environ 455 m ²) : électricité, plomberie, réparations diverses	2,94 %
<u>CL2b</u>	<u>CASTELNAU DE MEDOC</u> ESPACES VERTS	- Tonte sur 900 m ² de surface verte, - Désherbage du parking, - Taille des haies existantes	1,62 %

B – Entretien des CRECHES (=1.5%) :

<u>RESULTATS</u>			
<u>CR1</u>	<u>AVENSAN</u> ESPACES VERTS	<ul style="list-style-type: none"> - Tonte, rotofil sur une superficie d'<u>espaces verts</u> d'environ 300 m², - Participation à la distribution des bacs et composteurs, 	0,35 %
<u>CR2</u>	<u>CASTELNAU DE MEDOC</u> ESPACES VERTS	<ul style="list-style-type: none"> - Tonte, rotofil, taille-haie : la superficie des <u>espaces verts</u> étant d'environ 1 100m², - Participation à la distribution des bacs et composteurs, 	1,15 %



Les temps forts de l'année

Janvier - mars 2023 : focus sur la communication institutionnelle

Deux temps forts événementiels au programme du premier trimestre avec la Cérémonie des vœux aux partenaires institutionnels et le report des 20 ans de la Médullienne. Troisième volet institutionnel avec l'édition du bulletin communautaire.

Juin – décembre 2023

Axe prioritaire de l'année : accompagnement de projet des nouveaux services en matière de gestion et de valorisation des déchets

- phase 2 du plan de communication sur le tri des emballages et des papiers

- phase 1 du plan de communication sur les deux nouvelles politiques publiques dans le cadre du nouveau marché avec Veolia et des dispositions réglementaires : tri à la source des biodéchets et adaptation de la fréquence de collecte en porte à porte

> Co-construction avec les élus, le service et Veolia des messages et supports de communication : propositions stratégiques aux élus en charge + préparation graphique et rédactionnelle de tous les supports (dont habillage des PAV / macarons des bacs 9 calendriers) + organisation et participations aux 7 réunions publiques

Les Chiffres clés

- 558 707 visites et 1 482 294 pages vues sur www.cdcmédullienne.com en 2023 (soit 105 707 visites en plus par rapport à 2022)
- 3 097 abonnés à la Page Facebook (soit + 244 abonnés dans l'année)
- 2402 mentions J'aime pour la page Facebook
- 589 abonnés à la newsletter (+ 26 demandes par rapport à 2022)
- 372 abonnés à la Page Instagram
- 206 publications sur Facebook
- 162 abonnés à la Page LinkedIn
- 57 publications sur Instagram
- Plus de 200 compositions graphiques créées pour les publications : affiches, visuels numériques, powerpoints, etc.
- 10 publications LinkedIn
- 9 publications de la Newsletter
- 8 vidéos
- 7 réunions publiques d'information dans le cadre de du tri des biodéchets et de l'adaptation de collecte
- 3 séjours ados annoncés + le dispositif BAFA
- 3 événements protocolaires
- 1 action presse / radio départementale
- 1 annonce mensuelle pour les permanences habitat sur les réseaux sociaux et 1 affiche semestrielle
- 1 annonce mensuelle pour les permanences ADS sur les réseaux sociaux et 1 affiche semestrielle

URBANISME
Les permanences conseil 2023
le mardi

Un accueil du service d'Instruction des Autorisations du Droit du Sol de la Communauté de Communes Médullienne

EN MAIRIE

Vous avez un projet de travaux ? Prenez rendez-vous pour :

24 janvier à Moulis	18 avril à Moulis
31 janvier à Brach	25 avril à Brach
07 février à Le Porge	02 mai à Le Porge
14 février à Moulis	09 mai à Moulis
21 février à de Brach	16 mai à Brach
28 février à Le Porge	23 mai à Le Porge
07 mars à Moulis	30 mai à Moulis
14 mars à Brach	06 juin à Brach
21 mars à Le Porge	13 juin à Le Porge
28 mars à Moulis	20 juin à Moulis
04 avril à Brach	27 juin à Brach
11 avril à Le Porge	

EN ÉCRIVANT
urbanisme@cdcmédullienne.fr

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
05 56 58 65 20

ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E) SUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE

AVOIR DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

VOUS INFORMER SUR SA FAISABILITÉ

UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT / RENOUVELLEMENT URBAIN

AVENSAN, BRACH, CASTELNAU-DE-MÉDOC, LE PORGE, LE TEMPLE, LISTRAC-MÉDOC, MOULIS-EN-MÉDOC, SAINTE-HÉLÈNE, SALAUNES, SAUMOS.

Rénovons ensemble
VOTRE LOGEMENT

Permanences au second semestre 2023

Renseignez-vous lors d'une permanence

>> À CASTELNAU-DE-MÉDOC Annexe de la CdC Médullienne 1 avenue Gambetta Mardi 4 juillet 2023 Mardi 5 septembre 2023 Mardi 7 novembre 2023	>> AU PORGE Mairie - 1 place Saint-Seurin Mardi 1 ^{er} août 2023 Mardi 3 octobre 2023 Mardi 5 décembre 2023
--	---

Prenez rendez-vous en contactant directement Soliha Gironde
tél. 05 56 33 88 94 / www.gironde.soliha.fr

Plus d'informations sur www.cdcmédullienne.com

Lundi 12 juin



3 minutes 30

pour en savoir PLUS avec



Première vice-présidente à la Communauté de communes Médullienne



La communication institutionnelle

Les vœux

Christian Largarde

Président de la Communauté de Communes Médullienne
et Maire de Moulis-en-Médoc
ainsi que

l'ensemble des élus communautaires

ont le plaisir de vous inviter

à la cérémonie des vœux

organisée jeudi 26 janvier 2023 à 20h

salle socio-culturelle à Lustrac-Médoc.



Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation à cet événement
le 16 janvier 2023 au plus tard en écrivant à jlapoujade@cdcmédullienne.fr

Rendez-vous annuel à l'attention des partenaires de l'institution, la cérémonie des vœux a été organisée à Lustrac-Médoc le 26 janvier 2023. Le service communication a assuré l'organisation du protocole (invitations, accueil, discours), la logistique et l'installation. Le montage d'une vidéo retraçant l'actualité de l'année écoulée et annonçant les temps forts à venir en 2023 a également été géré en interne. Un focus a été opéré sur les compétences exposées dans l'actualité et sur la vie interne de l'institution (mouvements du personnel).



Une nouvelle édition du Médullienne Infos

4 place Carnot
 33 480 Castelnau-de-Médoc
 Tél. 05 56 58 65 20

Communauté de Communes Médullienne

DOSSIER SPÉCIAL DÉCHETS

Bulletin intercommunal # 7 - Mars 2023

Infos Médullienne

AVENSAN, BRACH, CASTELNAU-DE-MÉDOC, LE PORGE, LE TEMPLE, LISTRAC-MÉDOC, MOULIS-EN-MÉDOC, SAINTE-HÉLÈNE, SALAUNES, SAUMOS.

Notre Communauté de communes a 20 ans !



Christian Legrand
 Président de la CdC Médullienne
 Maire de Moulis-en-Médoc
 Zone de la décharge des vœux
 rue portuaire à Lestrac-Médoc
 le 26 janvier dernier.

Depuis sa création, en 2003, notre communauté de communes a été mise en service et a accueilli plus de 900 personnes pour les démarches administratives et service dédiés et vous apporte toutes municipalités (Ite p.d). En outre, vous avez peut-être été renseignés et conseillés lors des permanences organisées dans trois communes par le service commun de déchets en 2023. Par exemple, en 2023, le Bus France Services a été mis en service et a accueilli plus de 900 personnes pour les démarches administratives et service dédiés et vous apporte toutes municipalités (Ite p.d). En outre, vous avez peut-être été renseignés et conseillés lors des permanences organisées dans trois communes par le service commun de déchets en 2023.

Proches de vous, nos services vont également à votre rencontre comme déploiés de nouveaux services je l'ai souligné dans le cadre des publics et engage des projets en plus réalisées publiques pour le projet des compétences obligatoires que les de territoires ou pour les nouveaux lois et réglementations flues.

Proches de vous, nos services vont également à votre rencontre comme déploiés de nouveaux services je l'ai souligné dans le cadre des publics et engage des projets en plus réalisées publiques pour le projet des compétences obligatoires que les de territoires ou pour les nouveaux lois et réglementations flues.

Proches de vous, nos services vont également à votre rencontre comme déploiés de nouveaux services je l'ai souligné dans le cadre des publics et engage des projets en plus réalisées publiques pour le projet des compétences obligatoires que les de territoires ou pour les nouveaux lois et réglementations flues.

Vous êtes invités !

20 ans

Notre soirée anniversaire

Vendredi 12 mai 2023 | à partir de 18h30
Plaine des sports Claude Blanc à Avenasan

Au programme, des animations pour les familles dès 16h30, des foodtrucks pour dîner sur place avant le concert gratuit de Madame Rouge (groupe pop rock bordelais) vers 21h.

Entrée gratuite / Restauration en vente sur place
 Détails des animations (en avril) sur www.ccmédullienne.com

Venez nous rejoindre, rencontrer nos services, vos élus et nos partenaires aux stands et pour l'inauguration du Bus France Services (vers 19 heures).

Une publication de 8 pages a été conçue, rédigée et maquettée en interne afin d'être distribuée début mars pour :

- détailler en pratique les nouveaux services de collecte ainsi que les nouvelles consignes de tri des emballages et des papiers
- donner de la visibilité sur le nouveau service d'accès aux droits du Bus France Services.

Le bulletin distribué à 11 000 exemplaires et en 15 jours dans tous les foyers et mairies annonçait également les permanences du dispositif Ophac pour la politique habitat, les dates des permanences d'urbanisme ainsi que le partenariat de la CdC avec le SunSka Festival.

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

Nouvelles actions en Développement Economique,

L'Inventaire des ZA

Accompagnement numérique de la démarche du service via la mise en ligne du questionnaire pour inventaire (site internet et réseaux sociaux), relations presse et aide au rédactionnel pour le mailing via la base de données économiques.

<p>POUR L'INVENTAIRE DES PROPRIÉTAIRES ET OCCUPANTS DES ZONES D'ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA CDC MEDULLIENNE</p>	<p><i>Répondez en ligne à notre enquête</i></p>  <p>www.cdcmedullienne.com</p>	<p>ZA Pas du Soc Avensan ZAE de la Gare Le Porge ZA de Pomeys Castelnaud ZA de Gêmeillan Salaunes ZA de la Confrérie Sainte-Hélène</p>	<p><i>Jusqu'au 25 mai 2023 inclus</i></p>
--	---	--	---

L'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs : 2 événements en 2023

Plans de communication dédiés pour l'annonce des 2 événements organisés durant l'année avec les partenaires institutionnels (CCI, CMA Aquitaine, URSSAF, Club des entrepreneurs et Soliha Gironde) dans le cadre des animations Bus France Services : création d'une identité graphique, d'une affiche et des déclinaisons numériques + conception, réalisation d'une vidéo + relations presse.

ETRE ACCOMPAGNÉ ET INFORMÉ
pour entreprendre en Médoc

JOURNÉE DES ENTREPRENEURS & DES PORTEURS DE PROJETS

VENDREDI 16 JUIN 2023
À LISTRAC-MÉDOC | DE 9H À 16H
PLACE DE LA CAVE AVEC LE BUS DE L'ARTISANAT

POUR VOUS ACCUEILLIR :

- ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE (CRÉATION ET AUTRES)
- INFORMATIONS SUR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES
- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : OUTIL "HELPI" DE L'URSSAF
- DÉCLARATION ADMINISTRATIVE POUR LES AUTO-ENTREPRENEURS
- DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE ET TRANS-ENTREPRISE
- ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE POUR DÉVELOPPER SA E-VISIBILITÉ
- DISPOSITIF HABITAT

Partenaires : MIA Médiers Artisans Méditerranée, CCI BORDEAUX GIRONDE, URSSAF, Soliha Gironde, Communauté de Communes Médullienne

ETRE ACCOMPAGNÉ ET INFORMÉ
pour entreprendre en Médoc

JOURNÉE DES ENTREPRENEURS & DES PORTEURS DE PROJETS 2^e édition

JEUDI 16 NOV. 2023
DE 8H À 16H
À CASTELNAU-DE-MÉDOC | PLACE DE L'ÉGLISE AVEC LE BUS DE L'ARTISANAT

POUR VOUS ACCUEILLIR :

- ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE (CRÉATION ET AUTRES)
- INFORMATIONS SUR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES
- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ
- DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE ET TRANS-ENTREPRISE
- DISPOSITIF HABITAT - UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ POUR LES PROS DU BÂTIMENT
- ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Partenaires : MIA Médiers Artisans Méditerranée, CCI BORDEAUX GIRONDE, URSSAF, Soliha Gironde, Communauté de Communes Médullienne

3 minutes 30
pour en savoir PLUS avec



france bleu gironde

Relations aux usagers : nouveaux services

Le Bus France Services développe ses animations et sa notoriété

Inauguré le 17 octobre 2023, l'évènement a rassemblé tous les partenaires



Pour développer et asseoir la notoriété des missions de ce nouveau service (lancé en 2022), un article statique sur la page d'accueil du site internet est en ligne depuis juin 2022. Un lien vers un agenda en ligne permet de connaître les lieux et jours de son itinérance. Des publications régulières sur les réseaux sociaux et dans la newsletter rappellent ses missions et annoncent les animations : permanences des finances publiques (4 dates + première journée pour les entrepreneurs et porteurs de projets avec les partenaires locaux à l'automne). Le service apporte son soutien pour l'accueil, le protocole, les relations presse à l'occasion de l'inauguration organisée en octobre.



Le conseiller numérique



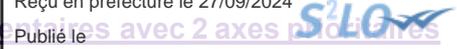
Pour signaler ce nouveau service (automne 2023), un premier niveau d'information est créé via le site internet avec une page dédiée et un visuel en page d'accueil accompagné d'un conseiller numérique travaille à la création d'un réseau et à l'émergence d'un programme d'animations qui verra le jour en 2024.



L'accompagnement de projet pour l'évolution des services de gestion et de valorisation des déchets



Nouvelle collecte en porte à porte et tri à la source des restes alimentaires avec 2 axes prioritaires : proximité et simplicité.



Pilotage et mise en œuvre du plan de communication dédié, co-construit avec le service et les élus en charge :

- > Organisation, annonce et logistique pour les 7 réunions publiques pour les habitants : de septembre à décembre
- proposition aux élus d'un support visuel (PowerPoint) et d'un discours + FAQ comme aides à la présentation avec des éléments de langage
- coordination pour la partie animation avec Eco-acteurs en Médoc et avec Veolia
- Relations presse (2 rendez-vous)
- Affiche globale et par commune pour annoncer les réunions publiques dont 2 formats sucette pour les déchetteries

> Membre du groupe de travail « tri des biodéchets – volet composteurs individuels »

> Management fonctionnel avec les agents d'accueil et la chargée de mission « Biodéchets » dans le cadre de la Relations Usagers

> Rédactionnel mailings usagers et éléments de langage (réservation, mise à disposition, attente)

Communauté de Communes Médullienne
ADEME
FRANCE NATION VERTE
Écosystème Médullienne
Rég. - Mobiliser - Accueillir
Rég. - Recycler - Réemployer

RÈGLEMENTATION 2024 DU NOUVEAU CÔTÉ TRI

Trions les biodéchets
RÉUNIONS D'INFORMATION
À 19H

- **HABITANTS DE BRACH**
> **MERC. 27 SEPT. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À BRACH**
- **HABITANTS DE SAUMOS**
+ **LE TEMPLE**
> **MARDI 3 OCT. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À SAUMOS**
- **HABITANTS DE MOULIS**
> **MERC. 4 OCT. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À MOULIS**
- **HABITANTS D'AVENSAN**
+ **CASTELNAU DE MÉDOC**
> **MARDI 7 NOV. 2023**
| **MOULIN DES JALLES À CASTELNAU**
- **HABITANTS DE SALAUNES**
+ **SAINTE-HÉLÈNE**
> **MARDI 14 NOV. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À SAINTE-HÉLÈNE**
- **HABITANTS DE LE PORGE**
> **MARDI 5 DEC. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À LE PORGE**
- **HABITANTS DE LISTRAC**
> **MERC. 6 DEC. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À LISTRAC**

dès 18h30
VENEZ COMMANDER UN COMPOSTEUR (gratuit)

SUIVEZ L'ACTU DU TRI :

Commande de composteurs : www.cdcmduillienne.com

cdcmduillienne
cdcmduillienne

Contacts :
tel. 05 56 58 65 20
mail : servicedechets@cdcmduillienne.fr
> application mobile : triercestdonner.fr/guide-du-tri



Conception et réalisation en interne de supports clés misant sur la proximité avec les usagers pour augmenter "la visibilité et l'appropriation des messages et changements" :

- déploiement de la marque de la politique publique : Ecosystem Médullienne
- habillage des Points d'apport volontaire des restes alimentaires

Le 1^{er} avril 2023

LE BAC DE TRI
Collecte une fois toutes les 3 semaines soit en semaines paires soit impaires

POUR NOUS CONTACTER :
Service gestion et valorisation des restes alimentaires
10, rue de la Gare
49100 MÉRIGNY
Tél : 02 43 30 13 89
Médullienne@ccm-medi.com

Communauté de Communes Médullienne 2023
Calendrier de la collecte en porte à porte

AVRIL	MAI	JUIN
1 D	1 L	1 J
2 D	2 M	2 J
3 D	3 M	3 J
4 D	4 M	4 J
5 D	5 M	5 J
6 D	6 M	6 J
7 D	7 M	7 J
8 D	8 M	8 J
9 D	9 M	9 J
10 D	10 M	10 J
11 D	11 M	11 J
12 D	12 M	12 J
13 D	13 M	13 J
14 D	14 M	14 J
15 D	15 M	15 J
16 D	16 M	16 J
17 D	17 M	17 J
18 D	18 M	18 J
19 D	19 M	19 J
20 D	20 M	20 J
21 D	21 M	21 J
22 D	22 M	22 J
23 D	23 M	23 J
24 D	24 M	24 J
25 D	25 M	25 J
26 D	26 M	26 J
27 D	27 M	27 J
28 D	28 M	28 J
29 D	29 M	29 J
30 D	30 M	30 J
31 D	31 M	31 J

LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES
Collecte une fois toutes les 3 semaines soit en semaines paires soit impaires

TRIONS MEILLEUR
pour réduire la part des emballages qui se retrouvent dans le bac noir : 40% en moins

Le jour de collecte
Le Parc, Le Temple et Salmes Lundi
Salmes, Saint-Castel de Léon Mardi
Mérigny et Moulins de Médoc Mercredi
Mérigny et Moulins de Médoc Jeudi
Mérigny et Moulins de Médoc Vendredi
Mérigny et Moulins de Médoc Samedi

Trions plus et plus simplement
Tous les emballages et produits en carton et en plastique dans le bac de tri !
 • Les emballages en carton
 • Les emballages en plastique
 • Les emballages en papier
 • Les emballages en métal
 • Les emballages en verre
 • Les emballages en bois
 • Les emballages en textile
 • Les emballages en cuir
 • Les emballages en métal compactés
 • Les emballages en plastique compactés



- calendrier de collecte 2023



- communiqué
commune



- Accompagnement sur les autres volets du service
- mise à jour de la cartographie PAV Castelnau-de-Médoc suite à deux extensions de secteurs + courrier
- phase 2 du plan de communications sur le tri des emballages et des papiers : conception, création en interne de 6 vidéos de sensibilisation + FAQ
- annonce des changements de collecte ou fermetures des déchetteries pour jours fériés
- annonce des changements d'horaires saisonniers des déchetteries ou pour alerte canicule
- annonce des nouvelles filières REP

Les missions régulières

Mission transversale d'accompagnement (notoriété et accès aux services et dispositifs) et communication des usagers de nos services :

- service Famille :

> rédactionnel et créations de visuels pour tous les documents de rentrée et pour chaque cycle de vacances scolaires : mise à jour des Fiches Familles (guide pratique) pour la rentrée, des 8 affiches et du tract Ecole multisport, annonces en lien avec le calendrier des périodes de vacances scolaires concernant les démarches pour réservations dans les accueils périscolaires et accueils de loisirs



Mon été 2023 dans les centres de loisirs

Inscriptions sur le Kiosque famille du 2 (à partir de 17h) au 25 juin (inclus) 2023

Pour réserver :

- > à la journée = matin + après-midi
- > à la demi-journée = matin + repas ou repas + après-midi
- * votre dossier famille doit être complet et vous devez être à jour de vos paiements

REPRENEZ, SELON VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE, LE CENTRE OUVERT POUR ACCUEILLIR VOTRE/VOS ENFANT(S) EN FONCTION DE LA PÉRIODE :

	du 10 au 28 juillet 2023	du 31 juillet au 11 août 2023	du 14 au 31 août 2023	1 ^{er} sept. 2023
AVENSAN		Les Galips		
LISTRAC-MÉDOC	Les Sarranthes		Les Galips	
MOULIS-EN-MÉDOC		Les Médulles		
CASTELNAU-DE-MÉDOC				FERMETURE DE TOUS LES CENTRES
BRACH, SALAUNES et SAINTE-HÉLÈNE	Le Pinède	Les Médulles	La Pinède	
LE TEMPLE, LE PORGE et SAUMOS		La Pimpa		

La Pimpa : Chemin Gleysou au Porge
 La Pinède : Esplanade du Temps Libre à Sainte-Hélène
 Les Galips : 5 route d'Arzac à Avensan
 Les Médulles : 12 bis avenue du stade à Castelnau-de-Médoc
 Les Sarranthes : 10 avenue du Stade (écoles maternelle et élémentaire) à Listrac-Médoc

Les centres sont fermés les jours fériés : vendredi 19 juillet et mardi 19 août 2023

Pour plus de renseignements, contactez :
 SPL, Entance Jeunesse Médullienne
 tél. 05 56 56 65 75
 contact@medullienne.fr

Lundi : 9h-12h30 / 14h-18h
 Mardi : 9h-12h30
 Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
 Jeudi : 14h-18h
 Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30



Les mini camps

Pré-inscriptions du 2 au 11 juin 2023 (inclus) sur le Kiosque Famille

Cinéma

DU LUNDI 10 AU JEUDI 13 JUILLET

"Les vendanges du 7^e art"

Hébergement sous la tente | 4 jours / 3 nuits
Camping à Pauillac

Le transport aller et retour des enfants est assuré par les parents.

pour les 6/8 ans*

12 PLACES

Sport et environnement

DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 JUILLET

"À l'aventure sur le Bassin"

Hébergement sous la tente | 5 jours / 4 nuits
Camping à Arès

Le transport aller et retour des enfants est assuré par les parents.

pour les 9/11 ans*

12 PLACES

TARIFS

de 18 à 34 € la journée (selon quotient familial)

*

- * 5 ans : nés en 2017
- * 6/8 ans : nés de 2014 à 2016
- * 8/11 ans : nés de 2010 à 2013
- * 9/11 ans : nés en 2011 à 2013

Pour les séjours sur le Bassin : fournir un certificat d'aisance aquatique

Festivités- et créativité

DU LUNDI 17 AU MERCREDI 19 JUILLET

"Chouette, on se déguise et on crée"

Hébergement sous la tente | 3 jours / 2 nuits
Camping à Pauillac

Le transport aller et retour des enfants est assuré par les parents.

pour les 5 ans*

10 PLACES

DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 AOÛT

"À l'aventure sur le Bassin"

Hébergement sous la tente | 5 jours / 4 nuits
Camping à Arès

Le transport aller et retour des enfants est assuré par les parents.

pour les 8/11 ans*

12 PLACES



> valorisation des activités dans les centres sur les réseaux sociaux pendant l'été sous la ligne éditoriale : Retour sur avec "Les cartes postales"

31 août 2023

Vous habitez #avensan, #listracmedoc ou #moulisenmedoc et votre enfant a fréquenté l'accueil de loisirs Les Galips durant la semaine du 21 au 25 août 2023 ? Jetez un coup d'oeil, vous avez reçu une carte postale.

L'esprit vacances est au RDV dans tous les accueils de loisirs avec AUSAISI des animations sur les thèmes de la BD et du cinéma :

Après une journée en inter-centres consacrée au thème du cinéma, l'équipe d'animation a proposé aux enfants en élémentaire un atelier...



> 5 plans de communication pour le pôle jeunesse : dispositif BAFA, expérimentation d'un accueil « Vacances sportives Ados » pendant l'été et des 3 séjours organisés pour les 11 -17 ans (dont celui d'automne annulé)

Vous avez 16 ans ou +
et les métiers de l'animation vous attirent ?



La CdC Médullienne vous donne un coup de pouce pour décrocher le diplôme d'animateur !

Si vous habitez dans l'une des 10 communes de la CdC Médullienne, vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour payer les frais de formation et en contre-partie vous vous engagez à effectuer le stage pratique (14 jours minimum) et 7 semaines (sur 2 ans) après obtention du BAFA, dans l'un de nos centres de loisirs.



Intéressé(e) ?

Déposez votre dossier de candidature avant le 7 avril 2023. Règlement et dossier à demander au service Jeunesse : tél. 07 71 32 94 13 ou jeunesse@cdcmedullienne.fr

Réservez les dates...

STAGE THÉORIQUE : DU 16 AU 23 AVRIL 2023 à Sainte Hélène (Foyer des Sociétés) En partenariat avec l'Ufcv Régime : externat 152,50 euros * à la charge du stagiaire (après déduction de la participation de la CdC Médullienne).

* Pensez également à demander l'aide auprès de la CAF de la Gironde. STAGE PRATIQUE : ÉTÉ ET/OU AUTOMNE 2023 STAGE D'APPROFONDISSEMENT : PRINTEMPS 2024

15 PLACES

DU 10 AU 13/07 2023

VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS (40)



24 PLACES
5 JOURS
4 NUITS

- INITIATION SURF
- DÉCOUVERTE DE LA PELOTE BASQUE
- VISITES
- ATELIER PÂTISSERIE

DE 135 À 255 EUROS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

PRÉINSCRIPTIONS JUSQU'AU 24 MARS 23

INFORMATIONS : 05 64 31 07 70 / 07 71 32 94 13 DOSSIER D'INSCRIPTION SUR : WWW.CDCMEDULLIENNE.COM

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES POURRONT ÉVOLUER EN FONCTION DE LA MÉTÉO ET DES CONTRAINTES SANITAIRES.



SÉJOUR SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS ET AUTORISATIONS SANITAIRES NATIONALES.

DU 31 JUILLET AU 4 AOÛT 2023



LE PORGE (33)

DE LA PLANCHE DE SURF À LA PLANCHE À DESSIN

- INITIATION AU SURF
- INITIATION AU SAUVETAGE CÔTIER
- CANOË
- TIR À L'ARC
- COURSE D'ORIENTATION
- ATELIER DESSIN (AVEC L'ILLUSTRATEUR CHABARB)

15 PLACES
5 JOURS
4 NUITS

DE 180 À 340 EUROS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

PRÉINSCRIPTIONS JUSQU'AU 21 JUIN 23
INFORMATIONS : JEUNESSE@CDCMEDULLIENNE.FR DOSSIER D'INSCRIPTION SUR : WWW.CDCMEDULLIENNE.COM



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES POURRONT ÉVOLUER EN FONCTION DE LA MÉTÉO NOTAMMENT.

Les vacances sportives



SAINTE-HÉLÈNE

AU FOYER DES SOCIÉTÉS
1 ALL. DU CHAMP DE FOIRE

DU 10 AU 28 JUILLET 2023



16 PLACES | DU 10 AU 13/07



16 PLACES | DU 17 AU 21/07



16 PLACES | DU 24 AU 28/07



+ D'INFOS SUR WWW.CDCMEDULLIENNE.COM PRÉ-RÉSERVATIONS, HORAIRES, TARIFS, NAVETTE.



-Missions transversales

- information aux élus du territoire, services publics locaux et partenaires : tout plan de communication démarrant par une information aux élus communautaires et municipaux, rédaction des mailings ; réalisation de supports d'information pour les réunions (powerpoints)
- participation à l'installation des nouveaux élus communautaires
- communication numérique : newsletter mensuelle, posts sur Facebook et Instagram

Linkedin, mise à jour hebdomadaire du site internet

- mise à jour de l'organigramme
- mise à jour du mémento
- mise à jour du trombinoscope des élus
- Relais des événements organisés par Medoc plein Sud
- relais des publications des partenaires institutionnels : mission locale, cci et cma notamment
- rédactionnel, création graphique et publication dans le cadre de partenariats : SunSka Festival et Marathon du Médoc
- assistance secrétariat et rédactionnel
- participation au codir et au groupe de travail dans le cadre du RPS et des réunions internes
- accueil des agents recrutés

Partie 2 :

